

GARI

Recherches et débats sur les villes africaines

VOLUME 1 - NUMÉRO 1 - 2021

UNE REVUE SCIENTIFIQUE DU GRENIER DES SAVOIRS



GARI

Recherches et débats sur les villes africaines

Dossier : Une part de ville! Les populations
migrantes en quête de territoire

Coordonné par Pierre Boris N'NDE

Volume I, numéro 1 – 2021

DOI : 10.46711/gari.2021.1.1



GARI de Une revue du Grenier des savoirs est sous une licence License Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International, sauf indication contraire.

GARI - Recherches et débats sur les villes africaines est sous une licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International, sauf indication contraire.

Cette revue a été créée avec Pressbooks (<https://pressbooks.com>) et convertie par Prince.

Table des matières

Présentation	1
Pierre Boris N'NDE	
Action humanitaire et urbanisation au Tchad : le cas d'Abéché et Goré	7
Yvan Hyannick OBAH, Loïc Bertrand BIANGO NYAMA et Marie Thérèse MENGUE	
Quand l'accueil force la transition : migrations, insécurités et transformation urbaine à Garoua Boulai	31
Pierre Boris N'NDE	
Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise	63
Assonsi SOMA	
Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou	89
Seydou SERE	
Penser et construire la ville-accueil entre résilience et durabilité. Entretien avec Cyrille Hanappe	109
Pierre Boris N'NDE	
Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces urbains sécurisés	129
Pierre Boris N'NDE et Guy Sylvain TALLA	
Les Oublié·e·s	
Yvon NGASSAM	159



À propos de la revue

Gari est une revue pluridisciplinaire consacrée à diffuser et alimenter les **Recherches et débats sur les villes africaines**. Le vocable *gari*, partagé par plusieurs langues, télescope les significations et illustre la diversité culturelle africaine dans toute sa splendeur. Dans une de ses acceptions, le mot *gari* signifie « la ville » en langue hausa. La revue s'intéresse aux façons de se loger, aux systèmes de mobilité, aux modes de transport, aux déplacements, aux migrations interurbaines et aux différents phénomènes rattachés à l'idée de la ville.



Comité de rédaction et comité scientifique

Le comité de rédaction 2019-2020 de *Gari* est formé des personnes suivantes :

- Adam MAHAMAT ALI, co-rédacteur en chef, Institut National des Arts et Métiers (Tchad);
- Pierre Boris N'NDE, co-rédacteur en chef, Université de Ngaoundéré (Cameroun, Canada);
- Ponce Cédric FOUEJEU WAMBA, Université de Yaoundé 1 (Cameroun);
- Honorine Pegdwendé SAWADOGO OUEDRAOGO, Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de Recherche Scientifique et Technique (Burkina Faso).

Les membres du comité scientifique 2019-2020 de la revue *Gari* sont :

- Abdallah MOUSSALIH, Chercheur indépendant (Maroc);
- Anselme NZOKO MEWAWOU, Université des Montagnes (Cameroun);
- Anschaire AVEVED, Afrique Espoir (Cameroun);
- Boniface BAHI, University of Alberta (Canada);
- Élisabeth PEYROUX, Centre National de la Recherche Scientifique (France);

Une revue du Grenier des savoirs

- Fidèle ALLOGHO-NKOGHE, ENS de Libreville (Gabon);
- Francis VERIZA ROBERTO, Département de Géographie/ CEDRATOM, Université de Toliara (Madagascar);
- Hassane Mahamat HEMCHI, Département d'urbanisme, École africaine des métiers de l'architecture et d'urbanisme (Togo);
- Hégra BÈDÉDA, Laboratoire Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés (CITERES), UMR 7324 Tours (France)/PREDES, Laboratoire de dynamiques urbaines, Kara (Togo);
- Jacque WALUBWA, University of Johannesburg (South Africa);
- Jérôme CHENAL, EPFL, Directeur Excellence in Africa – UM6P Professeur affilié (Suisse);
- Laetitia NDOTA, Université Laval, Communauté Université Grenoble Alpes (Canada, France – CRJ EA 1965, République centrafricaine);
- Marceline NKWENKEU épouse TCHABO, École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (Togo, Cameroun);
- Marie-Thérèse ATSENA ABOGO, Kwantlen Polytechnic University (Canada);
- Maria MANGUELEZE, Executive Director at CEC and Scientific director at AFRAMO-CHS (Mozambique);
- Wilfried Armel MABONDZO, Chercheur au Conseil de la Nation Innu Matimekush Lac John, Université de Montréal (Canada);
- Yao ASSOGBA, Université du Québec en Outaouais (Canada);

Pour plus d'information, écrivez au Secrétariat général du Grenier des savoirs à l'adresse suivante : secretariatgeneral@revues.scienceafrique.org.



Présentation

PIERRE BORIS N'NDE

Type de texte : Éditorial

De plus en plus, les villes-refuges refont surface, mettant à l'actualité les problématiques liées aux migrations et à l'urgence de l'accueil. En Afrique, la prégnance des catastrophes naturelles et des conflits a des conséquences préoccupantes sur les migrations. Le rapport du haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés au sujet des questions relatives aux réfugié-e-s, aux rapatrié-e-s, aux déplacé-e-s et plus largement aux questions humanitaires fait état de 33,4 millions de personnes¹ accueillies en urgence à la fin de l'année 2019. Cela inclut 6,3 millions de réfugié-e-s, 18,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, 529 600 demandeurs et demandeuses d'asile et 975 000 apatrides². Le Soudan du Sud, la Somalie, la République Démocratique du Congo, le Soudan, la République centrafricaine, l'Érythrée ou le Burundi

1. Ce chiffre comprend les réfugié-e-s, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les demandeurs et demandeuses d'asile, les apatrides et les autres personnes dont la situation s'apparente à celle des réfugié-e-s, ainsi que les personnes retournées dans leur pays d'origine en 2019 et qui reçoivent encore une aide.
2. Assemblée générale des Nations unies, soixante-quinzième session, point 63 de l'ordre du jour provisoire, rapport du haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugié-e-s, aux rapatrié-e-s et aux déplacé-e-s et questions humanitaires. Distr. Générale 24 août 2020.

comptent parmi les pays de provenance du plus grand nombre de réfugié-e-s. Pendant ce temps, en ce qui concerne les pays d'accueil, selon le HCR pour 2019.

L'Ouganda a accueilli le plus grand nombre de réfugiés (près de 1,4 million), principalement en provenance du Soudan du Sud. D'importantes populations de réfugiés ont également été accueillies au Soudan (1,1 million), en Éthiopie (733 000), en République démocratique du Congo (523 700), au Tchad (442 700), au Kenya (438 900), au Cameroun (406 300), au Soudan du Sud (298 300) et en République-Unie de Tanzanie (242 200) (**Assemblée générale des Nations Unies, soixante-quinzième session, rapport du HCR, Distr. Générale 24 août 2020**).

Cet état des lieux donne une brève idée de l'ampleur des migrations et des mobilisations des États pour accueillir les populations en détresse.

D'autre part, les migrations n'ont pas toujours à l'origine la détresse. Elles peuvent être également la conséquence d'une quête de mieux-être, de développement, de prospérité ou de ressources. L'accueil ou le refuge renvoie à des successions d'implications. Celles-ci peuvent être économiques, sociales, politiques ou culturelles. Autant le/la réfugié-e ou migrant-e est à la recherche de sécurité, d'abri ou de survie, autant les dispositifs mis en place pour lui garantir un accueil ne vont pas sans bouleverser les fonctionnements des sociétés. La ville se présente donc comme le lieu d'une multiplicité de ressources souvent nécessaires pour rétablir un certain équilibre de vie chez les migrant-e-s. Le présent numéro vise à faire la lumière sur les différentes conséquences et implications de l'accueil dans la ville qui accueille, qui reçoit, qui invite et qui s'ouvre à l'inconnu, à la multitude, à la diversité et à la différence. Quelles sont les offres de dispositifs en présence essentielles à l'accueil? Quelles sont les transformations dont les villes font l'objet?

L'humanitaire est sans doute une vitrine manifeste d'observation des dynamiques des réfugié-e-s, de leur accueil et de leur gestion. Dès lors, l'interdépendance entre action humanitaire et urbanisation ne va pas sans se déployer dans un environnement de risque et de vulnérabilité. Faire de l'action humanitaire, c'est travailler à offrir des ressources de

Présentation

différentes natures aux populations réfugiées. Ces ressources répondent aux besoins sanitaires, en éducation, en logement, d'accès à l'eau potable ou même aux dispositifs d'hygiène. La liste pourrait s'étendre pour inclure les besoins économiques (notamment en activités génératrices de revenus ou coopératives) ou en activités ludiques. C'est ce qu'essaye de démontrer le texte de **Yvan Hyannick OBAH, Loïc Bertrand BIANGO NYAMA** et **Marie Thérèse MENGUE**. En effet, il en ressort que l'humanitaire contribue à créer la ville au sens où l'entend Michel Agier ; les auteurs et l'autrice parlent d'une « urbanisation humanitaire » qui fait référence à la transformation des milieux ruraux et urbains mettant dont au centre de l'analyse les questions infrastructurelles, les relations économiques et sociales, bref l'urbanité. C'est dans ce même contexte humanitaire et d'urgence qu'intervient le travail de **Pierre Boris N'NDE**. Ce dernier analyse la transition urbaine dans une ville frontière – située au carrefour d'échanges économiques importants – sous le prisme de l'afflux des réfugié-e-s, de leur accueil et des insécurités qui naissent à l'occasion de cet accueil. L'idée est de montrer comment les dynamiques migratoires pour causes humanitaires ont mis en lumière les insuffisances des ressources urbaines de la ville de Garoua Boulaï et par la même occasion comment celle-ci s'est transformée sous l'influence des réfugié-e-s inséré-e-s dans le tissu urbain ainsi que des interventions humanitaires et militaires.

Le texte d'**Assonsi SOMA**, qui étudie la capitale ouagalaise comme lieu de refuge pour les populations parties du sahel et du nord burkinabè, prolonge l'observation sur les influences des dynamiques humanitaires. Celui-ci analyse les choix des migrant-e-s, les capacités des autorités publiques à gérer l'insertion socioterritoriale de nouveaux et nouvelles arrivant-e-s qui négocient, dans une sorte de résilience, des espaces urbains d'installation. L'auteur relève les effets pervers des installations de fortune que meublent très opportunément les dynamiques d'entraide ou de solidarité. Cette thématique se voit renforcée et davantage problématisée par les analyses de **Seydou SERE** sur la trajectoire résidentielle des déplacé-e-s internes et migrant-e-s internationaux et internationales dans la ville de Ouagadougou. En mobilisant plusieurs

sources de données, l'auteur montre que la forte croissance naturelle due non seulement à l'accroissement naturelle, mais aussi aux réfugié-e-s (ivoirien-ne-s pour la plupart) a un impact sérieux sur l'accès au logement. Les installations qui se font de plus en plus en marge de la ville. Dès lors, les déplacé-e-s internes auraient tendance à occuper des logements à la périphérie de la ville tandis que les migrant-e-s internationaux et internationales se retrouveraient davantage dans des logements centraux et péri-centraux. L'auteur note que les mobilités s'effectuent du centre vers la périphérie.

Le numéro offre également un entretien avec Cyrille HANAPPE, architecte et maître de conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville. À l'issue de cet échange enrichissant basé essentiellement sur les problématiques des villes-refuges, le regard du spécialiste relève des points principaux à partir des réalités françaises d'une part et européennes d'autres qui peuvent se résumer en quelques mots : impréparation; improvisation; hostilité; fermeture; urgence; invisibilisation et violence. En montrant la nécessité d'anticiper sur les flux et les mobilités, **Cyrille HANAPPE**, dans un entretien accordé à Pierre Boris N'NDE, entrevoit, en clôturant son propos, la ville-accueil dans sa dimension durable. Celle-ci intégrerait des paramètres d'adaptabilité, de transformation et de résilience.

C'est dans cette approche résiliente que se manifestent les informalités urbaines, très souvent pour résister aux contraintes qu'impose la modernité des villes, mais aussi pour trouver des espaces de survie et d'existence. Le texte de **Pierre Boris N'NDE** et **Guy Sylvain TALLA** relève à juste titre, à partir de deux villes camerounaises, l'investissement populaire dans les projets urbains à partir des quartiers. L'idée est de montrer que la migration qui consacre le passage des villages vers les villes participe à une construction des territoires urbains, à une identification aux territoires et, pour des besoins de sécurité, à une forme d'utopie urbaine.

Présentation

Ce premier numéro de la **Revue Gari. Recherches et débats sur les villes africaines** culmine par un travail de mémoire de crise extrait de l'exposition intitulée *Traces d'Yvon NGASSAM*. L'artiste visuel présente les visages meurtris des victimes de la crise de Boko Haram. Il remet en scène ces enfants, femmes et hommes invisibilisés par la crise qui les a rendu·e·s migrant·e·s, réfugié·e·s, meurtri·e·s et parfois laissé·e·s-pour-compte. Ce sont ces mémoires violentes et douloureuses qui sont dépeintes dans les encadrés biographiques et dont les photographies illustrent les visages de la peine qui laissent des traces chez les observateurs et observatrices. Cette exposition, c'est aussi la symbolique de l'amertume des crises qui trace bien opportunément et de manière incisive ses marques chez les migrant·e·s, réfugié·e·s, déplacé·e·s victimes que l'on retrouve aussi dans les villes. Les photographies de l'auteur leur redonnent vie et contribuent ainsi non seulement à leur donner une vitrine, une part d'espace, une part de territoire, mais surtout, une part de ville.

Pierre Boris N'NDE

Enseignant à l'Université de Ngaoundéré au Cameroun, l'auteur est titulaire d'un PhD en anthropologie sociale et culturelle de l'Université Laval (Québec, Canada).. Il a effectué un postdoctorat en recherche humanitaire sous le financement de la Fondation Croix-Rouge française. Il a également travaillé comme chargé de cours et professionnel de recherche à l'Université Laval. Il s'intéresse aux dynamiques des villes, aux questions de violence et de sécurité. Il est actuellement co-rédacteur en chef de la revue Gari et membre du comité scientifique des Éditions Sciences et Bien Commun.

En ligne à :

https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/presentation_1-1/

Pierre Boris N'NDE

Pour citer cet article : N'nde, Pierre Boris. 2021. Présentation. GARI. Recherches et débats sur les villes africaines, 1(1), 1-6. DOI : [10.46711/gari.2021.1.1.1](https://doi.org/10.46711/gari.2021.1.1.1)



Action humanitaire et urbanisation au Tchad : le cas d'Abéché et Goré

YVAN HYANNICK OBAH, LOÏC BERTRAND BIANGO NYAMA ET MARIE THÉRÈSE MENGUE

Résumé :

La présente réflexion questionne la transformation des espaces traditionnels en centres urbains modernes, sous la bannière de l'action humanitaire. En Afrique, l'attrait des villes occidentales, l'exubérance du phénomène migratoire (multifactoriel) et la forte croissance démographique entraînent une urbanisation rapide et incontrôlée. Au Tchad, les conflits et crises (internes et externes) ont un double rapport à l'urbanisation des villes traditionnelles et des villages. Si au premier abord les effets en termes de dégâts matériels et de désastres humanitaires obèrent des dynamiques urbaines, ces conflits et crises constituent cependant un catalyseur des transformations rurales et urbaines à travers le déploiement de l'action humanitaire. Cette tendance, qui fait l'objet de ce travail, invite à questionner l'influence de l'action humanitaire sur l'urbanisation, en prenant le cas des villes d'Abéché et Goré au Tchad. Les analyses s'adosent sur la perspective sociologique balandienne centrée sur le concept de « mutations » qui appréhende ici l'action humanitaire comme un facteur de construction et d'identification d'un nouveau type de villes. Elles s'appuient également sur des données empiriques

recueillies grâce aux observations directes et indirectes menées dans les zones d'étude (Abéché et Goré). Le premier axe de la réflexion procède à une sociographie de l'action humanitaire au Tchad afin de faire ressortir ses fondements et ses ressorts. Le second moment de l'analyse met l'emphase sur les éléments de complémentarité et de divergence entre l'action humanitaire et l'urbanisation. Le troisième moment enfin s'appesantit sur les défis liés à l'urbanisation par l'action humanitaire au Tchad.

Mots-clés : action humanitaire, conflit, Tchad, urbanisation, ville

Abstract :

The present reflection questions the transformation of traditional spaces into modern urban centres, under the banner of humanitarian action. In Africa, the attraction of Western cities, the exuberance of the migration phenomenon (multifactorial) and strong demographic growth are leading to rapid and uncontrolled urbanisation. In Chad, conflicts and crises (internal and external) have a dual relationship with the urbanisation of traditional towns and villages. Although at first sight the effects in terms of material damage and humanitarian disasters are an obstacle to urban dynamics, these conflicts and crises are nevertheless a catalyst for rural and urban transformations through the deployment of humanitarian action. This trend, which is the subject of this study, raises questions about the influence of humanitarian action on urbanisation, taking the case of the towns of Abéché and Goré in Chad. The analysis is based on a Balandian sociological perspective centred on the concept of 'mutations' which sees humanitarian action as a factor in the construction and identification of a new type of town. It is also based on empirical data collected through direct and indirect observations in the study areas (Abéché and Goré). The first part of the analysis is a sociography of humanitarian action in Chad in order to highlight its foundations and driving forces. The second part of the analysis focuses on the

Action humanitaire et urbanisation au Tchad : le cas d'Abéché et Goré

complementarity and divergence between humanitarian action and urbanisation. Finally, the third part of the analysis focuses on the challenges linked to urbanisation through humanitarian action in Chad.

Keywords : Burkina Faso, Chad, city, conflict, humanitarian action, urbanisation

Historique de l'article

Date de réception : 10 août 2021

Date d'acceptation : 1 octobre 2021

Date de publication : 28 décembre 2021

Type de texte : Article

Introduction

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, près du tiers de la population mondiale vivait en milieu urbain (Coquery-Vidrovitch, 1988, p. 50) et était majoritairement localisé dans les pays industrialisés (*ibid.*). Avec l'avènement des indépendances, vent de libéralisation politique et économique ayant bouleversé l'organisation et le fonctionnement des sociétés africaines, la situation a évolué de manière significative. Selon les chiffres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la population vivant actuellement en milieu urbain dans le monde est estimée à plus de 55 %¹ et la majeure partie de celle-ci se trouve dans les pays en développement (*ibid.*). En effet, l'urbanisation est un processus qui s'introduit dans les espaces selon deux modalités : la première est dite volontaire ou formelle et la deuxième non volontaire ou spontanée (Margueron, 1999, p. 53-71). Dans sa conception volontaire, elle est le fait des acteurs appartenant à

1. Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, « The 2018 Revision of the World Urbanization Prospects », May 2018

un espace qui décident de créer des conditions favorables à l'avènement ou à la modernisation de la ville². L'histoire des villes en Afrique noire (Ela, 1983), en général et en Afrique subsaharienne de façon singulière, renseigne à suffisance sur la fabrique d'un processus découlant de logiques volontaires³, étroitement liées à trois moments de l'histoire africaine⁴ à savoir : l'esclavage, la colonisation et l'exode rural ou interurbain (Pérouse de Monclos, 1997, p. 3).

Les prémices de l'urbanisation en Afrique se situent ainsi entre le 17e et le 19e siècle avec l'installation des comptoirs esclavagistes sur les côtes africaines (*ibid.*). Ce phénomène s'est poursuivi et accentué grâce à l'exode rural et interurbain. Pour Séverin Cécile Abega (2007, p. 35), s'il est vrai que la plupart des grandes villes africaines actuelles sont une émanation coloniale, il faut également admettre qu'avant la période coloniale, il existait déjà des villes en Afrique. Les conceptions restrictives des villes africaines découlent des constructions coloniales et postcoloniales qui assimilent la ville à des fonctions de pouvoir et de modernité (Pérouse de Monclos, 2010). Pour permettre aux villes coloniales de remplir ces fonctions, le colonisateur œuvrait à contenir et à dissuader l'expansion des villes africaines en créant des pôles d'attractivités économiques et ludiques dans les nouvelles villes coloniales (*ibid.*).

Pendant, plusieurs récits des explorateurs et certaines recherches historiques attestent de l'existence des agglomérations en Afrique durant le moment précolonial (*ibid.*). Les villes de Aoudaghost et Azougui en Mauritanie, de Gao, Djénné-Djeno au Mali et Aksum dans la corne de l'Afrique constituent des cas illustratifs (Coret, Zaugg et Chouin, 2020, en ligne). Selon la conception non volontaire, l'urbanisation est le produit de diverses réalités indépendantes des agendas individuels ou collectifs. Ainsi, les conflits armés, les catastrophes naturelles, les conquêtes et

2. Voir à ce sujet Cottureau (1969).

3. Il ne s'agit pas ici d'une urbanisation exclusivement portée par les peuples africains, mais d'un processus répondant à double logique : la logique mercantiliste propre aux peuples africains dans la période précoloniale et la logique impérialiste et conquérante des anciennes métropoles.

4. Exception faite du Maghreb

les razzias ont souvent contribué au développement de « l'urbanisation humanitaire ». On entend par « urbanisation humanitaire », la transformation des milieux ruraux et urbains en espaces au sein desquels le développement infrastructurel, les relations économiques et sociales, l'usage de l'espace public, le style de vie, les genres de faire et les modes de production et de consommation se structurent autour et à partir des dynamiques humanitaires. Elle se distingue cependant de « l'urbanisation de crise », très souvent portée par des individus qui proviennent des zones de crise. Pérouse de Monclos parle de « l'existence d'une catégorie de citoyens qui n'ont pas choisi d'aller en ville et qui y ont été poussés par des circonstances imprévues, même si l'analyse de leur déplacement révèle également une certaine part de libre arbitre quant aux choix des destinations finales » (2010, p. 3).

Historiquement, « l'urbanisation humanitaire » n'est pas nouvelle et cadre, dans une certaine mesure, avec l'avènement de l'action humanitaire entre les années 1943 et 1945. Les acteurs faisant partie des missions humanitaires (ONG internationales et agences du système des Nations unies) s'installent dans les zones (villages ou villes) qui abritent une forte concentration de déplacé-e-s ou réfugié-e-s venant des milieux en crise. Ces acteurs exigent généralement à leurs organisations des commodités de logement minimales semblables à celles de leur pays d'origine. Ces exigences transforment rapidement la physionomie des villages en villes et entraînent une gentrification des villes anciennes. Au-delà de l'influence des logiques volontaire et involontaire, l'urbanisation peut également être appréhendée dans une perspective sociologique comme un champ (Bourdieu et Wacquant, 1992). On parlera ici du champ de l'urbanisation pour évoquer un espace au sein duquel plusieurs acteurs aux ressources et positions inégales sont en interaction complexe dans la gestion des risques et des vulnérabilités. À côté de cette perspective intéressante, l'urbanisation est davantage perçue dans ce travail comme la mutation structurelle d'un espace (Balandier, 1970) qui, de façon mécanique, induit un changement conjoncturel. Concernant l'action humanitaire, elle se définit en relation avec trois éléments déterminants, comme le précisent Brigitte Piquard et Caspar Schweigman (2003): le

mode d'action (l'urgence), le contexte dans lequel elle évolue (crises, catastrophes naturelles, etc.) et son objectif général (le soulagement des victimes) (*ibid.*, p. 12).

Cependant, l'action humanitaire telle qu'elle se présente aujourd'hui ne se réduit pas à la gestion des situations d'urgence. Elle va bien au-delà et prend une dimension plus large qui intègre désormais les processus de prévention des risques, de réhabilitation et de reconstruction. L'objet de la présente réflexion est d'expliquer et analyser un phénomène relativement nouveau : « l'urbanisation humanitaire ». L'intérêt est porté sur le cas d'une ville africaine très ancienne (Abéché) et d'un ancien village (Goré) du Tchad qui se sont rapidement transformés en centres urbains. Dès lors, dans quelle mesure l'action humanitaire participe-t-elle à l'urbanisation des villages et des villes traditionnelles au Tchad? La réponse à ce questionnement se fera en trois temps. La première déclinaison de l'étude procède à une sociographie de l'action humanitaire au Tchad afin de faire ressortir ses fondements et ses ressorts. Le second moment de l'analyse met l'emphase sur les éléments de complémentarité et de divergence entre l'action humanitaire et l'urbanisation. Le troisième moment enfin, s'appesantit sur les défis liés à l'urbanisation par l'action humanitaire au Tchad.

Crises, vulnérabilités et avènement de l'action humanitaire au Tchad

L'aide, dans son sens premier, est une attitude inhérente à l'être humain doté d'humanité (Brauman, 2009). Elle prend diverses formes qui peuvent être matérielles (dons, legs, etc.) ou symboliques (message de soutien, campagne de soutien, etc.) et qui s'orientent en direction des personnes en situation de vulnérabilité ou de nécessité. Cette générosité humaine a évolué au fil du temps et s'est déclinée en aide humanitaire du fait de la

recrudescence des catastrophes naturelles, des guerres (nouvelles) et des crises sociopolitiques qui gangrènent le monde et dont les conséquences néfastes sont légion (Goemaere et Ost, 1998, p. 123). Cette partie permet de restituer l'essence de l'action humanitaire dans son contexte originel et de mettre en relief le ressort de l'action humanitaire au Tchad.

Fondements de l'action humanitaire : de l'aide à la morale humanitaire

L'action humanitaire tire en partie son fondement de certaines traditions religieuses et arborait déjà différentes dénominations. Dans la religion islamique, elle prend le nom de « *zakat* » et chez les chrétiens, elle s'inscrit dans la logique de la charité chrétienne (Maietta, 2015). Brigitte Piquard et Caspar Schweigman (2003) soulignent que l'aide humanitaire, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est née au 18^e siècle suite à la révolte des esclaves qui chassèrent de Saint-Domingue les familles des planteurs et armateurs français en 1793 qui trouvèrent refuge en Floride (Piquard et Schweigman, *ibid.*, p. 12). À cet effet, des secours avaient été organisés pour prendre en charge les personnes recueillies. À cette période, l'action humanitaire était assimilée à une opération de secours organisés (Brauman, 2009) visant à apporter du réconfort aux personnes affectées par des catastrophes ou des crises politiques. La situation décrite plus haut marqua l'entrée en jeu du premier acteur public dans l'intervention humanitaire, car le Congrès américain a dû voter des lois pour accorder des crédits de secours afin de venir en aide aux personnes déplacées. Au-delà de ce fait historique marquant, plusieurs autres évènements ont contribué au développement de l'action humanitaire. Premièrement, la guerre de Crimée (1854-1855) durant laquelle l'opinion publique s'indignait de ne pas voir les soins sanitaires adressés aux blessé-e-s de guerre (Piquard et Schweigman, *ibid.*, p. 13). Ensuite, la bataille de Solferino en

1859 (Italie) qui a incité le Genevois Henri Dunant⁵ à créer la Croix-Rouge⁶ dont la mission première est de porter assistance aux blessé(e)s de guerre. Avec la création de la Croix-Rouge, naissait également l'un des principes humanitaires de base, à savoir « la neutralité ». Grâce à ce principe, les acteurs humanitaires ont acquis le droit de soigner les blessé-e-s de guerre sans être inquiétés par l'une ou l'autre partie en conflit. Enfin, l'action humanitaire a connu son tournant décisif avec la Seconde Guerre mondiale, marquée par l'irruption de plusieurs Organisations non gouvernementales (ONG). Leur objectif était de venir en aide aux victimes de cette guerre, car avant cette étape, on ne dénombreait que très peu d'organisations humanitaires, à l'instar de *Save the Children* créé en 1919 ou Aide du peuple norvégien (NPA) créé en 1939 (Maietta, *ibid.*). Parmi les nouvelles ONG qui ont vu le jour, on peut mentionner entre autres *Care international* et *International Rescue Committee* (IRC), une ONG américaine qui s'est associée au *Catholic Relief Service* (CRS) pour répondre plus efficacement aux besoins humanitaires. En Europe, on a vu naître l'ONG Britannique *Oxford Famine Relief Service* (OXFAM) dont la mission était de venir en aide aux victimes de la faim en Grèce. Après la Seconde Guerre mondiale, différents conflits ont émergé à travers le monde.

La guerre du Biafra a été l'un des conflits qui a permis d'avoir une nouvelle vision de l'action humanitaire avec l'apparition du vocable « sans frontiérisme ». Ce vocable désigne un principe non écrit qui autorise les organisations humanitaires à intervenir dans les États, sans pour autant attendre une quelconque autorisation, en fonction de la nature de la crise, mais en se pliant surtout au principe de non-ingérence. Le fondement de l'action humanitaire est ainsi de sauver des vies et alléger les souffrances des populations victimes des catastrophes naturelles ou de conflits armés.

5. Né le 08 mai 1828 à Genève et mort le 30 octobre 1910 à Heiden. Homme d'affaire et humaniste suisse qui est considéré comme le créateur du mouvement de la croix rouge.

6. La particularité de la Croix Rouge est qu'elle soit un organisme permanent indépendant des gouvernements.

Au-delà de ces périodes historiques, Bernard Hours (2016) précise également que l'action humanitaire s'est structurée autour de trois principaux piliers qui ont émergé durant les années 1980. Ces piliers, qui participent à la légitimation de l'action humanitaire, sont d'une importance capitale dans son déploiement. Le premier pilier est relatif au caractère universel des droits humains qui prennent source dans la Déclaration universelle des droits de l'humain. Le second pilier place la personne humaine (sa santé, son intégrité physique, son bien-être, etc.) au cœur des préoccupations de l'action humanitaire. Le troisième est relatif à l'ingérence pour assistance humanitaire qui est également un principe consacré par la Charte de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ces différents piliers rendent compte du développement et l'enracinement dans le monde de la raison humanitaire (Fassin, 2010) comme fondement des actions en faveur des dominé·e·s, des pauvres, des réfugié·e·s ou des personnes victimes de catastrophes naturelles.

L'action humanitaire au Tchad

De par sa superficie (1 284 000 km²), le Tchad est le cinquième pays le plus vaste d'Afrique, derrière l'Algérie, le Soudan, la République Démocratique du Congo et la Libye. Sa population est estimée en 2021 à près de 16 818 391 d'habitants avec une densité de 13 habitants⁷ au km², dont la concentration la plus importante se trouve au Centre et au Sud, car la majeure partie du nord du pays constitue une zone désertique. La composition sociologique de cette population est diversifiée. Néanmoins, on y retrouve une mosaïque de groupes ethniques qui constitue l'essentiel de sa population. Ainsi, on trouve majoritairement les peuples Sara (34 %) au Sud, les Arabes (14 %) au Centre, les Maba (5 %) au Centre-Est, les Toubou-Gorone (3,9 %) au Nord, les Hadjeraï (2,6 %) au Centre-Sud, les Bilala (2,5 %) au Centre, les Kenembou (1,8) au Centre-Est, les Zaghawa

7. Rapport 2020 de l'Institut National de la Statistiques, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED)

et Bideyat (1,2 %) à l'Est, les Felata (1,2 %) et d'autres ethnies nomades et sédentaires (34 %) (Dumont, 2007). 21 % de cette population vit en milieu urbain dont les principales villes par densité de population sont Ndjamena, Moundou, Sarh, Abéché et Mongo (Dumont, *ibid.*). Malgré la découverte et l'exploitation des puits de pétrole au sud du pays à Doba, le Tchad demeure un pays pauvre, enclavé, situé en Afrique centrale et disposant de très peu de ressources naturelles. Son économie est essentiellement basée sur l'élevage des bovins au centre, au nord et à l'est du pays et la culture du coton au sud du pays. Selon le rapport du développement humain de 2020, le Tchad est le 187e pays au monde sur 189.

Les frontières actuelles du Tchad, comme dans la majorité des pays africains, ont été décidées par la conférence de Berlin (novembre 1884 à février 1885). Ce découpage ne correspond pas à la réalité sociale, à l'homogénéité ethnique, encore moins à une logique géographique (Adoum, 2012). La sociogenèse de l'État en Afrique est un héritage colonial. De ce fait, l'État s'impose par la force à la diversité ethnique et entend intégrer un mode de fonctionnement identique à celles des communautés ethnotribales. Ces circonstances vont entraîner de nombreux néo-États africains encore fragiles dans des conflits internes et externes. Dans ce chapitre d'instabilité, l'histoire politique et sociopolitique du Tchad est marquée par de nombreuses guerres (Debos, 2013). Les guerres internes pour l'accession au sommet de l'État se sont succédé depuis le renversement du premier Président de la République du Tchad Ngarta Tombalbaye en 1975 jusqu'au décès, en avril 2021, du Président Idris Déby Itno. Au-delà de ces conflits internes, le Tchad a connu des conflits armés avec des pays voisins comme la Libye et le Soudan. Cet environnement n'a pas été favorable à un développement économique harmonieux de ce jeune État, entraînant des conséquences énormes sur la population. À cela s'ajoute l'hostilité du climat, de type sahélien dans sa partie nord et des variations climatiques qui exacerbent les conditions de vie déjà précaires dans le pays. Pour faire face à tous ces aléas climatiques qui crèvent parfois la production et dans l'optique d'apaiser les souffrances des populations victimes de ces réalités

défavorables à leur mieux-être, le gouvernement tchadien a fait appel à ses différents partenaires internationaux. C'est dans ce contexte que l'ONG *Care international* fut la première ONG à s'installer au Tchad en 1974. Cette installation a été motivée par la grande sécheresse qui a sévi en 1974. À partir de cette date, plusieurs autres ONG se sont installées, intervenant dans divers domaines, à l'instar de la santé, l'éducation, l'alimentation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Le but affirmé de ces interventions était d'aider les différents gouvernements tchadiens successifs à faire face aux affres de la guerre et aux différents épisodes de la famine qui ont sévi tout au long de l'histoire politique de ce pays.

Selon les chiffres du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Tchad accueille, depuis des années, un peu plus de 619 440 individus sous la responsabilité du HCR, avec notamment près de 459 940 réfugié-e-s et demandeurs et demandeuses d'asile (Bulletins d'informations, 2018, p. 2). On retrouve parmi cette population migrante 331 450 Soudanais-es, 107 995 Centrafricain-e-s, 10 259 Nigérian-e-s et 1236 autres réfugié-e-s de nationalités différentes (Bulletins d'informations, *ibid.*). Dans la localité d'Abéché, qui constitue la préfecture de la région du Ouaddaï et le centre d'impulsion des opérations humanitaires dans l'est du Tchad, on retrouve une douzaine d'organisations humanitaires aux côtés du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et du Programme alimentaire mondial (PAM) (Favre, 2009, p. 116). Ces structures se sont principalement installées au Tchad à l'effet de venir en aide aux populations dont la vulnérabilité a été engagée suite à diverses situations. Dans la formulation de son programme d'action relative à la période allant de 2007 à 2010, le PAM a ciblé les déterminants qui structurent son déploiement au Tchad. Le programme précise à cet effet que

L'irrégularité de la pluviométrie, l'enclavement, la rareté des échanges, la pauvreté persistante des populations rurales, ainsi que la faible productivité agricole et de l'élevage, justifient l'insécurité alimentaire persistante qui sévit en partie dans la zone sahéenne du pays (PAM, 2006, en ligne).

Action humanitaire et urbanisation : complémentarités et divergences

L'émergence et le développement des villes portés par l'humanitaire arborent plusieurs visages qui s'inscrivent soit dans une dynamique conforme aux exigences d'urbanisation soit, *a contrario*, dans une trajectoire qui ne correspond pas toujours aux attentes liées à l'urbanisation.

Des trajectoires quasi similaires

Il existe une interdépendance complexe entre action humanitaire et urbanisation dans un contexte global risqué⁸ et vulnérabilisé. Cette relation permet d'entrevoir un ensemble de points de convergence qui découlent des actions menées par les humanitaires et les professionnel·e·s de l'urbanisation. Au Tchad, comme dans bon nombre de contextes, l'urbanisation s'est effectuée de manière spontanée dans la majeure partie des villes traditionnelles ou villages et souvent en réponse aux situations d'urgence. Il y a lieu de rappeler que l'action humanitaire a pour objectif majeur de venir en aide aux personnes qui, du fait des circonstances exceptionnelles, se retrouvent en situation de vulnérabilité. Seulement, les mécanismes souvent mobilisés par les humanitaires s'accommodent à bien des égards à ceux des professionnel·e·s de l'urbanisation. À titre illustratif, on retrouve, entre autres, l'installation des points d'eau qui correspond à une nécessité d'approvisionnement en eau des personnes déplacées et réfugiées. En outre, le 11 mai 2018, le HCR a remis aux autorités tchadiennes un système d'alimentation en eau potable de la ville de Hadjer Hadid dans la région du Ouaddaï (Bulletins d'informations, 2018, p. 8), une zone qui accueille un grand nombre de

8. Sur la question du risque comme élément structurant et socialisant voir Beck (2008).

réfugié-e-s soudanais-es. À l'observation, ces points d'eau installés par les humanitaires permettent certes à la base d'alimenter les premiers destinataires, mais constituent aussi des points d'approvisionnement pour les populations hôtes. Bien plus, les zones dans lesquelles s'installent les humanitaires sont généralement des coins enclavés qui posent le problème de la difficulté d'accès. Le déploiement de l'action humanitaire dans ces espaces est parfois favorable à la construction des pistes servant à faciliter l'accès. En juillet 2009, la difficulté d'accès des humanitaires à Abéché pour approvisionner les réfugié-e-s centrafricains au sud-est du Tchad, a poussé le PAM à demander aux autorités l'ouverture du corridor à partir de Bangui (UNOCHA, 2009). Il convient quand même de préciser qu'à ce niveau, la nature de la collaboration entre les décideurs, décideuses et acteurs humanitaires permet ou non de déboucher sur ce qui, très souvent en contexte africain, s'apparente à une faveur rendue. À côté de cela, la question récurrente de l'accès à l'électricité est parfois réglée avec l'arrivée des humanitaires dans certaines zones, même s'il faut souligner ici que cet accès à l'électricité demeure relatif, compte tenu des nombreux délestages enregistrés dans ces « villes humanitaires » et même au-delà. Un autre point à mentionner et qui rentre en droite ligne avec les éléments susévoqués, est la construction des établissements scolaires par les acteurs humanitaires. À ce niveau, il faut souligner qu'en 2018, 108 établissements scolaires des camps et sites de réfugié-e-s ont été officialisés par le gouvernement tchadien (Bulletins d'informations, 2018). Le HCR a d'ailleurs martelé sa détermination à soutenir le gouvernement tchadien dans la prise en charge des réfugié-e-s dont 159 000 enfants en âge scolaire (Bulletins d'informations, *ibid.*, p. 3).

Mis à part la construction des structures d'intérêt général, l'action humanitaire à Abéché et Goré structure les dynamiques urbaines à travers la multiplicité des camps qui sont installés dans ces zones pour abriter les réfugié-e-s et les déplacé-e-s. Michel AGIER illustre ce phénomène en soulignant que « les déplacements de populations, avec les nécessaires stratégies qu'ils engendrent en tant que pensées déplacées d'un lieu propre, contribuent aujourd'hui à la formation de nouveaux espaces dont la terminologie est encore hésitante (zones, camps, centres

de transit, refuges, installations, squats, invasions... » (Agier, 2008, p. 105). Les camps ressortent donc comme étant des réalités génératrices de nouveaux lieux de vie et de socialité qui croisent différents modes d'occupation de l'espace. Cette réalité des camps traduit aussi une extraterritorialisation (Bauman, 2002) qui prend corps dans les contextes de déplacement, d'accueil et de refuge. L'installation des camps est ainsi la matérialisation d'une nouvelle expérience des contextes locaux en tant qu'espaces de production, d'encadrement et de sanctuarisation des lieux marginaux, restituant de manière presque informelle la rencontre entre le Nord (pouvoyeur d'aide ou d'assistance) et le Sud (destinataire de l'aide). Toutefois, il faut noter le fait que la transformation des espaces par la prise en compte des camps comme modalités d'impulsion relève plus de « l'urbanisation humanitaire » que d'un processus normal. Ce constat trouve une explication dans l'idée que les camps sont généralement créés pour servir, à court terme, de lieux de refuge aux déplacé·e·s ou aux réfugié·e·s.

Limites de l'action humanitaire dans le champ de l'urbanisation

L'action humanitaire est un phénomène qui, en dépit des logiques d'assistance et d'aide, participe, lorsqu'elle est mal structurée, à l'exacerbation des risques et des vulnérabilités dans les zones d'intervention. Tout comme l'urbanisation est un champ, l'humanitaire constitue également un champ à l'intérieur duquel on retrouve une diversité d'acteurs. La multitude d'acteurs humanitaires sur le terrain d'intervention pose généralement problème, en raison de la diversité des réponses qui ne sont pas toujours articulées et ne respectent pas de ce fait les exigences en matière d'urbanisation. Il en résulte par exemple un ensemble d'incohérences et une anarchie dans l'occupation des espaces par les humanitaires. Agir dans l'urgence amène parfois les acteurs humanitaires à adopter des stratégies sans trop se préoccuper des

conséquences que leur déploiement peut avoir sur la physionomie des zones d'intervention. La relation entre urgence et urbanisation n'est jamais vraiment prise en compte. Dans bon nombre de situations, les mécanismes et institutions locaux en matière d'urbanisation sont ignorés par les acteurs humanitaires. Aussi, les acteurs humanitaires dont les logiques répondent à bien des égards à la nécessité de remplir et de justifier un cahier de charge auprès des bailleurs de fonds internationaux, n'impliquent que très peu ou jamais les acteurs de la société civile dans leurs actions. Or, ces derniers ont un rôle essentiel à jouer dans la reconstruction économique, sociale et politique. Bien plus, dans des circonstances où l'action humanitaire est source de conflit entre les communautés, elle constitue souvent un frein à l'urbanisation dans la mesure où les conflits ne favorisent pas un développement harmonieux.

L'humanitaire au cœur de la construction du champ de l'urbanisation au Tchad : quels défis ?

Comprendre la transformation des espaces à travers l'action humanitaire invite également à jeter un regard sur les défis auxquels ce processus se heurte et qui engagent une diversité d'acteurs. Au nombre de ces défis, il est important d'insister sur la question foncière, mais aussi sur la collaboration entre les acteurs inclus dans l'urbanisation.

La difficile équation du partage de la « ressource foncière » dans les « villes humanitaires »

La gestion des vulnérabilités en temps de crise, de conflit ou de catastrophe naturelle s'analyse également dans son rapport au foncier et se heurte, très souvent, à la rareté croissante des espaces viables, susceptibles d'accueillir les populations provenant des zones de crise. En matière « d'urbanisation humanitaire », la terre viable constitue une ressource et un enjeu qui n'est pas toujours à la portée des acteurs humanitaires. Dans les zones où le partage des espaces est possible, la ressource foncière est souvent source de conflit entre les premiers

occupants (populations autochtones) qui contrôlent les terres (Gausset, 2008, p. 53) et les nouveaux arrivants (réfugié·e·s et déplacé·e·s et acteurs humanitaires). Depuis l'entame de la rébellion au Darfour en février 2003, l'est du Tchad vit une situation qui n'est pas des plus reluisantes. Plus d'une douzaine de camps ont été créés dans les localités d'Ennedi, d'Ouaddaï et dans le Wadi Fira (Favre, 2007). Cependant, la difficulté qui se pose avec ces espaces situés en zones sahélo-sahéliennes est qu'ils n'offrent que très peu de conditions favorables à une implantation durable des populations et de leurs troupeaux. L'accès à l'eau se présente comme le problème majeur auxquels doivent faire face les réfugié·e·s et déplacé·e·s et ce, en dépit des stratégies d'approvisionnement des acteurs humanitaires. Aussi, la présence des troupeaux cristallise les tensions entre les habitant·e·s des camps et les populations locales, dans la mesure où ces bêtes n'hésitent parfois pas à détruire les quelques plantations devant servir de moyen de subsistance pour l'un ou l'autre des groupes. L'autre élément qui favorise la dégradation des relations entre les communautés vivant à l'est d'Abéché est l'accès au bois qui constitue une ressource capitale pour survivre dans cet environnement hostile.

La coordination entre les acteurs du champ de l'urbanisation

« L'urbanisation humanitaire » des villes d'Abéché et de Goré ne peut s'analyser en marge de la nature des relations qu'entretiennent différents acteurs intervenant dans la transformation de ces espaces. Il faudrait peut-être préciser à ce niveau que le champ de l'urbanisation, comme tous les autres, est structuré par des relations objectives (Bourdieu et Wacquant, 1992) qui participent de sa « distinction » (Bourdieu, 1979) par rapport à d'autres champs de pratique. Au-delà des relations objectives ou historiques, il existe d'autres types de relations qui peuvent être qualifiées de subjectives et qui oscillent entre collaboration et concurrence, en fonction des enjeux et intérêts en présence. Ces relations structurent

favorablement ou défavorablement les dynamiques urbaines. À Abéché et Goré, le constat est celui de « l'urbanisation humanitaire » qui s'effectue sans une réelle prise en compte des dynamiques urbaines locales, avec une diversité d'acteurs, notamment les décideurs, les urbanistes, la société civile et les populations. Lorsqu'on observe la mise en branle de ce processus, il se dégage un manque de coordination entre les différents acteurs qui interviennent dans la chaîne de l'urbanisation en zones humanitaires. Plusieurs facteurs justifient ce défaut de concertation. Premièrement, les écarts dans les manières d'agir des intervenants en temps de crise constituent une barrière dans la mesure où ceux-ci ne partagent généralement pas les mêmes objectifs, ne recourent pas aux mêmes stratégies et ne disposent pas des mêmes capitaux et ressources. Deuxièmement, le rapport au temps n'est pas le même chez tous les acteurs dont les stratégies d'intervention sont pensées soit à court terme soit à long terme. On pourrait mentionner une troisième modalité liée à la « délocalisation » ou la forte « occidentalisation » de l'action humanitaire pour souligner le fait que celle-ci est très souvent portée par des acteurs externes aux réalités des contextes qui reçoivent l'aide.

Différentes phases sont ainsi à prendre en compte dans la collaboration afin d'articuler urgence humanitaire et impératif d'une urbanisation minimisant les risques et les vulnérabilités. Parmi les niveaux à privilégier, il y a l'élaboration des plans d'urbanisation pour les zones abritant des camps de réfugié-e-s et déplacé-e-s (pour la plupart des Soudanais, des Centrafricains et des Tchadiens)⁹ dans les villes d'Abéché et de Goré. Dans cette phase, les décideurs doivent intégrer la pleine mesure du rôle des humanitaires qui occupent une place de plus en plus grandissante dans la gestion des vulnérabilités au Tchad. Cela pourrait se faire à travers la formation des acteurs humanitaires à la connaissance des zones d'intervention, à l'instar de Goré et d'Abéché.

9. Selon les données quantitatives du HCR, on dénombre depuis l'année 2007, un peu plus de 233100 réfugiés soudanais dans l'est du Tchad, regroupés dans 10 camps implantés en milieu sahélien. A ce jour, ce chiffre est sans doute revu à la hausse si l'on considère que les années qui ont suivies, plusieurs affrontements ont été enregistré au Soudan.

Au-delà de la phase d'élaboration des plans d'aménagement urbain, la collaboration devrait également s'effectuer dans l'échange des savoirs relevant des opérations d'urgence. En effet, si les humanitaires ont une parfaite expertise pour sauver des vies, leurs actions ne peuvent porter des fruits que s'ils ont une meilleure connaissance des zones d'intervention pour pouvoir agir promptement. Or, la connaissance du terrain relève de l'expertise des professionnel·le·s du développement territorial (urbanistes et aménageurs), mais également des populations locales dont certaines se regroupent en organisations communautaires. Une collaboration entre ces différents acteurs serait ainsi au bénéfice des différents acteurs et permettrait surtout de réduire et mieux gérer les risques et les vulnérabilités liés à une urbanisation non maîtrisée.

Par ailleurs, il s'avère important de considérer le facteur espace/ temps dans la collaboration. Pour ce qui relève du facteur espace, il faut relever qu'à l'observation, « l'urbanisation humanitaire » dans les villes d'Abéché et de Goré se concentre davantage dans des zones précises qui sont pour la plupart des quartiers dans lesquels on dénombre plusieurs réfugié·e·s et déplacé·e·s. Cette pratique a comme corollaire de créer des écarts entre ces « quartiers humanitaires » et les quartiers environnants. Pour une meilleure approche, « l'urbanisation humanitaire » devrait s'étendre sur un espace plus vaste, celui de la ville tout entière. Par rapport au facteur temps, il y a lieu pour les acteurs d'œuvrer à ce que leur collaboration s'inscrive dans la durée au regard d'un contexte urbain africain marqué par la multiplicité et la complexité des crises qui entraînent de manière irréversible l'émergence des risques et des vulnérabilités.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il est essentiel d'extirper les points majeurs qui ressortent des différentes analyses. Rappelons d'emblée que l'ensemble des développements s'est attelé à l'examen du processus d'émergence et la transformation des villes sous le couvert de l'action humanitaire au Tchad. Le choix s'est porté sur Abéché et Goré, deux villes tchadiennes dont les mutations renseignent à suffisance sur l'avènement d'un « nouveau type de ville ». Les constats qui se dégagent permettent d'introduire le concept « d'urbanisation humanitaire », faisant référence à la transformation des milieux ruraux et urbains en espaces au sein desquels le développement infrastructurel, les relations économiques et sociales, l'usage de l'espace public, le style de vie, les genres de faire et les modes de production et de consommation se structurent autour et à partir des dynamiques humanitaires. S'il est vrai que l'humanitaire se profile comme un phénomène au centre des enjeux des villes de demain, au regard de l'accroissement des risques et des vulnérabilités liés à diverses réalités (crises, conflits, guerres, catastrophes naturelles, etc.), il est nécessaire de prendre en compte diverses variables qui constituent des défis à relever.

« L'urbanisation humanitaire » à Abéché et à Goré n'est pas sans conséquence sur la structuration de ces villes. Parmi les défis majeurs, la question foncière s'avère cruciale et mérite un intérêt particulier du fait de l'afflux de réfugié·e·s et déplacé·e·s. Ce problème, s'il n'est pas réglé, pourrait accentuer les conflits et les inégalités liés à l'occupation de l'espace entre les communautés autochtones et les nouveaux occupants. Aussi, la collaboration entre différents acteurs à Abéché et à Goré sonne comme une urgence. En effet, « l'urbanisation humanitaire » dans ces villes semble s'effectuer en marge de toute planification et réglementation adaptées aux réalités locales. Cette situation risquerait de déboucher sur de nouvelles formes de vulnérabilités et favoriser l'irruption de nouveaux risques. La solution réside dans l'impératif de repenser le jeu des acteurs (professionnelle·s de l'aide humanitaire,

urbanistes, membres de la société civile, décideurs, décideuses et populations autochtones) dans une approche plus complémentaire. Au-delà des aspects susévoqués, il est finalement intéressant, qu'en Afrique, soit également prise en compte l'urgence pour les acteurs locaux d'intégrer le champ de l'humanitaire, afin d'œuvrer à la « désoccidentalisation » de l'action humanitaire, pour que celle-ci prennent suffisamment la mesure des réalités locales et serve au mieux à l'urbanisation.

Références

- Abega, Séverin-Cécile. 2007. *Le Retour de la société civile en Afrique*. Yaoundé : PUCAC.
- Adoum, Souleymane Abdoulaye. 2012. Tchad : des guerres interminables aux conséquences incalculables. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 248, 45-55. <https://doi.org/10.3917/gmcc.248.0045>
- Ager, Michel, 2008. Quel temps aujourd'hui en ces lieux incertains ?. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 185-186, 105-120.
- Antoine, Philippe, 1997. L'urbanisation en Afrique et ses perspectives. Aliments dans les villes. En ligne : https://jaga.afrique-gouvernance.net/_docs/x6988f00.pdf
- Balandier, Georges (dir.). 1970. *Sociologie des mutations*. Paris : Anthropos.
- Bourdieu, Pierre et Wacquant, Loïc. 1992. *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.
- Brauman, Rony. 2009. Émotion et action humanitaire. *Études*, 410, 9-19. <https://doi.org/10.3917/etu.101.0009>

Bulletin d'informations, de recherche et d'analyse du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) sur la protection et l'inclusion des réfugiés, Édition Journée Mondiale des réfugiés, 20 juin 2018. En ligne : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/chad/document/tchad-bulletin-dinformations-de-recherche-et-danalyse-sur-la-protection-et>

Coquery-Vidrovitch, Catherine. 1988. Villes coloniales et histoires des africains. *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 20, 49-73. En ligne : https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1988_num_20_1_2795

Coret, Clélia, Zaugg, Roberto et Chouin, Gérard. 2020. Les villes en Afrique avant 1900. Bilan historiographique et perspectives de recherche. *Afriques* [En ligne], 11. <https://doi.org/10.4000/afriques.3043>

Cottureau Alain. 1969. L'apparition de l'urbanisme comme action collective : l'agglomération parisienne au début du siècle. *Sociologie du travail*, 11(4), 342-365.

Debos, Marielle. 2013. *Le Métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerre*. Paris : Karthala.

Ela, Jean-Marc. 1983. *La Ville en Afrique noire*. Paris : Karthala.

Fassin, Didier. 2010. *La Raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*. Paris : Seuil.

Favre, Johanne. 2007. Réfugiés et déplacés dans l'est du Tchad. De l'intervention humanitaire à la sécurisation militaire. *EchoGéo* [En ligne], *Sur le vif*. <http://doi.org/10.4000/echogeo.2061>.

Favre, Johanne. 2009. Le rêve de Largeau, pacifier et développer l'est du Tchad. *Afrique contemporaine*, 232, 115-132.

Gausset, Quentin. 2008. L'aspect foncier dans les conflits entre autochtones et migrants au Sud-ouest du Burkina Faso. *Politique africaine*, 112, 52-66.

Goemaere, Éric et Ost, François. 1998. *L'Action humanitaire : question et enjeux*. Bruxelles : Presses de l'Université de Saint-Louis.

- Maietta, Michel. 2015. Origine et évolution des ONG dans le système humanitaire international. *Revue internationale et stratégique*, 98. En ligne, DOI : 10.3917/ris.098.0053. URL: <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2015-2-page-53.htm>.
- Margueron, Jean-Claude. 1999. L'apparition des villes au Proche-Orient. I^{ve} - III^e millénaires. Dans *Actes du colloque, Institut français d'Etudes Arabes (IFEAD)* (216-242). En ligne : http://kubaba.univ-paris1.fr/2000/ville_pouvoir1/margueron.pdf
- PAM. 2006. Programme de pays- Tchad 10478.0 (2007-2010). Rome. En ligne : https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000036759
- Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. 2010. Migration forcée et urbanisation de crise : l'Afrique subsaharienne dans une perspective historique. *Autrepart*, 55, 3-17. <https://doi.org/10.3917/autr.055.0003>
- Piquard, Brigitte et Schweigman, Caspar. 2003. Le défi de la professionnalisation. *Bulletin de l'information de l'université de Louvain*, 139, 12-13. URL : https://sites.uclouvain.be/alumni/ucl/Lv_139-2.pdf.
- Rambaud, Placide. 1973. Village et urbanisation. Problèmes sociologiques. *Études rurales*, 49-50, 14-32.
- UNFPA. 2019. *État de la population mondiale 2019*. New York, Rapport annuel de la division des communications et partenariats stratégiques.
- UNOCHA. 2009. Tchad. Rapport sur la situation humanitaire, 19 mai-1er juin. En ligne : <https://reliefweb.int/report/central-african-republic/rapport-sur-la-situation-humanitaire-tchad-du-19-mai-au-01-juin-2009>

Yvan Hyannick OBAH

L'auteur est doctorant en sciences sociales à l'Université Catholique d'Afrique Centrale-Institut Catholique de Yaoundé. Chercheur à l'Institut des Politiques et Initiatives Sociales (IPIS), il fait également une thèse en

Action humanitaire et urbanisation au Tchad : le cas d'Abéché et Goré

science politique à l'Université de Yaoundé II.

Contact : obahyvan@gmail.com

Loïc Bertrand BIANGO NYAMA

L'auteur est doctorant en sciences sociales à l'Université Catholique d'Afrique Centrale-Institut Catholique de Yaoundé.

Contact : lbbnyama@gmail.com

Marie Thérèse MENGUE

Professeur titulaire à l'Université Catholique d'Afrique Centrale-Institut Catholique de Yaoundé et directrice de l'Institut des Politiques et Initiatives Sociales (IPIS), l'autrice est sociologue de formation.

Contact : mengue_mt@yahoo.fr

En ligne à :

https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/obah_nyama_mengue2021/

Pour citer cet article : Obah, Yvan Hyannick, Biango Nyama, Loïc Bertrand et Mengue, Marie Thérèse. 2021. Action humanitaire et urbanisation au Tchad : le cas d'Abéché et Goré. GARI. Recherches et débats sur les villes africaines, 1(1), 7-29. DOI : 10.46711/gari.2021.1.1.2



Quand l'accueil force la transition : migrations, insécurités et transformation urbaine à Garoua Boulaiï

PIERRE BORIS N'NDE

Résumé :

Les déplacements de populations d'une localité à une autre sont de nature à modifier les espaces d'accueil. À Garoua Boulaiï, les migrations pour des causes humanitaires qui ont entraîné l'installation des populations centrafricaines ont mis en lumière l'insuffisance, la défectuosité ou l'absence des dispositifs urbains d'accueil. Dès lors la ville se réinvente avec ses nouveaux arrivants mêlant insécurités, économie informelle et nouvelles sécurisations. Les structures ou modalités d'accueil et les nouveaux acteurs qui émergent en vue de contenir, accueillir et gérer les populations en détresse contribuent à façonner la ville en lui proposant une urbanisation par l'étalement. Sortant de son statut de région de transit, la petite ville fortement ruralisée se transforme pour inclure ce que lui suggèrent les nouvelles populations. La transition urbaine qui s'impose dans l'urgence peut être examinée sous l'angle des insécurités. *L'humanitarisation* et la militarisation qu'imposent les conflits armés dans les villes et villages du pays frontalier, la république centrafricaine, participent à cette transition.

Mots-clés : humanitaire, insécurité, réfugié, sécurisation

Abstract :

The movement of populations from one locality to another is likely to modify the reception areas. In Garoua Boulai, the migration for humanitarian reasons which led to the settlement of Central African populations highlighted the insufficiency, defectiveness or absence of urban reception facilities. From then on, the city reinvented itself with its new arrivals, mixing insecurity, the informal economy and new security. The structures or methods of reception and the new actors who emerge with a view to containing, receiving and managing populations in distress contribute to shaping the city by proposing an urbanisation through sprawl. Emerging from its status as a transit region, the small, highly rural town is transformed to include what the new populations suggest. The urban transition that is urgently needed can be examined from the perspective of insecurities. The humanitarisation and militarisation imposed by armed conflicts in the towns and villages of the neighbouring country, the Central African Republic, are part of this transition.

Keywords : humanitarian, insecurity, refugee, security, urban transition

Historique de l'article

Date de réception : 1 juin 2021

Date d'acceptation : 21 septembre 2021

Date de publication : 28 décembre 2021

Type de texte : Article

Introduction

Une ville qui connaît l'afflux de migrants engage presque automatiquement un processus de transformation, laquelle peut être passive ou active. En entraînant des évolutions en termes d'accroissement démographique, de développement des territoires (accroissement des superficies dans certains cas), les migrations, surtout d'urgence, se posent à la ville en « enfonçant » ses portes pour lui imposer une transition. Selon Jean-Fabien Steck, « la transition urbaine est un passage par étapes » (2006, p. 3). Pour lui, discuter de la transition urbaine, c'est considérer quelques approches : le développement démographique, l'approche par les lieux et l'approche par le questionnement sur le statut de citadin (*ibid.*, p. 4). Pour l'occasion, nous ajouterons une approche par les dynamiques d'appropriation et de transformation des espaces qui concourent à transformer la ville dans son ensemble. La transition urbaine peut prendre une coloration particulière lorsque des questions de sécurité se posent. On ne saurait parler de transition, sans évoquer une phase de bouleversement, de « crise » invitant à un changement. Le processus de changement, très souvent, naît de la capitalisation des expériences et de la capacité de la gouvernance urbaine à initier un passage, une transition.

Nous souhaitons, pour le présent article, interroger les effets de migrations d'ordre humanitaire sur le développement des villes frontalières camerounaises. Nous questionnons particulièrement celles qui surviennent à l'occasion des conflits dans les pays voisins, notamment en République centrafricaine ou au Nigéria. Notre objectif est de comprendre les dynamiques d'insertion dans les villes, ainsi que les manifestations qui en résultent. Des villes telles que Garoua Boulai, Meiganga, Bertoua ou même Maroua qui accueillent des populations en détresse depuis plusieurs années, se sont transformées, ont dû adopter de nouvelles dynamiques, de nouveaux modèles de gestion, ont dû accorder un haut niveau de considération à l'aspect sécuritaire. Nous

accordons une attention particulière à la ville de Garoua Boulai dans ses aspects sécuritaires. Elle est située dans l'Est du pays, à la lisière frontalière entre la République centrafricaine et le Cameroun.

La sécurité représente, parmi les phénomènes urbains, une réalité qui influence l'organisation de la vie communautaire et individuelle. Tant la sécurité a des liens étroits avec la vie sociale, que son corollaire l'insécurité a des relations avec les perceptions que les individus ont de leur environnement de vie. L'insécurité, c'est l'absence de sécurité. C'est l'inconfort vécu par les individus. L'insécurité est habituellement reliée à la violence, à l'agression physique ou mentale de la personne, aux cambriolages ou aux vols. C'est une situation dans laquelle l'on craint pour sa personne et ses biens. L'insécurité peut être physique et concerner directement les conditions matérielles de l'Homme. Elle peut aussi dépasser le cadre de la matière et toucher le domaine psychologique et la sphère des représentations. Elle peut embrasser un champ beaucoup plus large et concerner toute situation d'incohérence entre les conceptions psychologiques d'un état de sécurité et la réalité apparente. Dès lors, la notion d'insécurité comprendrait des aspects qui, au préalable, n'ont aucun lien avec la menace ou la violence. La crainte d'une telle réflexion serait de rendre la notion trop englobante et de diluer l'essence même de ce qui constitue l'insécurité. Dans la mesure où elle renverrait finalement à des représentations singulières, le phénomène en lui-même ne renseignerait plus sur les expériences des groupes, n'importe quel malaise serait interprété comme de l'insécurité. Pourtant, l'insécurité ne représente pas seulement une situation, mais aussi un vécu, une expérience et une vision du monde.

La vision du monde est la représentation ou la construction mentale des significations que les individus accordent à l'espace, aux lieux, aux symboles de la ville (pour ce qui nous concerne) en rapport avec leur histoire. Dans la plupart des cas, l'accueil des populations migrantes – et plus précisément des populations réfugiées – a toujours soulevé des problématiques sécuritaires. À Garoua Boulai, on a noté une recrudescence de l'insécurité ou même la survenance de certains types

Quand l'accueil force la transition : migrations, insécurités et transformation urbaine à Garoua Boulai

d'insécurité qui n'existaient pas dans la région. Répondre à la menace tout en gardant son hospitalité représente un réel défi pour les villes en pareille situation. Les villes refuges, qui très souvent à la longue, abandonnent leur caractère transitoire (étape pour les populations réfugiées) pour s'installer dans la permanence, forcent la transition urbaine. La ville devra s'organiser pour faire avec ses nouvelles populations, sa nouvelle réalité. Dès lors, comment se manifeste la transition urbaine dans un contexte d'accueil de populations réfugiées eu égard aux problématiques de sécurité? Poser une telle question, c'est s'appesantir sur les manifestations des insécurités, les réponses et les dynamiques de transformations sociales et spatiales. Cet article puise ses sources dans différentes enquêtes de terrain menées entre 2016 et 2017 à Garoua Boulai et à Gado Badzeré (site de réfugié·e·s) à l'occasion d'une recherche postdoctorale. En plus d'observations, des entretiens semi-directifs avaient été menés ainsi que des groupes de discussion rassemblant non seulement des acteurs humanitaires (organisations internationales humanitaires), mais aussi des populations réfugiées organisées en associations ou comités, selon l'expression locale.

Les villes en situation d'accueil

Les dispositifs d'accueil dans les villes africaines présentent des caractéristiques de précarité que l'on reconnaît très souvent aux infrastructures urbaines qui n'ont pas beaucoup changé depuis plusieurs années. Les villes sont convoitées par les migrants en raison de leur sécurité, de leurs potentialités économiques, sociales ou même des structures de santé (emploi, soins hospitaliers, sécurité physique, logement). Cependant, lorsque le flux de migration devient important, les dispositifs d'accueil ne sont pas toujours à la hauteur pour gérer les grosses vagues de migrants. Pour un auteur comme Mehdi Lahlou (2002), les facteurs de croissance démographique ne jouent pas en faveur

des populations africaines qui affichent, entre 1995 et 2000, un taux de natalité de 38%¹, bien supérieur aux populations des autres continents. À cela, s'ajoutent des affections telles que le paludisme ou le SIDA qui touchent des millions de personnes. Les villes absorbent une masse importante de pauvres et par conséquent, elles n'offrent pas un cadre d'accueil de nature à faciliter l'insertion dans le tissu économique. Antoine observait déjà dans les années 90 que

Les équipements et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La ville africaine est dévoreuse d'espace, et au fur et à mesure de son extension, les charges des différents équipements urbains deviennent élevées du fait de la longueur des réseaux : alimentation en eau, assainissement, transports... En Afrique subsaharienne, le phénomène urbain constitue une préoccupation majeure, car la croissance démographique rapide des villes s'est faite sans rapport avec le développement des capacités de production économique (Antoine, 1990, p. 3).

Les villes africaines présentent depuis les indépendances un certain nombre de difficultés à répondre aux besoins de leur population. Ces difficultés se manifestent dans les pratiques quotidiennes des populations urbaines. Jean-Marc Ela (1983) décrit la ville africaine comme un univers de la débrouille et de la précarité. En étudiant la quotidienneté, il analyse la vie urbaine comme un ensemble d'interactions mises en lumière dans ses faits ordinaires chargés de violence, d'insécurité matérielle et de crise de subsistance (Yao Assogba, 2017). En commentant Jean-Marc Ela, Yao Assogba part du constat que

des contraintes structurelles, en l'occurrence la faillite et l'épuisement du modèle néocolonial de croissance et de développement, les processus d'exclusion des individus, des groupes ou des régions des réseaux officiels d'accumulation, le développement d'une « économie de prédation », la mainmise des sociétés multinationales sur d'importantes ressources naturelles, les PAS, etc. ont produit des contextes d'insécurité matérielle et de crise de subsistance qui représentent des situations favorables à l'explosion des conflits et de différentes formes de violence ... (Yao Assogba, 2017, p. 56).

1. Ce taux est bien plus élevé aujourd'hui.

La ville est décrite par la rue et ses symboliques du quotidien. Les citadins, surtout ceux d'en bas, subsistent à travers une économie de la débrouille caractérisée par la prédominance d'activités informelles. Il s'agit d'un « lieu où se déploie un imaginaire de survie dont l'enjeu est le pouvoir » (Yao Assogba, *ibid.*). La survenance de migrants pose donc des problèmes supplémentaires. Les infrastructures ne sont pas commodes ni adaptées lorsqu'elles existent pour favoriser l'accueil des nouveaux arrivants (Locoh, 1989). Pour Locoh (1989) les familles peuvent jouer un rôle essentiel dans l'accueil des migrants. En effet, dans le cadre des solidarités traditionnelles, le devoir d'hospitalité est un puissant stimulant de la migration (Descloîtres, 1972). Les membres qui ont précédé la famille dans les villes peuvent donc « encourager » ou « déclencher » la décision de migrer. Ceux-ci vont jouer le rôle de structures d'hébergement (souvent temporaires), de facilitateurs dans la recherche d'emploi ou de développement d'activités commerciales et parfois informelles. Les familles vont enfin jouer un rôle de contrôle social (dans la disposition du revenu et la nuptialité) qui est moindre que celui des sociétés traditionnelles d'origine, compte tenu des exigences propres aux dynamiques urbaines.

Avec Locoh (*ibid.*), on est en face d'une forme particulière d'accueil à travers les solidarités où les arrivants sont accueillis et introduits dans les circuits urbains. Très souvent, la rareté de l'emploi les pousse à s'insérer dans les activités informelles. C'est ce que Sally E. Findley (1989) rapporte dans son étude des migrations féminines où les femmes qui migrent ont généralement un taux de scolarisation bas et sont par le fait même, inaptes à occuper un emploi dans le circuit formel : elles vont exercer des emplois informels et de service (travail de domestique).

La rareté de l'emploi conduit très souvent à des conditions de vie misérables. C'est le sens des propos de Mehdi Lahlou et Claire Escoffier. Dans leur travail sur les itinéraires des migrants subsahariens au Maroc en attente de franchir la mer pour gagner l'Espagne et largement l'Occident, ils relèvent que

les migrants habitent généralement dans les quartiers populaires à la périphérie de la ville de Rabat. Quatre à six personnes vivent dans une pièce commune louée à des particuliers, dans des conditions de précarité extrême : quelques matelas par terre, des ustensiles de cuisine, quelques habits... De nombreux migrants, qui ont tenté leur chance vers Ceuta et ont échoué, se retrouvent sans ressources et dorment parfois dans la rue (2002, pp. 27-28).

En dehors de l'emploi et du logement, l'école ou l'éducation représente un autre objectif de migration et par le fait même, une structure d'intégration dans la ville. Younes Lfatmi (2017) a examiné l'accès des enfants réfugiés syriens à l'école à Rabat (Maroc). Il en ressort que les règles légales en matière de droit d'asile étant en cours d'élaboration suivant l'adhésion du pays à la convention de Genève de 1951, la gestion des réfugiés se fait de manière transitoire et provisoire. Ayant ainsi une condition légale transitoire, l'accès à l'éducation pour les enfants peut très bien consacrer l'intégration dans la société d'accueil. L'État, en affermissant le droit à la scolarisation, octroie un statut légitime qui concourt à dissiper le sentiment d'insécurité qui plane. « L'intégration des enfants syriens dans la société à travers l'école publique serait effectivement un moyen d'accélérer l'adaptation de leurs parents/famille, en leur donnant les moyens de gérer le rapport à leur nouvelle situation » (Younes Lfatmi, 2017, p. 21). Il faut, dans ce cas de figure, la contribution significative de la Fondation Orient-Occident – FOO, une organisation à but non lucratif basée principalement à Rabat, partenaire du HCR et mandatée pour la gestion des affaires des réfugiés sur plusieurs plans (accueil, logement, éducation). Cela fait du cas des réfugiés syriens une situation des plus « envieuses » quand on sait que les migrants de tout pays n'ont pas forcément droit à ces avantages ou facilitations en vue de s'intégrer dans les villes d'accueil.

On peut discuter des villes d'accueil en Afrique subsaharienne en posant avec Marianne Morange et Amandine Spire (2019, p. 6) la table du droit à la ville, non seulement dans sa conception primaire propre à Henri Lefebvre (1968), mais aussi à travers une approche par hybridation du droit à la ville qui suggère une articulation entre citoyenneté et cidadinité, de sorte qu'une correspondance soit établie entre les droits citoyens et

les droits de l'habitant. Le droit à la ville a été associé, dans certains travaux, aux droits humains (Zérah et al., 2011) afin qu'une nouvelle génération de droits humains – les droits urbains – se synchronise aux droits humains, économiques ou politiques dans le sens d'une lutte contre la pauvreté et les inégalités urbaines (Susan Parnell et Edgar Pieterse, 2010; Attoh, 2011).

Au Sud, la notion de droit à la ville résonne directement avec la question des besoins élémentaires et de l'accès aux services et au logement, un défi rendu encore plus urgent et ardu par les rythmes de croissance urbaine. Cette lecture a été facilitée par l'ambiguïté du terme de droit. Il s'insère bien dans le langage onusien et dans la rhétorique des droits de l'Homme (Marianne Morange et Amandine Spire, 2019, p. 8).

Cependant, en réaffirmant la propriété privée et en dépolitisant la notion du droit à la ville, l'ONU a, lors du sommet Habitat III de Quito en 2016, préféré mettre de l'avant l'expression ville inclusive : « cities for all ». Malgré la complexité de la notion, il faut dire que l'ambition est de travailler sur une vision de la ville, en tant que projet intégrateur et facilitateur, qui garantirait aux habitant·e·s, les possibilités (choix) de créer des espaces, de produire la ville. C'est en effet ces formes de possibilités qu'on attribue à la ville accueil ou « ville refuge » pour utiliser une expression chère à Cyrille Hanappe (2020), de manière à servir pour les éventuels migrants, de coussins permettant d'amortir les chocs liés aux migrations humanitaires ou d'urgence (pour des causes de guerres, conflits ou catastrophes naturelles).

Si l'on retient que le travail et le logement sont les deux étapes majeures de l'insertion économique des nouveaux migrants (Ouédraogo, 1987)², on pourrait comprendre que les migrants n'ayant pas pu s'insérer économiquement dans le circuit urbain sont aux portes de la délinquance. En constituant un groupe vulnérable, conséquence d'une insuffisance ou d'une absence de structures d'accueil adéquates, cette catégorie peut très vite devenir dangereuse, s'ouvrir à la violence et devenir actrice d'insécurité.

2. À partir du cas burkinabè.

Tout compte fait, la catégorie de migration qui nous préoccupe est celle des migrations d'urgence. Elle met en scène les populations migrantes, parties principalement de la République centrafricaine à la recherche d'un refuge au Cameroun, notamment à Garoua Bouläï, une ville qui accueille plusieurs de ces réfugié·e·s.

Manifestation des insécurités

Avant d'aborder les phénomènes d'insécurité, il est judicieux de présenter l'environnement urbain qui prévaut au moment de l'arrivée des populations réfugiées. Les équipements, infrastructures et services urbains disponibles au début de l'accueil et même longtemps après ne sont pas de nature à offrir des possibilités d'accueil appropriées. On comprendra plus loin l'intérêt pour les interventions – d'urgence – des organisations internationales et humanitaires devant le volume sans cesse grandissant des migrant·e·s traînant très souvent avec eux des affections; et de l'armée pour répondre au développement des insécurités.

Garoua Bouläï, un morceau de ville : structures rudimentaires, afflux importants de réfugié·e·s et manifestation des insécurités

À l'issue des travaux menés auprès des populations centrafricaines dans l'Est du Cameroun, nous relevons que le statut des réfugiés est une situation transitoire assez délicate pour les migrant·e·s qui leur confère une fragilité et une existence provisoires. Cette étape éprouvante psychologiquement et même physiquement, soulevait et soulève encore une question prégnante : la sécurité des personnes.

Quand l'accueil force la transition : migrations, insécurités et transformation urbaine à Garoua Boulāï

Garoua Boulāï est une commune de la région de l'Est du Cameroun qui couvre une superficie d'environ 2125 km² avec une population estimée à 55000 habitants³, d'après les données du système d'information sanitaire de 2010. Avant de parler d'accueil des populations réfugiées, il faut souligner que cette petite ville a une activité économique basée sur l'agriculture. La culture des produits vivriers est principalement tournée vers la consommation et la commercialisation locale. La proximité avec la République centrafricaine aide à approvisionner le marché local en bétail. Par ailleurs, les richesses du sous-sol favorisent une exploitation minière rudimentaire qui rend le travail pénible et peu rentable. L'exploitation des mines d'or draine les populations vers des chantiers d'or permanents.

En matière d'infrastructures, la ville compte un hôpital et quelques établissements scolaires. En matière hydraulique, l'eau n'est que très peu desservie par la compagnie d'eau nationale (CDE⁴), mais davantage par des forages privés, des puits et des sources non aménagées. Il existe un réseau d'électrification fourni par la compagnie d'électricité ENEO, très limité à une portion de la ville et dont l'alimentation est interrompue quotidiennement à cause des délestages programmés. Une grande partie des quartiers et des villages environnants ne sont pas desservis. Les populations se servent très souvent des lampes à énergie solaire pour l'éclairage domestique et lorsque la nécessité s'impose, les commerçants se servent de groupe électrogène pour alimenter les appareils et machines en électricité. Avant le récent conflit centrafricain qui a favorisé l'afflux le plus important de réfugié-e-s et l'incursion de bandes armées dans la région, Garoua Boulāï était essentiellement reconnue comme une ville de transit vers le Grand Nord, le Grand Sud et la RCA⁵. La ville disposait donc de très peu de dispositifs pour accueillir une quantité importante de populations. Les tout premier-e-s arrivant-e-s se trouvaient des espaces de fortunes dans des conditions de salubrité exécrables. Les

3. http://www.cvuc-uccc.com/national/index.php/fr/carte-communale/region-de-lest/123_association/carte-administrative/est/lom-et-djerem/492-garoua-Boulai

4. Camerounaise des Eaux.

5. République Centrafricaine.

premiers espaces aménagés pour l'accueil des réfugié·e·s étaient situés sur des terrains improvisés au centre-ville où des espèces de tentes d'urgence étaient érigées. Les vieux bureaux de la sous-préfecture ont, pendant quelque temps, servi de bureau de réception et d'enregistrement des migrant·e·s (image 1⁶), en même temps de logis provisoire pour certains d'entre eux et elles (image 2⁷).



Image 1. Logis et poste provisoires d'enregistrement / Image 2. Espace de fortune en attendant la prise en charge

La crise qui a débuté en 2013 en RCA a forcé des milliers de personnes à chercher refuge dans les pays voisins, dont le Cameroun. En accueillant d'importantes quantités de populations, les villes d'accueil ne sont pas non plus exemptes d'incursions de bandes armées venues du pays en crise. La population grandissante des réfugié·e·s, qui passe la frontière camerounaise pour y trouver abris et secours, a forcé l'intervention non seulement du gouvernement, mais également du HCR⁸ et de nombreuses organisations non gouvernementales nationales et internationales. Des installations et commodités ont été construites dans certains villages à proximité de la ville pour canaliser la grande population que Garoua Boulai ne pouvait accueillir.

Chaque jour, il y a de nouvelles arrivées à Garoua-Boulai et dans les 12 autres points d'entrée au Cameroun dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, soit entre 4 000 et 5 000 personnes par semaine, selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les

6. Crédit photo : <https://www.dw.com/fr/le-calvaire-des-refugiés-centrafricains-au-cameroun/a-56281996>

7. Crédit photo : <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/reportage/2014/03/12/le-cameroun-confronte-un-afflux-important-de-refugiés-centrafricains>

8. Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Quand l'accueil force la transition : migrations, insécurités et transformation urbaine à Garoua Boulai

réfugiés (HCR). Au total, le Cameroun abrite désormais plus de 130 000 personnes ayant fui les violences en Centrafrique. À Garoua-Boulai, des milliers d'entre elles dorment à la belle étoile à l'intérieur d'un site créé dans l'urgence par les autorités locales et le HCR (*Jeune Afrique*, 14 mars, 2014)⁹.

Certains témoignages recueillis sont révélateurs des difficultés, pour le pays ainsi que pour la ville, à répondre à l'accueil et à offrir des structures élémentaires pour servir de refuge aux populations en détresse. Dans l'urgence, en attendant de viabiliser plusieurs sites dans les villages environnants, plus d'une centaine de tentes sont construites à Garoua Boulai. Le manque ou l'insuffisance de points d'eau et de latrines faisait déjà craindre un risque d'épidémie. Le rapport de Médecins Sans Frontières paru le 14 février 2014 faisait également état des difficultés, des débordements pour les camps de transit érigés, notamment à Garoua Boulai¹⁰ et même des problèmes d'ordre sécuritaire.

Dans les débuts de la réponse humanitaire, d'importants problèmes de sécurité se sont posés. Ils étaient particulièrement dus à l'incursion des bandes armées poursuivant le conflit de la Centrafrique vers le Cameroun et à des comportements délinquants des nouveaux et nouvelles arrivant-e-s. Les populations d'accueil découvraient alors non seulement une augmentation des cas de violence, mais également des types d'insécurité qui se renouvellent¹¹ suivant la situation sécuritaire et politique de la République centrafricaine.

La présence massive de bataillons de l'armée camerounaise, des chars d'assaut et de plusieurs dispositifs militaires indique que l'insécurité demeure préoccupante pour les populations et les autorités publiques. En plus de l'incursion de bandes armées qui commettent des enlèvements, la présence parmi les populations réfugiées de personnes armées causant des exactions auprès des populations hôtes fait naître des tensions qui

9. <https://www.jeuneafrique.com/depeches/20549/politique/garoua-Boulai-premiere-halte-sur-la-route-de-lexil-de-centrafrique/>, consulté le 6 août 2021 à 3 : 05.

10. <https://www.msf.fr/actualites/refugies-centrafricains-au-cameroun-ils-sont-tres-affaiblis-mais-ils-sont-surtout-traumatises>, consulté le 06-08-2021 à 3 : 31.

11. Notamment les enlèvements, les infanticides, les viols, etc.

rendent difficile la cohabitation entre les réfugié-e-s et ces populations. D'ailleurs, dans le quotidien en ligne Alwihda Info dans sa parution du 5 juin 2014, on peut lire l'état ambiant d'insécurité :

La situation sécuritaire est devenue très préoccupante à Garoua Boulai, où l'on peut acheter une grenade à 200 FCFA et pistolet automatique (PA) à 10000 FCFA seulement. La ville étant entourée de rebelles, dans un affrontement sans merci entre les ex-Seléka et vainqueurs d'hier (en majorité musulmans), et les anti-Balaka (essentiellement chrétiens). Dans une psychose générale, la ville vit dans une menace permanente, polluée qu'elle est d'individus suspects... Les services de la Douane, souvent aux prises des assauts des rebelles, ont pratiquement cédé leur activité de surveillance à l'armée, faute d'une logistique adéquate. Et pendant que l'on apprête le poste de combat ici, de l'autre côté, non loin d'un char de l'opération Sangaris, les rebelles restent en situation d'attaque, avec des armes lourdes¹².

En réalité, cette ville a connu des insécurités bien avant la grosse vague de migrant-e-s réfugié-e-s des 10 dernières années. Les insécurités transfrontalières comprennent des enlèvements, des vols de bétail, des violences et même des meurtres. En effet, la littérature sur l'insécurité transfrontalière dans toute la région de l'Est et du Grand Nord du Cameroun n'est pas pauvre. Les travaux d'Abé (2003) sur les Zargina¹³ de l'Extrême-Nord du Cameroun en sont une illustration. Dans la même thématique, Saïbou (2001) établissait l'historicité de cette criminalité et la mobilisation des autorités traditionnelles pour la combattre. Il montre comment l'instabilité politique dans les pays frontaliers crée un contexte favorable au développement du banditisme transfrontalier.

Phénomène polysémique, le banditisme de grand chemin s'est enrichi d'une main-d'œuvre abondante du fait de la prolifération des sans-emplois, d'une main-d'œuvre experte du fait de la prolifération de combattants anciens ou en activité et d'une logistique conséquente du fait de la prolifération des armes de guerre passées aux mains des populations dans un contexte de militarisation de l'ethnie (Saïbou, 2006, p. 119).

12. https://www.alwihdainfo.com/Garoua-Boulai-Le-traumatisme-des-populations_a11562.html, consulté le 06-08-2021 à 3 : 31.

13. Expression locale qui signifie coupeurs de route.

Après la réaction militaire gouvernementale de 2002 dont l'objet était d'éradiquer le grand banditisme dans les zones concernées s'en est suivie une accalmie. Cependant, « l'une des constantes de l'histoire du banditisme de grand chemin en Afrique subsaharienne, c'est sa capacité à se reproduire, à muter au gré des changements de la politique répressive de l'État, et au gré de l'apparition de nouvelles conjonctures criminogènes, lesquelles disséminent de nouveaux vecteurs de l'agression et de nouveaux acteurs de la criminalité transfrontalière » (*ibid.*, p. 120). Cette forme d'insécurité transfrontalière serait cyclique et suivrait la conjoncture politique et économique. On notera par exemple avec Owono (2017) que le phénomène des coupeurs de route apparaît au Cameroun dans les années 1980. Limité à ses débuts dans le Nord, ce phénomène va se disséminer dans l'Est, l'Ouest et le Centre. Cette insécurité est due à la déchéance économique des populations Mbororo, peuples de pasteurs. Dans les années 1970 à 1980, ces derniers ont vu leur bétail périr à cause de sécheresse qui a ravagé tout le sahel africain, les obligeant ainsi à pratiquer d'autres activités de survie. Minoritaires et considérés comme des exclus sociaux, ils se livrent à toutes sortes de vices. Pour recréer leurs cheptels, certains vont devenir des criminels (Saïbou, 2010; 2011). C'est donc la naissance du grand banditisme, des coupeurs de route ou *zargina* que même le *Puulaku*¹⁴ ou les lois du *diina*¹⁵ ont du mal à éradiquer (Seignobos, 2011).

Pour Samuel Dawai (2019), la criminalité transfrontalière serait la cause du retard du développement des régions frontalières. En étudiant les immigrant·e·s tchadien·ne·s dans les villes de Ngaoundéré, Maroua et Garoua et la criminalité dont ils ou elles sont acteurs, on comprend que le nombre des migrant·e·s s'agrandit en raison de l'hospitalité des populations, de la stabilité politique dans leur pays d'origine, de la porosité des frontières camerounaises et de l'absence d'une politique efficace de gestion des migrations (Dawai, 2019, p. 15). Les chiffres de plus en plus élevés de migrant·e·s incarcéré·e·s, les violences et le banditisme

14. Code d'honneur et de valeurs partagé par les membres de la communauté qui oblige à la bienséance, au respect des lois, coutumes, au respect d'autrui et de ses biens.

15. Seignobos traduit cette expression par « religion ».

dans lesquels ils ou elles sont impliqués témoignent à suffisance des conséquences dans les villes d'accueil : une augmentation de l'insécurité et de la peur urbaines. Au cœur du statut transitoire du réfugié, les populations d'accueil expriment le sentiment d'insécurité. Ces phénomènes d'insécurité se propagent dans le vécu des populations réfugiées, dans leurs ressentis et dans leur nouvel environnement. C'est cela qui détermine la qualité de leur accueil, de leur intégration et de leurs rapports avec les populations hôtes.

Comprendre le sentiment d'insécurité chez les migrant·e·s réfugié·e·s

Le sentiment d'insécurité est un paramètre de compréhension de l'état de sécurité dans un lieu. Il s'observe à partir des représentations individuelles et des repères psychologiques reliés à l'environnement ou à l'espace de vie des populations migrantes (réfugiés) et les populations d'accueil. C'est un phénomène complexe qui traduirait une réaction de peur face à la rupture d'un certain ordre social dont les signes les plus visibles sont la délinquance, le vandalisme et toute une série de comportements et d'attitudes tels que l'attroupement de jeunes dans certains lieux, les rixes sur la voie publique, les scènes de disputes familiales, l'ivresse, etc. Généralement, le sentiment d'insécurité traduirait un phénomène de crainte, une sorte d'angoisse face à la crise des modes de socialisation et de régulation sociale (Bonafé -Schmitt, 1991, p. 177). C'est ce sentiment qu'on retrouve chez les populations hôtes ou d'accueil vis-à-vis des réfugié·e·s et chez la plupart des réfugié·e·s de la localité de Garoua Boulai qui, en rupture avec leur société d'origine et vivant dans des conditions de précarité, expriment une difficulté à s'intégrer dans les communautés d'accueil.

Pour Chagui boff (1991), le sentiment d'insécurité exprime une difficulté conceptuelle. Différent de l'expression anglosaxonne *fear of crime*, le concept de sentiment d'insécurité élimine l'objet de la peur pour

n'en retenir que le vécu subjectif, une peur de tout : d'être victime, de ne pas ou plus maîtriser son environnement... Ce sentiment apparaît et se développe dans une situation perçue comme potentiellement dangereuse et qui dépend des facteurs environnementaux et bien d'autres qui caractérisent l'expérience de celui qui perçoit. L'auteur opte pour une approche psychologique en relation avec les manifestations comportementales et les situations qui les provoquent, en insistant sur l'expérience personnelle du sujet.

À partir des populations urbaines amenées à cohabiter avec les migrant·e·s réfugié·e·s, un type de sentiment d'insécurité est manifeste : les représentations de l'étranger. Trois éléments sont déterminants : le risque d'être la victime d'une agression provenant des migrant·e·s, la perception individuelle de ce risque et l'estimation de la vulnérabilité personnelle qui en découle (Moser et Lidvan, 1991). Longtemps considéré comme une réponse individuelle et affective à la criminalité ambiante, le sentiment d'insécurité entraîne des restrictions comportementales et des mesures de prévention. Cela s'est manifesté au niveau local par la mise en place des comités de vigilance, des organisations populaires qui choisissent de collaborer avec les forces publiques de sécurité (gendarmerie nationale, police et même l'armée).

Vu que certaines variables démographiques, sociales, comportementales et d'exposition aux médias n'expliquent pas de façon optimale le sentiment d'insécurité, Moser et Lidvan (1991) se focalisent sur des déterminants physiques et environnementaux. Les villes grandissantes en sont particulièrement concernées. La population nombreuse et l'hétérogénéité des habitant·e·s peuvent créer la crainte. Les relations des habitant·e·s avec leur environnement immédiat sont un paramètre d'observation de ce sentiment d'insécurité. L'incivilité, les dégradations de l'environnement, l'aspect négligé ou délabré peuvent être interprétés comme un déclin de l'ordre social, selon qu'il existe une forte relation entre le degré d'incivilité perçu par les habitant·e·s d'un quartier donné et le sentiment d'insécurité.

Moser et Lidvan (1991) mettent en évidence la représentation de l'environnement à partir de la grille de Kelly (1955) qui soutient que tout individu utilise une série de dimensions conceptuelles (qui servent à qualifier et à décrire) pour structurer un domaine spécifique. On peut dire que les éléments de l'ordre des sensations visuelles sont plus marquants que ceux de l'ordre auditif. Quelques éléments environnementaux peuvent être retenus pour la grille :

- 1) Présence/absence d'autrui;
- 2) Obscurité/clarté;
- 3) Familiarité/étrangeté;
- 4) Bruit/Silence;
- 5) Endroits ouverts ou non délimités/endroits clos ou délimités;
- 6) Saleté, délabrement/propreté;

7) Absence de repères visuels, monotonie/ espace varié à taille humaine.

Pour ce faire, un environnement agréable est marqué par les caractéristiques suivantes : familier, lumineux, propre, dégagé et bien entretenu. Il est associé à une représentation positive : accueillant, sécurisant, donnant envie de rester. La représentation de l'environnement souhaitable est caractérisée par les attributs clair, varié, propre, familier. L'impression de sécurité ou d'insécurité générée par l'environnement est donc essentiellement une impression visuelle dans laquelle le bruit n'a qu'une place secondaire. Le sentiment d'insécurité a dès lors un réel caractère subjectif et une relation apparemment irrationnelle avec le niveau objectif de criminalité. C'est ce qui pourrait expliquer les tensions qui ont suivi entre les deux principaux groupes de populations en présence.

Marginalisation et criminalisation

Les travaux effectués sur l'environnement sécuritaire des réfugié·e·s du site de Gado Badzeré et de la localité de Garoua Boulai (N'ndé, 2018) rapportaient déjà les inquiétudes manifestées par les populations réfugiées de ne pas être incluses dans le processus de leur propre gestion. De plus, les incidents de sécurité liés aux soulèvements dans les sites, aux enlèvements d'enfants, aux assassinats, aux cambriolages ont fait d'elles, paradoxalement, les principales actrices de l'insécurité. Le sentiment d'insécurité vécu par les réfugié·e·s et davantage l'insécurité en elle-même a un lien étroit avec leur marginalisation sociale. Théoriquement, la marginalisation comprend toute forme de stigmatisation ou de discrimination. Le sentiment de marginalité peut faire l'objet de plusieurs interprétations. Il s'agit ici de l'impression d'être exclu des processus sociaux. Certaines populations peuvent être catégorisées et faire l'objet de violence. C'est ce que démontre Body-Gendrot (2010) dans son étude des banlieues françaises sur la stigmatisation des jeunes issus de l'immigration; ces derniers sont souvent visés en premier lors des opérations de répression policière. Cette auteure pose que les populations à qui on attribue les actes d'insécurité en sont très souvent les victimes. Elle est rejointe dans son développement par Guillaumin (1994, p. 678) qui défend l'idée d'une discrimination généralisée envers les minorités, elles-mêmes victimes d'insécurité. Dans ce cas, la marginalisation peut se décliner en stigmatisation, en discrimination et en insécurité. Il s'agit d'une insécurité des populations discriminées ou défavorisées. La criminalisation n'échappe pas non plus aux dynamiques qui affectent la ville. C'est un processus d'accusation, d'attribution de stéréotypes criminels à une catégorie de personnes, généralement défavorisées ou pauvres. Pour Jane et Peter Schneider (2008), la construction de la catégorie criminelle traduit l'attribution de caractéristiques d'insécurité à un groupe.

Dans la mesure où l'afflux des réfugié-e-s et leur désormais intégration dans l'espace urbain de Garoua Boulaï ainsi que des localités environnantes correspond à l'arrivée des nouvelles formes d'insécurité sus-citées, les nouvelles menaces s'observent à partir des représentations populaires vis-à-vis des migrant-e-s. C'est donc cette insécurisante migration qui contribue systématiquement¹⁶ à ternir les rapports entre les communautés.

Ainsi, on parle de la ville comme un espace qui, non seulement, se transforme, mais produit des marginalités. Les réfugié-e-s, par le fait même de rechercher la paix et la sécurité, se rendent victimes de marginalité. Cet état des choses n'a fait que contribuer à exacerber les déséquilibres que la ville de Garoua Boulaï, à travers ses instances politiques et administratives, s'active à remédier.

Les réponses aux insécurités

Quoique les populations, sous les formes d'organisations vernaculaires, contribuent à faire face à l'insécurité, nous allons nous attarder sur le déploiement de l'armée. Sa présence permanente modifie le paysage urbain.

16. Car on rencontrera des communautés, notamment de Gado Badzeré qui affirment maintenir d'excellents rapports avec les populations réfugiées.

Villes et transition urbaine sécuritaire : gouverner les différences

Les réponses apportées par l'administration publique, ainsi que les différentes organisations non gouvernementales, associations ou organisations internationales aux différentes vagues de migrations ont contribué à transformer le visage de la ville de Garoua Boulāï.

La présence militaire (couvre-feu)

La position géographique de Garoua Boulāï fait d'elle une ville frontalière à la République centrafricaine qui partage plus de 1000 kilomètres de frontière avec le Cameroun. Depuis l'éclatement des conflits en RCA, de nombreux gangs armés ont établi leurs bases dans l'Est du Cameroun. Face aux incursions de bandes armées venues du pays voisin, la mobilisation de l'armée camerounaise, organisée en diverses sections, a presque militarisé la ville et les localités environnantes. Passant généralement par des brousses qui jonchent la frontière mal maîtrisée par les autorités frontalières du Cameroun, les groupes armés, qui appartiennent très souvent aux ex-anti-Balaka, sèment la terreur et l'insécurité auprès des populations (à la fois les réfugié-e-s et les populations d'accueil) de la ville et constituent la raison d'être des dispositifs militaires dont le but est de renforcer la sécurité dans la région. En plus des contrôles mixtes de la police et de la gendarmerie, plusieurs bataillons de l'armée camerounaise sont installés : le Bataillon d'Infanterie Motorisée (BIM) et le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR). Un couvre-feu est institué à 23h, et ce, depuis 2014. Les forces de maintien de l'ordre observent une surveillance accrue des quartiers frontaliers avec la République centrafricaine, notamment Sabongari, Zoukoundé, Sabal ville et Shell. La militarisation de la ville est d'autant plus importante que les risques d'insécurité sont élevés. C'est dans cette logique que l'armée camerounaise, à l'issue d'un raid sur Garoua Boulāï, avait libéré une douzaine d'otages.

Les informations relayées par les médias sont assez éloquentes en la matière. Cela s'illustre par les propos d'une animatrice sociale du PRODESV¹⁷ à la mairie de Garoua-Boulaï publiés dans le journal *La nouvelle Expression* :

Il y a désormais beaucoup d'étrangers et on ne sait pas toujours avec quelles intentions ils viennent. Certains viennent pour chercher refuge, d'autres arrivent avec de mauvaises intentions. C'est assez compliqué. Surtout avec le couvre-feu qui a été à nouveau institué. Et malgré cela, il y a quelques cas d'agression. Ça fait vraiment peur. De surcroît, il y a eu une fouille dans les quartiers pour chercher les armes il y a quelque temps. On ne sait plus à qui faire confiance, parce que dans la population il y a des gens qui ravitaillent les rebelles. On est sur le qui-vive¹⁸.

Plus récemment, l'invalidation de la candidature de l'ancien Président centrafricain François Bozizé au dernier scrutin présidentiel a ravivé les tensions. Si on enregistre plusieurs dizaines de militaires centrafricains accueillis, désarmés et réfugiés au Cameroun¹⁹ dans des camps militaires en attendant leur retour en Centrafrique, les autorités militaires camerounaises sont en permanente vigilance. Dans certaines localités jonchant la route qui relie Garoua Boulaï à Bertoua, on peut apercevoir des campements militaires, en plus des patrouilles permanentes du BIM ou du BIR. La ville connaît, comme jamais par le passé, un changement auquel elle tend à s'adapter.

Dynamiques de transformations sociales et spatiales

Les dynamiques de transformations de la ville relèvent à la fois des populations et des organisations humanitaires.

17. Programme de Développement Économique et Social des Villes secondaires exposées à des facteurs d'instabilité.

18. Publié le 2 février 2021 par La Nouvelle Expression n° 5397.

19. Plus récemment 117 militaires centrafricains ont trouvé refuge à Garoua-Boulaï après une offensive de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC).

Nouvelle dynamique économique, sociale et insécurité

Les activités économiques qui émergent donnent un aperçu des transformations de la ville. La construction, plus prononcée que par le passé, d'hôtels ou de bars renseigne sur la présence et sur les installations de plus en plus importantes des intervenants humanitaires : acteurs humanitaires, personnel professionnel ou stagiaire, chercheurs et chercheuses, ingénieur·e·s, contingents militaires. Il y a quelques années, la ville n'offrait pas une variété dans les commodités pour accueillir les personnes qui s'y arrêtaient. Mais avec l'afflux de réfugié·e·s, la construction des sites de réfugié·e·s, l'arrivée d'acteurs humanitaires, se développe toute une logistique pour la gestion de la situation humanitaire, impliquant par le fait même une nouvelle dynamique économique, sociale et démographique. En plus du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les acteurs humanitaires présents sont : PUI, UNICEF, Croix-Rouge française, Croix-Rouge camerounaise, CRS, IMC²⁰ et bien d'autres. L'installation des organisations humanitaires favorise une augmentation des flux économiques dans la région. Les organismes présents créent des emplois, des logements pour location se développent, des restaurants et espaces d'alimentation se vulgarisent. C'est aussi le cas pour les activités de divertissement, notamment les bars et night-clubs. La ville s'agrandit de plus en plus par la présence des communautés centrafricaines insérées dans les activités économiques (motos-taxis, commerçants, serveuses, cuisinières, agents d'entretien, agents de sécurité); une ambiance nocturne plus intense est également notée. Dès lors, les activités de déviance n'y échappent pas. D'après les populations et les gérant·e·s de bars ou de night-clubs, la prostitution est devenue plus prégnante. Elle implique particulièrement et presque toujours les jeunes migrantes originaires de Centrafrique. Plus important la nuit, le commerce du sexe s'établit dans les bars et est presque invisible le jour. Les prostituées

20. PUI : Première Urgence Internationale; IMC : International Medical Corps, CRS : Catholic Relief Services; UNICEF : (United Nations of International Children's Emergency Fund) Fonds des nations unies pour l'enfance.

sont souvent protégées par de jeunes hommes migrants discrètement installés avec qui elles partagent les gains. Ceux-ci peuvent parfois se transformer en bandits quand l'occasion leur est favorable, c'est ce qui explique l'augmentation de la criminalité décriée par la population hôte, l'administration publique et les forces de maintien de l'ordre. Ajoutée aux incursions incessantes des rebelles centrafricains, les mesures de couvre-feu qui s'ajoutent aux patrouilles et autres dispositions sécuritaires, interviennent pour répondre à un environnement urbain devenu particulièrement incertain et qui se caractérise par le risque d'insécurité où un climat de peur s'installe. Si les populations hôtes sont favorables à faciliter l'insertion des réfugié·e·s en les intégrant à travers des activités commerciales ou en les recrutant, elles émettent en même temps des réserves quant à l'implication de certains dans les activités criminelles.

D'un point de vue social, l'implication communautaire des populations réfugiées contribue à donner à la ville un nouveau visage. Les travaux de Minfegue (2019) se penchent sur la question. L'engagement associatif des réfugié·e·s est tributaire à la structuration offerte par les organisations humanitaires présentes dans la région. Les associations sont organisées en comités : comité de femmes, comité de jeunes, comité de sages, comité mixte qui favorisent la collaboration entre les réfugié·e·s et les populations. Il existe un comité central qui agit comme une instance supérieure où les différentes couches de la population peuvent être représentées. Même si l'organisation structurelle échappe aux réfugié·e·s eux-mêmes et elles-mêmes et que certain·e·s se sentent imposés un modèle d'ailleurs, ces associations représentent un cadre d'expression des revendications, des sollicitations et même de protestations (N'nde, 2018). Les implications des associations dans la gouvernance humanitaire s'expriment en termes de participation, laquelle formule leur présence active sur les conditions de leur devenir. Même si des conflits internes sont observables, l'implication des réfugié·e·s dans les associations manifeste d'une certaine manière une forme d'inscription dans l'espace socio-urbain et par le fait même, contribue à la transformation. Le cas du comité de vigilance chargé de contribuer à la sécurité dans le site des réfugié·e·s de Gado Badzéré, situé à plusieurs kilomètres de Garoua

Quand l'accueil force la transition : migrations, insécurités et transformation urbaine à Garoua Boulai

Boulai, en est une illustration. À travers les patrouilles, les cas de violences, d'incidents ou de criminalité sont rapportés et les membres collaborent non seulement avec les organisations humanitaires dont ils dépendent directement (en termes de gouvernance), mais aussi avec les forces de maintien de l'ordre et l'administration publique. Ils établissent subséquemment une continuité dans la gouvernance au-delà des espaces, mais aussi une participation aux dynamiques urbaines.

Les humanitaires, nouveaux visages de la ville

La présence des organismes humanitaires dans la ville de Garoua Boulai et dans les villages environnants est manifeste. La symbolique de la présence humanitaire à travers leurs bureaux concourt à façonner le paysage de la ville. La présence et la circulation permanente de nombreux véhicules aux logos des organismes humanitaires, les hôtels ou espaces d'hébergement occupés majoritairement par les personnels humanitaires, les groupes de travailleurs rencontrés dans les commerces, le long des trottoirs, les restaurants ou stations-service et vêtus de vestes aux effigies de ces organismes, donnent une coloration à la ville. De même, la présence des militaires étrangers et locaux représente les signes et symboles de la paix, de la sécurité, d'un environnement plus ou moins stable, d'une ville qui se transforme, qui change, au moins par rapport à ce qu'elle était par le passé. Garoua Boulai est devenue une ville humanitaire, d'accueil, un espace qui, en changeant, propose dans les limites des possibilités économiques et des aides humanitaires, un minimum de sécurité pour les populations réfugiées, hôtes et les personnels qui y travaillent. Les réponses que proposent les différents acteurs présents (humanitaires, associations, militaires ou administrations publiques) sont de nature à transformer la ville en lui offrant de nouvelles possibilités économiques et sociales. Dès lors, la sécurisation des espaces

s'est posée comme un préalable à l'accueil des migrant-e-s et des intervenants de différentes catégories. Elle s'est aussi posée comme un outil de transformation de la ville.

Conclusion

En fin de compte, la ville de Garoua Boulai continue son processus d'expansion et reste sujette à toutes sortes d'insécurité provenant des migrant-e-s déjà présent-e-s, de migrant-e-s en devenir ou des perturbations venant du pays voisin. Cependant, les dynamiques observées nous donnent à penser avec J-F Steck (2006, p. 3) que « la transition urbaine est bien plus qu'un passage statistique : c'est aussi un passage dans le fonctionnement et l'organisation des territoires; dans leur gestion et dans celle des citoyens qui les habitent; c'est enfin un passage politique ». Repoussant son périmètre, Garoua Boulai s'urbanise à la faveur des migrations, de l'*humanitarisation* et de la militarisation. Cette urbanisation passe par une transition démographique marquée par les migrations de ces dernières années (afflux de réfugiés) et les interventions militaires et humanitaires qui s'en sont suivies pour accueillir et protéger les populations. Les dynamiques qui accompagnent cette urbanisation sont particulièrement informelles. Même si l'accueil des réfugié-e-s s'est fait dans la douleur et l'inquiétude, l'insertion des migrant-e-s dans les couloirs de la ville a été davantage informelle. Ce caractère informel passe par des activités économiques (commerces de rue non réglementés, activités illicites), associatives et illégales. Ces activités ont amplifié les dynamiques déjà en présence en accordant à la ville une visibilité au-delà des frontières du pays. Garoua Boulai, cette ville de petite taille, a dû bousculer ses limites et jusqu'à présent, s'étire vers les villages environnants.

Quand l'accueil force la transition : migrations, insécurités et transformation urbaine à Garoua Boulai

Notre projet était de discuter des changements que connaît la ville à la faveur des migrations sous le prisme des problématiques de sécurité, plus précisément d'insécurité. Autant la sécurité constitue, dans ses développements théoriques, une lunette de lecture des événements contemporains (Mofette , 2012), autant son corollaire l'insécurité peut constituer un paradigme. Même si elle est comprise dans le vocable plus général de « sécurité », elle peut être dissociable de celle-ci en ce sens qu'elle n'intégrera pas la sphère de la production de la sécurité (N'de, 2016). Elle concernera des phénomènes plus particuliers qui traduisent la perturbation de l'ordre social et individuel. La réalité de l'insécurité est individuelle à travers son vécu, ses perceptions, son histoire, son rapport à l'environnement et au monde. L'insécurité est l'aboutissement d'un processus social de manière générale - et urbain plus spécifiquement - où l'on observe une rupture violente du processus d'inscription dans la sphère socio-urbaine. C'est la distance agressive qui se crée entre les projets individuels ou de groupe et la réalisation de soi. Elle est sociale ou collective et peut traduire les relations qui organisent la vie des groupes humains. Si par la criminalisation on peut construire une catégorie criminelle porteuse des germes d'insécurité comme c'est le cas des populations réfugiées, on peut comprendre les conflits qui peuvent naître à l'occasion de la cohabitation des communautés hôtes et réfugiées. Cela attire donc davantage d'initiatives publiques et administratives. Ainsi, la transition urbaine que connaît Garoua Boulai est fortement marquée par ses dynamiques d'accueil, les conditions et les possibilités qu'elle offre aux migrant·e-s réfugié·e-s et à tous ceux qui s'y rattachent, ainsi qu'à tout ce qui s'inscrit dans l'environnement politique et sécuritaire que connaît la région.

Références

- Abé, Claude. 2003. Pratique et productivité de la criminalité transfrontalière en Afrique centrale : l'exemple des Zargina. *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 25. DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.201>
- Antoine, Philippe et Savane, L. 1990. Urbanisation et migration en Afrique. In *The role of migration in African development : issues and policies for the 90s* (55-81). UEPA, Conférence de Nairobi.
- Antoine, Philippe. 1991. Croissance urbaine et insertion des migrants dans les villes africaines. L'exemple de Dakar. *Les Cahiers*, 16, 9-23.
- Asogba, Yao. 2017. Sociologie de Jean-Marc Ela ou Quand la sociologie pénètre en brousse. *Cahier de la Chaire de recherche en développement des collectivités Série Recherche*, 47. URL : http://classiques.uqac.ca/contemporains/assogba_yao/Sociologie_de_JM_Ela/Sociologie_de_JM_Ela_tdm.html
- Attoh, Ka. 2011. What kind of right is the right to the city?. *Progress in Human Geography*, 35(5), 669-685.
- Body-Gendrot, Sophie. 2001. Les villes, la fin de la violence? Paris, Presses de Sciences Po.
- Bonafe-schmitt, Jean-Pierre. 1991. La gestion policière de l'insécurité, in Bernard, Yvon. et Segaud, Marion. (dir.), *La Ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* (177-209). La Garenne-colombes : Éditions de l'espace européen.
- Calvin, Minfegue. 2019. S'engager quand on est réfugié centrafricain à Garoua-Boulaï (Cameroun). *Carnets de géographes* [En ligne], 12 | 2019, mis en ligne le 09 décembre 2019, consulté le 03 septembre 2021. DOI: <https://doi.org/10.4000/cdg.4493>

Quand l'accueil force la transition : migrations, insécurités et transformation urbaine à Garoua Boulai

- Chaguiboff, Jean. 1991. La représentation spatiale de l'insécurité. in Bernard Y. et Segaud M. (dir.), *La Ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité* (67-73). La Garenne-colombes : Éditions de l'espace européen.
- Dawai, Samuel. 2019. Legal Transborder Crime of Chadian Immigrants in N'gaoundere, Garoua and Maroua (Cameroon): Factors, Typology and Consequences. *AfriHeritage Working Paper* 2019, 001. URL : <https://www.africaportal.org/publications/legal-transborder-crime-chadian-immigrants-ngaoundere-garoua-and-maroua-cameroon-factors-typology-and-consequences/>
- Descloîtres, Robert. 1972. Évolution des structures familiales et migrations à Abidjan. In ORSTOM (dir.) *La Croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, tome 1 (525-534). Paris : Éditions du CNRS.
- Ela, Jean-Marc. 1983. *La ville en Afrique noire*. Paris : Karthala.
- Findley E., Sally. 1989. Les migrations féminines dans les villes africaines. Une revue de leurs motivations et expériences. Dans Antoine, Philippe et Coulibaly, Sidiki (dir.), *L'Insertion urbaine des migrants en Afrique* (55-70). Bondy : ORSTOM.
- Guillaumin Colette. 1998. Race and nature: the system of marks. The idea of natural group and social relationships. *Feminist Issues*, 8, 25-44.
- Hanappe, Cyrille et Al Neimi, Élise. 2020. Villes ouvertes, villes accueillantes. Paris : Charles Léopold Mayer.
- Jeune Afrique du 14 mars 2014 : <https://www.jeuneafrique.com/depeches/20549/politique/garoua-Boulai-premiere-halte-sur-la-route-de-lexil-de-centrafrique/>
- Kelly, George. 1955. The psychology of personal constructs. *Norton*, 1, 2.
- Lahlou M. et Escoffier C. 2002. Rapport de l'enquête migrants menée au Maroc, in Lucile Barros Mehdi Lahlou Claire Escoffier Pablo Pumares Paolo Ruspini (eds.), *L'Immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc* (15-35). Genève : BIT.

- Lahlou, Mehdi. 2002. Pourquoi partent-ils? L'Afrique entre pauvreté et exode. Dans Lucile Barros Mehdi Lahlou Claire Escoffier Pablo Pumares Paolo Ruspini (dir.), *L'Immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc* (1- 11). Genève : BIT.
- Lefebvre, Henri. 2009 [1968]. *Le Droit à la ville. Economica-Anthropos* (3ème édition). Paris : Seuil.
- Lfatmi, Younes. 2017. L'accès des enfants réfugiés syriens à l'école : entre le poids de la condition sociale et les enjeux d'intégration, le cas de l'agglomération de Rabat. Dans Mouna, Khalid, Harrami, Nouredine et Maghraoui, Driss (dir.), *L'immigration au Maroc: les défis de l'intégration* (13-23). Université Moulay Ismail. URL : <https://ma.boell.org/fr/2018/06/18/limmigration-au-maroc-les-defis-de-lintegration>
- Locoh, Thérèse. 1989. Le rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines. Dans, Antoine, Philippe et Coulibaly, Sidiki (dir.), *L'Insertion urbaine des migrants en Afrique* (21-33). Bondy : ORSTOM.
- Médecins Sans Frontières du 17 février 2014 : <https://www.jeuneafrique.com/depeches/20549/politique/garoua-Boulaï-premiere-halte-sur-la-route-de-lexil-de-centrafrique/>
- Moffette, Didier. 2012. Études critiques de la sécurité : quelques contributions théoriques pour une anthropologie de la sécurité. *Aspects sociologiques*, 19(1), 39-68.
- Morange, Marianne et Spire, Amandine. 2019. Le droit à la ville aux Suds. Appropriations et déclinaisons africaines. Cybergeog. *European Journal of Geography. Espace, Société, Territoire*, document 895. <https://doi.org/10.4000/cybergeog.32166>
- Moser, Gabriel et Lidvan, Philippe. 1991. Environnement et sentiment d'insécurité Dans Bernard Y. et Segaud M. (dir.), *La ville inquiète: habitat et sentiment d'insécurité* (53-66). La Garenne-colombes : Éditions de l'espace européen.

Quand l'accueil force la transition : migrations, insécurités et transformation urbaine à Garoua Boulai

- Ndjana Modo, Abraham. 2014. *Garoua Boulai : Le traumatisme des populations*. Alwihda Info, magazine en ligne, du 5 juin 2014. URL : https://www.alwihdainfo.com/Garoua-Boulai-Le-traumatisme-des-populations_a11562.html.
- N'de, Pierre Boris. 2018. Environnement sécuritaire et offre humanitaire : l'évolution des représentations des réfugiés du site de Gado Badzeré au Cameroun. *Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation*, 17 . URL : <https://www.fondation-croix-rouge.fr/recherches-soutenues/environnement-securitaire-a-minawao-au-cameroun-2/>
- N'de, Pierre Boris. 2016. Production de la sécurité, rationalité et gouvernance locale : une ethnographie urbaine à Douala et Yaoundé (Cameroun). Thèse de doctorat, Université Laval.
- Ouédraogo, Dieudonné. 1989. Quelques repères sur l'insertion économique des migrants dans les villes burkinabè. Dans, Antoine, Philippe et Coulibaly, Sidiki (dir.), *L'Insertion urbaine des migrants en Afrique* (93-107). Bondy : ORSTOM.
- Owono, Jacques Fulbert. 2017. *Terrorisme ou para terrorisme en Afrique centrale : le cas de Boko Haram au Cameroun*. Paris : Connaissances et Savoirs.
- Parnell, Susan, Pieterse, Edgar. 2010. The 'right to the city': institutional imperatives of a developmental state. *International Journal of Urban and Regional Research*, 34 (1), 146-162.
- Saïbou, Issa. 2001. Sonngoobe, bandits justiciers dans la plaine du Diamaré (Nord-Cameroun) sous l'administration française. *Ngaoundéré-Anthropos* VI, 137-154.
- Saïbou, Issa. 2006. La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad. Une nouvelle modalité du banditisme frontalier. *Polis/RCSP/GPSR*, III (1-2), 119-146.
- Saïbou, Issa. 2010. *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*. Paris : Karthala.

- Saïbou, Issa. 2004. L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad. *Politique africaine*, 94(2), 82-104.
- Seignobos, Christian. 2011. Le pulaaku, ultime recours contre les coupeurs de route. Province du Nord au Cameroun. *Afrique contemporaine*, 240(4), 11-23.
- Seignobos, Christian. 2011. Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo. *Afrique contemporaine*, 239(3), 35-59.
- Steck, Jean Fabien. 2006. Qu'est-ce que la transition urbaine? Croissance urbaine, croissance des villes, croissance des besoins à travers l'exemple africain. *Revue d'économie financière*, 86, 267-283.

Pierre Boris N'NDE

Enseignant à l'Université de Ngaoundéré au Cameroun, l'auteur est titulaire d'un PhD en anthropologie sociale et culturelle de l'Université Laval (Québec, Canada).. Il a effectué un postdoctorat en recherche humanitaire sous le financement de la Fondation Croix-Rouge française. Il a également travaillé comme chargé de cours et professionnel de recherche à l'Université Laval. Il s'intéresse aux dynamiques des villes, aux questions de violence et de sécurité. Il est actuellement co-rédacteur en chef de la revue Gari et membre du comité scientifique des Éditions Sciences et Bien Commun.

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/nnde2021/>

Pour citer cet article : N'nde, Pierre Boris. 2021. Quand l'accueil force la transition : migrations, insécurités et transformation urbaine à Garoua Boulai. GARI. Recherches et débats sur les villes africaines, 1(1), 31-62. DOI : 10.46711/gari.2021.1.1.3



Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

ASSONSI SOMA

Résumé :

La crise sécuritaire et humanitaire dans les régions du Sahel et du Nord du Burkina Faso a contraint de nombreuses familles à fuir la zone afin d'échapper à la mort ou à la violence. La ville de Ouagadougou, capitale du pays, a été choisie par certaines personnes déplacées comme lieu de refuge. L'objectif principal de cette étude est, d'une part, de cerner les motivations du choix de cette ville par les personnes déplacées internes comme lieu de refuge privilégié. D'autre part, elle vise à analyser les capacités des autorités à trouver des solutions efficaces pour l'insertion socioterritoriale des nouveaux et nouvelles arrivant-e-s, les effets pervers de la fabrication de nouveaux territoires spontanés par ces derniers dans la ville en termes d'occupation harmonieuse de l'espace et de cohabitation pacifique et les stratégies de résilience développées pour leur survie. Pour ce faire, l'étude s'appuie sur un corpus de textes existants sur le sujet et des données recueillies sur le terrain au moyen de l'observation directe. Elle permet ainsi de relever les attitudes mitigées de l'accueil, particulièrement la méfiance des différents

acteurs vis-à-vis de l'arrivée massive des déplacé-e-s internes, dans l'option d'envisager une meilleure insertion socioterritoriale de cette population en détresse.

Mots-clés : Burkina Faso, crise, Ouagadougou, personnes déplacées, Sahel, terrorisme

Abstract :

The security and humanitarian crisis in the Sahel and northern regions of Burkina Faso has forced many families to flee the area to escape death or violence. The city of Ouagadougou, the country's capital, has been chosen by some of the displaced as a place of refuge. The main objective of this study is, on the one hand, to identify the reasons why IDPs chose this city as their preferred place of refuge. On the other hand, it aims to analyse the capacity of the authorities to find efficient solutions for the socio-territorial integration of the new arrivals, the perverse effects of the spontaneous creation of new territories by the latter in the city in terms of harmonious occupation of space and peaceful cohabitation, and the resilience strategies developed for their survival. To do this, the study relies on a corpus of existing texts on the subject and data collected in the field by means of direct observation. It thus allows us to note the mixed attitudes of the reception, particularly the mistrust of the various actors with regard to the massive arrival of internally displaced persons, in the option of envisaging a better socio-territorial integration of this population in distress.

Keywords : Burkina Faso, crisis, displaced people, Ouagadougou, Sahel, terrorism

Résumé (haoussa) :

Matsalar tsaro da ta jin kai a yankin Sahel da arewacin arewacin Burkina Faso ta tilastawa iyalai da dama barin yankin domin gujewa mutuwa ko tashin hankali. Wasu mutane da suka rasa muhallansu sun zabi garin Ouagadougou, babban birnin kasar a matsayin wurin fakewa. Babban makasudin wannan binciken shi ne, a bangare guda, don gano

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

dalilan da suka sanya zabin wannan birni da 'yan gudun hijirar suka yi a matsayin wani wuri na musamman na mafaka. A wani bangaren kuma, yana da niyyar nazarin karfin iko na hukumomi don nemo ingantattun hanyoyin magance dunkulewar yankuna da sabbin shigowa, illolin da ke tattare da kirkirar sabbin yankuna ba tare da bata lokaci ba. sharuɗɗan aikin mallakar sarari da zaman tare da lumana da kuma dabarun juriya da aka haɓaka don rayuwarsu. Don yin wannan, nazarin ya zana ne kan wani adadi na wallafe-wallafen da ake da shi kan batun da kuma bayanan da aka tattara a cikin filin ta hanyar lura kai tsaye. Ta haka ne zai ba da damar gano halaye daban-daban na liyafar, musamman rashin yarda da 'yan wasan kwaikwayo da yawa game da isowar' yan gudun hijirar da ke cikin gida, tare da zabin yin la'akari da kyakkyawar hadewar yankuna da yankuna.

Mots-clés (haoussa) : 'yan gudun hijira na cikin gida, Burkina Faso, Ouagadougou, rikici, Sahel, ta'addanci

Historique de l'article

Date de réception : 18 mars 2020

Date d'acceptation : 26 mai 2021

Date de publication : 28 décembre 2021

Type de texte : Article

Introduction

Réputé stable, État médiateur et acteur de la sécurité sous-régionale il y a quelques années, le Burkina Faso est de nos jours en proie à l'instabilité et à l'insécurité. En effet, depuis 2015, année ayant marqué le changement de régime politique, le pays fait face à une série de crises sécuritaires,

humanitaires et sociales sans précédent dont l'origine est difficile à cerner (PNUD¹, 2019, p. 1). Du point de vue sécuritaire, la porosité et la longueur des frontières avec les pays voisins – à savoir le Mali, le Niger et le Bénin – ainsi que la faible présence ou les moyens limités des forces de défense et de sécurité, sont autant d'enjeux auxquels le Burkina Faso fait désormais face, notamment les régions du Sahel, du Nord et de l'Est (PNUD, 2019, p. 10). La crise malienne survenue en 2012 a été le déclic de l'insécurité dans cette zone. Mais les premières crises sécuritaires ont été enregistrées en 2015 sur le sol burkinabè. Depuis lors, le pays connaît une insécurité croissante marquée par plusieurs attaques terroristes et des conflits intercommunautaires. En dépit des mesures sécuritaires déployées par l'État, on note une recrudescence de la violence, surtout entre 2018 et 2019, exacerbée par les affrontements intercommunautaires. Le nombre de personnes tuées et de déplacé·e·s internes est alarmant. Selon le Ministère de l'action sociale (2020), les déplacé·e·s internes sont estimé·e·s à 900 000 personnes en 2020.

Plus de 5 000 personnes déplacées internes² ont été contraintes de cibler Ouagadougou, la capitale du pays, pour destination afin de sauver leur vie. En effet, perçue comme un refuge sécurisé et sûr, Ouagadougou, située au centre du pays, couvrant une superficie de 52 000 ha et abritant une population estimée à 2 500 000 habitant·e·s (Soma, 2015, p. 42), est devenue le réceptacle des populations fuyant les exactions terroristes et les conflits intercommunautaires, espérant refaire leur vie. Cependant, ces déplacé·e·s internes sont actuellement confronté·e·s à des besoins énormes en logement, en équipements de santé, d'assainissement et des difficultés d'insertion socioprofessionnelles. Les périphéries,

1. Programme des nations unies pour le développement.

2. Selon l'UNHCR (2019, p.6), les Personnes déplacés internes (PDI) sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

généralement non loties, sont les premières zones d'accueil où se sont érigés des quartiers spontanés. Les écoles, les mosquées et les terrains vagues sont les sites d'installation privilégiés.

Depuis 2018, la situation devient de plus en plus problématique à Ouagadougou. L'arrivée subite des personnes déplacées semble avoir surpris les autorités communales et étatiques. Leur prise en charge dès les premiers moments a été marquée de balbutiements. Les nouveaux et nouvelles arrivant e s, sous la pression, la détresse et en quête de sécurité ou de quiétude, ont alors développé dans l'urgence des installations spontanées afin de s'abriter. L'érection de ces abris de fortune vient sans doute augmenter l'expansion et la précarité des quartiers spontanés aux périphéries de la ville (Robineau, 2014, p. 10). Aussi la prolifération des abris spontanés des personnes déplacées internes engendre-t-elle des problèmes d'hygiène, de salubrité, de santé publique et de cohabitation. Par ailleurs, l'installation de ces nouveaux et nouvelles arrivant e s crée une certaine méfiance des citoyen-ne-s « autochtones » au regard de leur effectif, de leur provenance et souvent de leurs comportements; toute chose qui est à l'origine d'une autre forme d'insécurité ou de représailles de certaines personnes déplacées internes dans leurs nouveaux sites d'installation.

Dès lors, on se demandera pourquoi les personnes déplacées internes du Sahel et du Nord burkinabè ont choisi Ouagadougou comme refuge. Il s'agira de questionner la capacité ou l'incapacité des autorités communales et étatiques à trouver des solutions efficaces pour l'insertion socioterritoriale de ces personnes. Par ailleurs, nous tâcherons d'interroger la fabrique tous azimuts de nouveaux territoires spontanés dans les arrondissements périphériques de la ville et l'entorse que cela provoque face à l'occupation harmonieuse de l'espace et à la cohabitation pacifique. Nous examinerons ensuite les stratégies de résilience développées par les personnes déplacées internes pour leur survie à Ouagadougou. Ces questions visent à cerner les motivations du choix de cette ville par les personnes déplacées internes des régions du Sahel et du Nord burkinabè comme refuge. Nous partirons, à cet effet, du

postulat selon lequel les déplacé-e-s internes ont trouvé refuge dans la capitale dans le but de fuir les exactions des terroristes et des conflits intercommunautaires qui sévissent dans le Sahel et le Nord du pays.

Démarche méthodologique de l'étude

L'étude s'est donné pour objectif principal d'analyser les motivations du choix de la ville de Ouagadougou par les personnes déplacées internes des régions du Sahel et du Nord du Burkina Faso. La démarche méthodologique se décline ainsi qu'il suit : une recherche documentaire sur la problématique des personnes déplacées au Burkina Faso, une collecte des données primaires à travers des enquêtes menées à partir d'un questionnaire et des entrevues auprès de différents acteurs et actrices, des observations directes sur le terrain et des prises de photographies pour mieux illustrer l'installation des personnes déplacées internes dans la ville.

L'échantillon démographique pour les enquêtes et les entrevues a concerné au total 150 personnes choisies de façon aléatoire auprès des personnes déplacées internes (110 personnes, dont 65 femmes, 35 hommes et 10 jeunes, soit 04 filles et 06 garçons), des autorités étatiques et municipales (10 personnes) et les citoyen-ne-s vivant à proximité des sites d'accueil ou avec des personnes déplacées internes (30 personnes). Quant à l'échantillon spatial, il a porté sur 05 sites répartis sur 03 arrondissements sur les 12 arrondissements que compte la commune de Ouagadougou. La collecte des données auprès de cet échantillon s'est déroulée en avril 2020.

Les données collectées ont été traitées à l'aide du logiciel MS Excel pour la production des statistiques. Quant à la spatialisation des sites d'étude, la représentation cartographique a été faite à travers le logiciel

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

ArcGIS 10.4 sur fond de carte après le positionnement des sites par l'appareil Global Positioning System (GPS). Cette démarche a été capitale pour la structuration de l'étude.

Résultats de l'étude

Les résultats présentés ici concernent la situation sécuritaire et humanitaire au Sahel et au Nord burkinabè, le choix de Ouagadougou comme refuge ou eldorado par des personnes déplacées internes et leur insertion urbaine et sociale dans la dynamique de la ville.

Le Sahel et le Nord burkinabè dans l'impasse sécuritaire et humanitaire

Les régions du Sahel et du Nord du pays, frontalières du Mali et du Niger, réputées zone commerciale, pastorale, minière et touristique permettant aux populations et aux entreprises de générer des devises et des emplois, sont devenues un *no man's land* ces cinq dernières années. En effet, longtemps épargnées par les attaques terroristes et les tensions communautaires, ces zones sont devenues depuis 2015 l'épicentre de la crise sécuritaire et humanitaire du pays. Les attentats, les attaques, les enlèvements, ciblés ou tous azimuts, les conflits communautaires armés sont récurrents. De nos jours, on compte plus d'un millier de morts suite à des attaques terroristes ou à des conflits communautaires depuis 2015 (Ministère de l'action humanitaire³, 2020). À cela s'ajoutent le trafic frontalier et la défiance de l'autorité dont le difficile contrôle expose la zone à d'autres formes d'insécurité : mauvaise gestion et exploitation des ressources naturelles comme les mines, tensions relatives à l'activité

3. Point de presse, publié dans le site web du Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso, sig.gov.bf, septembre 2020.

pastorale, addiction de drogue, radicalisation, crise alimentaire, dégradation des infrastructures socio-économiques, etc. (Solidarités internationales, 2019, p. 8).

Cette crise sécuritaire et humanitaire, qui perdure, a engendré le déplacement d'un nombre important de personnes. En 2018, on dénombrait 37 367 personnes déplacées internes dans toute la région du Sahel. Ce chiffre est passé à 41 968 en 2019 selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (UNHCR, 2019, p. 6). Au premier trimestre de l'année 2020, les données du Ministère en charge de l'action humanitaire indiquent une augmentation du nombre de personnes déplacées internes de 765 517 à 900 000 en 2020, non seulement dans les régions du Sahel et du Centre Nord qui sont les plus affectées, mais aussi dans l'Est du pays.

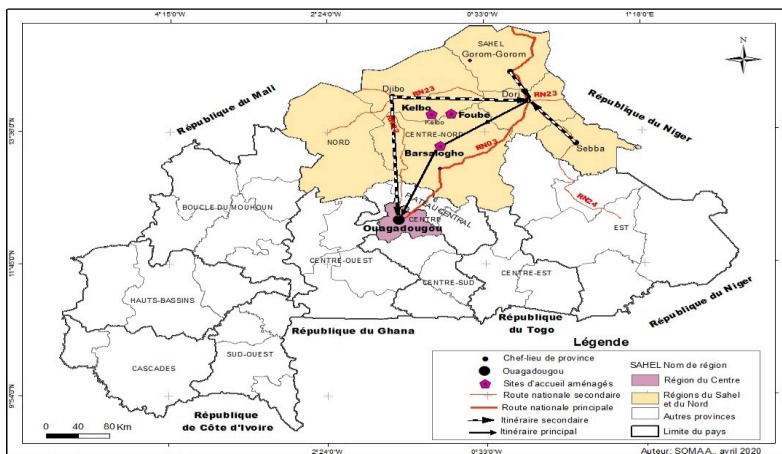
L'insécurité dans cette partie du territoire burkinabè qui couvre une superficie de 72 232 km² soit 26 % du territoire national et une population estimée à 3 600 000 habitant·e·s soit 17 % de la population nationale (DGD⁴, 2018, p. 28), marquée par la diversité des communautés ethniques et des nationalités (Touaregs, Peuls, Maures, Bela, Haoussa, Mossi et Gourmatché, Malien-ne-s, Nigérien-ne-s, Mauritanien-ne-s, Algérien-ne-s) comme indiqué par le PNUD (2019, p. 3) et OCHA⁵ (2020, p. 4). Cette situation est de plus en plus préoccupante pour l'État, les populations et les acteurs du développement. Les propos du Ministre en charge de la solidarité nationale et de l'action humanitaire attestent de la gravité de la situation : « Le Burkina Faso fait face à une crise humanitaire sans précédent... Et la situation humanitaire est loin de s'améliorer⁶ ». La dégradation continue de la situation sécuritaire et communautaire contraint de nombreuses personnes notamment les plus fragiles (femmes et enfants) à fuir leurs localités à cause des violences et des tueries. La carte suivante présente les itinéraires suivis par les personnes déplacées internes.

4. Direction générale du développement territorial.

5. United Nation Office of Coordination of the Humanitarian Actions

6. Point de presse, publié dans le site web du Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso, sig.gov.bf, septembre 2020.

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise



Carte 1. Parcours des personnes déplacées internes fuyant le terrorisme et les conflits communautaires

Les propos de D. D., déplacée interne de Barsalogo dans la province du Sanmentenga, témoignent de l'horreur que vivent les populations : « Ils sont venus brûler nos greniers, nos maisons... Ils ont tué mes trois fils, mon époux et ses deux frères... Nous avons passé trois nuits dans la brousse avant d'être secourus par les autorités de Barsalogo. »

Face à cette expansion préoccupante de la crise sécuritaire et humanitaire, le pouvoir burkinabè semble impuissant. Comme l'atteste Desgrais (2019, p. 1) « à ce jour, rien ne semble empêcher les attaques et les enlèvements qui se multiplient désormais un peu partout dans le pays. On assiste à un encerclement du Burkina Faso avec l'ouverture de nouveaux fronts ». Le Sahel, le Nord et l'Est du pays restent ainsi exposés aux attaques terroristes, aux conflits intercommunautaires armés, à la radicalisation, obligeant les populations à « prendre leur destin en main ». On assiste ainsi à l'afflux massif de personnes vers les centres urbains considérés comme plus sûrs. Dans la précipitation, celles-ci laissent tout

7. <https://information.tv5monde.com/afrique/burkina-faso-l-epicentre-de-la-crise-securitaire-au-sahel-285991>

derrière elles. Dans ce climat de terreur, les agents de l'administration publique ont également fui la zone. Ainsi, de nombreuses personnes ont visé Ouagadougou, la capitale du pays, comme lieu de refuge.

Ouagadougou, refuge ou eldorado des personnes déplacées internes

Suite à l'exacerbation de la crise sécuritaire et humanitaire dans le Sahel et le Nord du Burkina Faso, Ouagadougou est devenue le principal refuge des déplacé·e·s internes. Certain·e·s, dans leur fuite, ont juste emporté à la hâte des baluchons, des ustensiles, des nattes, des couvertures. Selon le Ministère en charge de la solidarité nationale et de l'action humanitaire, on compte plus de 5 000, dont environ 2 500 enfants et 1 500 femmes déplacés internes à Ouagadougou, depuis le début de la crise en provenance du Sahel et du Nord du pays.

Les principales raisons du choix de Ouagadougou comme lieu de refuge pour ces déplacé·e·s internes sont multiples et variées. Toutefois, elles sont toutes liées à la crise sécuritaire et humanitaire, comme l'a noté l'UNHCR (2019, p. 12). S. S., père de cinq enfants, qui a dû parcourir plus de 350 km dans un camion de marchandises avec sa famille pour rejoindre la capitale, justifie le choix de Ouagadougou en ces termes :

Nous avons été obligés de fuir Silgadji, notre village situé dans la commune de Tongomael au Sahel où il y a des représailles contre des membres de notre communauté (Mossis⁸). Il fallait qu'on fui pour avoir la vie sauve et nous avons choisi de venir à Ouagadougou pour être à côté de nos parents.

C'est le même sentiment exprimé par A. K., une jeune femme veuve de 35 ans venue de Yirgou, village de la commune de Barsalougho : « Je rends grâce à Dieu, car je suis toujours en vie ici à Rimkieta. J'ai fui le village à cause des tueries et des viols. Je n'ai rien ici, mais l'essentiel est d'être loin des crépitations d'armes. » Les premiers sites de refuge sont les écoles,

8. Les Mossis sont le peuple majoritaire réparti sur l'ensemble du territoire du Burkina Faso.

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

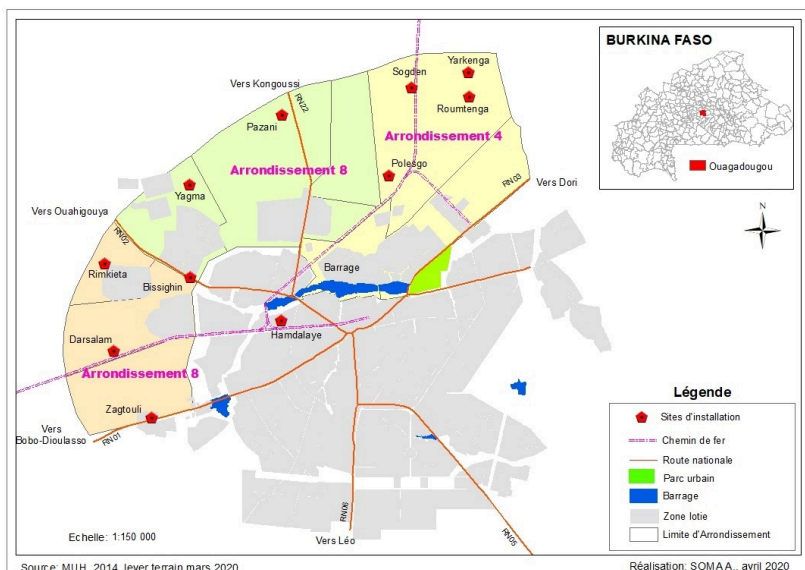
les mosquées, les centres de santé, les terrains vagues des zones dites « non loties » ou « quartiers spontanés », généralement créés dans les périphéries de la ville, comme illustré par les photographies ci-dessous.



Illustration 1. École primaire privée transformée en site d'accueil à Pazani.

Source : Traoré, visite terrain, avril 2019

Sur les 12 arrondissements que compte la ville, les arrondissements 4, 8 et 9 situés au nord, sont les choix préférés des nouveaux et nouvelles arrivant e s. L'arrondissement 9 est le plus accueillant avec une dizaine de camps de déplacés. Ce choix peut se justifier par le fait que ces arrondissements sont les premières portes d'entrée dans la ville en provenance du Sahel et du Nord du pays. Les entrevues avec les autorités municipales et les visites de terrain ont permis de situer les quartiers ou secteurs d'accueil des déplacé-e-s internes. La carte ci-après présente la localisation de ces sites.



Carte 2. Sites d'installation des personnes déplacées internes à Ouagadougou

Les quartiers Pazani, Rimkieta, Polesgo, Hamdalaye, Darsalam, Bissighin, Zagtouli, Sogden, Yarkenga, Yagma et Roumtenga sont les zones d'accueil de fortune des déplacé·e·s internes. Hormis Hamdalaye, qui est un quartier péricentral loti, les autres sites sont implantés dans des zones non loties, dépourvues donc d'équipements de viabilisation et de services sociaux de base (santé, éducation, assainissement, eau potable).

Il faut noter que l'arrivée massive des personnes déplacées internes a surpris les autorités municipales et les citoyen·e·s. En témoignent les propos de A. S., adjoint au maire de l'arrondissement 9 : « C'est la première fois qu'on assiste à une arrivée massive de déplacé e s dans la capitale; on essaie de s'organiser comme on peut pour prendre en charge les nouveaux arrivants. » Ainsi, une chaîne de solidarité fut lancée dans les réseaux sociaux pour venir en aide à ces déplacé·e·s et aux nouvelles vagues d'arrivées annoncées. Les mesures urgentes prises ont concerné la disposition des tentes, les prises en charge alimentaire, sanitaire et psychologique pour les personnes traumatisées. Tout compte fait, 100 % des personnes déplacées internes enquêtées avouent trouver la quiétude

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

et la paix sur leurs nouvelles zones d'habitation à Ouagadougou, comme souligné par S. S., responsable du site d'accueil du quartier Pazani : « Nous avons fui la commune de Tongomael dans le Sahel sans rien. Notre bétail et les récoltes y sont restés. On a fui les représailles pour nous réfugier à Ouagadougou. Aujourd'hui, on se débrouille pour survivre et on ne se plaint pas de nos conditions de vie. »

Toutefois, l'eldorado tant rêvé ne sera pas celui qu'ils et elles ont trouvé à leur installation. Déjà, au regard du nombre de personnes déplacées sur les sites d'accueil, les infrastructures d'hébergement ne suffisent pas. Certain·e·s sont obligé·e·s de dormir à la belle étoile, livré·e·s aux moustiques et aux reptiles. « C'est sur ce monticule de sable que nous les hommes nous dormons, car il n'y a pas assez de place dans les salles », a indiqué Z. O.

Insertion urbaine et sociale des déplacés internes dans la dynamique de la ville

La situation actuelle des personnes déplacées internes dans la ville de Ouagadougou pose l'épineux problème de leur insertion dans la dynamique urbaine. Elle est analysée à plusieurs niveaux, notamment le logement, la cohabitation, les conditions de vie et l'assistance.

Le logement et la cohabitation avec les autochtones

Les résultats du profilage fait à partir des enquêtes de l'étude montrent que 42 % des déplacé·e·s internes vivent actuellement sous un abri de fortune fait en planche ou en paille, 31 % vivent dans une maison en semi-dur ou en banco, 21 % sous des tentes, 6 % sont sans-abri. Aussi ressort-il que 48 % de ces personnes sont hébergées gratuitement grâce à des familles d'accueil, 32 % dans des sites spontanés, 18 % dans les centres collectifs aménagés par les autorités municipales ou l'État et ses partenaires et 2 % dans des logements personnels.

Ces résultats laissent entrevoir que la majorité des déplacé-e-s internes, jadis concentrés dans les sites d'accueil au niveau des écoles, des mosquées, des terrains vagues, sont hébergés grâce à la générosité ou à la solidarité des résident-e-s autochtones. Toutefois, les conditions de vie ne sont pas décentes malgré la solidarité de certain-e-s autochtones. En témoigne, la transformation d'un grand poulailler d'un habitant du quartier Pazani en domicile pour le sexagénaire I. S. qui y vit depuis six mois avec sa mère, ses trois épouses et ses enfants, soit au total, 21 personnes.

Aussi cette situation s'explique-t-elle par le désengagement annoncé dès les premiers moments par les autorités étatiques et municipales. En effet, le maire de l'arrondissement 9 s'était exprimé ainsi face à l'arrivée soudaine et massive de déplacés internes : « Ils nous ont envahis comme cela. Ce sont des frères, ils sont là et il faut maintenant trouver comment les héberger et les nourrir. Mais, c'est un problème d'État, cela dépasse le cadre d'un arrondissement de commune ». À ce sujet, le Ministre en charge de la solidarité nationale et de l'action humanitaire affirmait en début d'année 2019 ceci : « Nous ne pouvons pas faire de site définitif à Ouagadougou parce que la capitale n'a pas les commodités nécessaires pour abriter les déplacés. » Aussi a-t-il ajouté que l'avenir des déplacé-e-s installé-e-s dans les périphéries de Ouagadougou se trouverait dans les sites déjà aménagés de Barsalogho, Foubè et Kelbo au Nord et au Sahel, lesquels peuvent « prendre en charge convenablement les déplacé-e-s du fait du matériel humanitaire présent sur les lieux ». Par conséquent, ceux et celles qui ont choisi de rester à Ouagadougou sont dit-e-s en « situation irrégulière » et devront, selon les autorités, se prendre en charge ou être aux bons offices de leurs parents vivant en ville.

Cette invite a été reçue par les personnes déplacées internes comme un désaveu des autorités vis-à-vis de leur calvaire, dans la mesure où elles leur demandent de repartir dans les zones qu'ils ont fuies à cause de la crise sécuritaire et humanitaire pour une meilleure prise en charge. À ce sujet, F. S., vivant sur le site de Bissighin, s'est ainsi indignée : « Ceux qui n'ont pas compris notre situation pensent que nous sommes attirés par

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

la belle vie à Ouagadougou. Or c'est parce que nous n'avons pas le choix que nous sommes venus ». Elle rajoute : « D'ailleurs, moi, je ne peux même pas vivre ici pendant longtemps. Rien n'est gratuit ici, même l'eau! ». A. K., père de sept enfants installé à Toudweogo, renchérit en disant ceci : « Depuis que les autorités nous ont dit cela, nous n'arrivions même plus à manger la nourriture apportée par l'Action sociale. Repartir dans le Soum ou dans le Sanmatenga, c'est aller se faire assassiner! Aidez-nous, sinon vraiment, ça fait pitié. »

Par ailleurs, le désengagement des autorités a jeté le discrédit sur la solidarité et la générosité des résident·e·s qui deviennent de plus en plus méfiant·e·s vis-à-vis des personnes déplacées internes. Pour 89 % des personnes déplacées internes enquêtées, les relations avec leur entourage ne sont plus bonnes. Parmi celles-ci, seuls 16 % affirment que leurs hôtes sont prêts à les accueillir aussi longtemps que nécessaire. Par contre, 79 % des ménages affirment que des tensions existent avec certain·e·s voisin·e·s depuis leur arrivée et 5 % ne savent pas si leurs relations avec le voisinage se sont dégradées. Z. A., riverain du site de Zagtoui, s'est interrogé lors de l'entrevue à lui accorder : « Qui sont ces déplacés au fond? Pourquoi se sont-ils installés ici? N'y a-t-il pas des terroristes infiltrés? » Ainsi, on note que la cohabitation entre les déplacé·e·s internes et les résident·e·s proches des sites d'accueil n'est pas aussi reluisante qu'on l'aurait pensé. Les deux se regardent en chiens de faïence dans leur espace commun de vie. Dans le quartier Hamdalaye où la ruralité⁹ urbaine est un fait réel depuis les années 1980, l'installation de certaines personnes déplacées internes a été motivée par leur origine et leur activité principale qui est l'élevage. En effet, certain·e·s déplacé·e·s internes, ayant pu fuir par transhumance avec leur bétail, n'ont eu de choix que de rejoindre leurs parents dans ce quartier urbain à visage rural du fait de la présence de nombreux animaux (bœufs, chèvres, moutons, etc.) et du mode de vie atypique des résident·e·s, comme illustré par cette planche photographique.

9. Ce quartier péricentral est habité en majorité par des éleveurs peuls originaires de la zone sahélienne du Burkina Faso, du Niger et du Mali.



Illustration 2. Animaux appartenant à des déplacé·e·s internes au quartier Hamdalaye. Source : Traoré, visite terrain, avril 2020

Les comportements liés à la transhumance ne laissent pas indifférents le voisinage et les autres citoyen·e·s : « Nous ne pourrions pas soutenir une telle charge longtemps, notre quartier souffre déjà assez du fait du beuglement assourdissant des bœufs et de la puanteur des excréments des animaux », s'est indigné I. T. Et il ajoute : « Pour l'instant les gens tolèrent l'attitude des réfugié·e·s dans le quartier, mais à la longue, cela risque de poser problème ». En somme, comme constaté par Compaoré (2014, p.12), l'insertion des personnes déplacées internes en ce qui concerne la fourniture en logements dans la dynamique de la ville, reste mitigée au regard du positionnement et de la perception des différents acteurs en jeu. Cela a sans nul doute des répercussions sur leurs conditions de vie et l'assistance qui pourrait leur être apportée.

Les conditions de vie et l'assistance des personnes déplacées internes

À leur installation, près de 95 % des personnes déplacées internes avaient accès aux soins de santé primaires, à l'eau potable et la quasi-totalité recevait deux repas par jour en plus des tentes, du matériel de survie, notamment des nattes, des vêtements, des lampes solaires, des seaux, des bassines, des kits d'hygiène (Ministère de la femme, de la

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

solidarité nationale et de l'action humanitaire, 2019¹⁰). Cela dénote que les autorités et leurs partenaires humanitaires se sont montrés, au départ, sensibles à la situation qu'ils ou elles traversent.

Cependant, au regard de la pression et de l'accroissement du nombre des personnes déplacées internes sur l'ensemble du territoire, le gouvernement a décidé de la suspension de l'aide, en appelant les déplacé-e-s à rejoindre plutôt les sites aménagés de Barsalogo, Foubé ou Kelbo au Sahel et au Nord du pays. En outre, la pandémie de la Covid-19 à laquelle le pays est exposé depuis mars 2020, tout comme la plupart des pays du monde, a été un motif de désengagement des autorités pour l'assistance aux personnes déplacées internes. Du coup, leur désolation a atteint son paroxysme. De nombreuses personnes déplacées approchées se retrouvent sous le choc du traumatisme, après avoir vécu des situations atroces, allant jusqu'à la mort de leurs proches, la perte de leurs biens et l'incendie de leurs maisons. Ces dernières, se trouvant désormais « entre le marteau et l'enclume », ne savent plus « à quel saint se vouer ». Ils ou elles sont laissé-e-s à leur sort. Seules quelques organisations nationales et internationales telles que les Organisations non gouvernementales Help, ACLED, OCHA et Solidarités internationales leur viennent en aide de façon sporadique pour soutenir leurs besoins alimentaires, sanitaires et hygiéniques.

Ainsi, entre inquiétude, famine, cherté de la vie et sentiment de marginalisation ou de délaissement, les stratégies de résilience socio-économique s'imposent à chacun. Par exemple, S. K. et plusieurs autres femmes d'un âge avancé se sont adonnées au ramassage et à la vente du sable et du gravier. Elles mènent cette activité en collaboration avec les résidentes pour subvenir à leurs besoins. « C'est l'activité la plus accessible pour nous. On ne peut pas avoir un autre travail. Un chargement de tricycle coûte entre 3 000 et 4 000 francs CFA. Si on arrive à vendre, cela nous permet d'acheter des légumes, mais aussi de faire plaisir à nos enfants », explique S. K. Les femmes les plus jeunes se promènent pour faire la lessive ou la vaisselle dans les ménages

10. Point de presse, publié dans le site web du Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso, sig.gov.bf, octobre 2019.

moyennant de l'argent. D'autres déplacé-e-s internes s'essaient dans les travaux champêtres, notamment la culture maraîchère ou la maçonnerie, la mécanique, la fente du bois, etc.

D'emblée, on est tenté de dire que les personnes déplacées internes ont trouvé leur place dans la dynamique de la ville. Cependant, des effets pervers jalonnent la vie de ces dernières, compliquant du même coup leur acceptation dans la société. En effet, les visites de terrain ont laissé entrevoir que certaines parmi elles pratiquent des métiers ou des activités abjectes comme la vente et la consommation des stupéfiants, le banditisme et les agressions, la prostitution, la mendicité. Aussi, l'éducation et l'insertion des enfants des déplacé-e-s internes semblent compromises. Partagé-e-s entre un mode de vie urbain dominé par la recherche du luxe, les loisirs et une éducation parentale axée sur des valeurs socioculturelles transposées¹¹, ces enfants risquent de se « perdre » dans leur nouvel environnement.

Tout compte fait, malgré les efforts des autorités et des acteurs humanitaires pour soutenir les personnes déplacées internes à Ouagadougou, des défis restent à relever pour l'amélioration de leur bien-être. L'accès à l'alimentation, à un abri décent, aux soins de santé, à l'eau potable, à la sécurité, figure aux premiers rangs des besoins prioritaires de ces personnes déplacées. Aussi leur souhait le plus ardent est-il la sécurité au pays et leur retour chez eux ou elles. S. S., une septuagénaire interrogée, s'exprimait ainsi :

On est inquiets pour notre avenir, mais pas question de retourner chez nous si la paix n'est pas revenue, sinon les terroristes vont nous tuer. Tant qu'il n'y a pas la sécurité, personne ne va oser y retourner. On rentrera seulement quand la paix reviendra, et ça prendra du temps, on le sait.

En définitive, l'impasse sécuritaire et humanitaire dans les régions du Sahel et du Nord du Burkina Faso, le choix délibéré de Ouagadougou comme refuge par les personnes déplacées internes et leur insertion socioterritoriale interroge la quête d'une part de territoire sûr, viable et

11. Des pratiques comportementales reçues de la ville en déphasage avec les réalités socio-culturelles de leurs villages d'origine.

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

paisible pour ces dernières. Toutefois, l'analyse de l'attitude des différents acteurs, notamment les autorités étatiques et municipales et les citoyens « autochtones », appelle à des discussions.

Discussion

L'impasse sécuritaire et humanitaire à laquelle sont confrontées les régions du Sahel et du Nord du Burkina Faso interpelle et engage la responsabilité de chacun et chacune, les autorités gouvernementales en premier. En effet, la gestion de la crise depuis 2018 laisse entrevoir un laxisme au niveau des autorités étatiques et municipales. Cela est d'ailleurs relevé par l'UNHCR (2019, p. 23) qui note que malgré les moyens déployés pour faire face à la crise, des défis restent toujours à relever par les autorités locales pour la sécurisation des territoires affectés et pour l'amélioration du bien-être des personnes déplacées internes. Ces allégations sont également confortées par Lamarche (2020, p. 9-10) qui mentionne que le développement rapide de la crise sécuritaire et humanitaire dans le Sahel semble avoir surpris l'État et plusieurs organisations d'aide humanitaire à tel point que la coordination interministérielle ou institutionnelle de riposte demeure jusque-là défailante.

Le choix de Ouagadougou comme refuge ou eldorado des personnes déplacées internes s'explique en grande partie par la recherche d'un territoire paisible et sûr pour celles-ci. Leur installation, notamment dans les quartiers spontanés, engendre certes de nombreux enjeux sociodémographiques et territoriaux pour la ville, mais il n'en demeure pas moins qu'elle peut être acceptée comme telle et améliorée. Cette lecture de la situation actuelle des déplacé·e·s internes à Ouagadougou corrobore celle faite par Germain *et al.* (cités par Lord *et al.*, 2019, p. 1 dans le cadre de leur étude menée sur l'exploration des parcours d'installation résidentielle d'immigrants internationaux dans la ville de Montréal). Il

s'agit concrètement d'aller dans le sens de l'hypothèse selon laquelle l'installation des réfugié·e·s modifie certes le tissu sociodémographique de la ville, mais elle constitue également un levier de dynamisation du développement urbain. De ce fait, les autorités municipales devraient assurer plutôt une insertion territoriale et une protection des personnes déplacées internes « quel que soit leur statut », comme l'ont souligné Beier et Fritzsche (2017, p. 29) dans leur étude sur le Nouveau programme de ONU-Habitat et la prise en compte des réfugié·e·s en milieu urbain. Pour autant, une prise de conscience des difficultés que rencontrent les personnes déplacées internes ayant fui, malgré eux ou elles leur localité d'origine, s'impose. À de nombreux égards, ces dernières sont à la conquête de nouveaux territoires pour la reconstruction d'un chez-soi provisoire, espérant retourner un jour au bercaïl sur leurs terres. En ce sens, Serfaty-Garzon (cité par Lord *et al.*, 2019, p. 5) révèle que l'installation des migrant·e·s en ville ou leur choix résidentiel en zones spontanées est l'occasion d'une expérience tout à fait particulière de conquête d'une place au sein d'une société différente, conquête dont la reconstruction d'un chez-soi constitue l'une des manifestations majeures. Robineau (2014, p. 6) évoque à ce sujet un sas pour accéder à un logement et à la ville. Par contre, Delaunay et Boyer (2017, p. 61) estiment que l'érection tous azimuts des installations spontanées sans équipements d'hygiène, de salubrité par les personnes déplacées crée une certaine anarchie dans l'occupation harmonieuse des espaces périurbains déjà fragilisés.

L'étude révèle, pour finir, que l'insertion des personnes déplacées internes dans la dynamique de la ville reste mitigée au regard de la position, tantôt imbue de générosité, tantôt entachée de méfiance, des différents acteurs en jeu. Cette attitude a sans nul doute des répercussions sur les conditions de vie et l'assistance des personnes déplacées internes. La méfiance des citoyen·e·s « autochtones » peut être justifiée du fait des comportements pervers relevés chez certain·e·s d'entre eux ou elles, mais le désengagement des autorités quant à leur prise en charge et leur assistance psychologique ne peut être justifié par la simple allégation selon laquelle les personnes déplacées internes

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

devraient rejoindre les sites aménagés de Barsalogo, Foubé ou Kelbo au Sahel et au Nord du pays. Si ces zones étaient sécurisées et viables, comme il est laissé à croire, les personnes déplacées internes n'auraient pas fui ou parcouru 200 km en moyenne pour se réfugier à Ouagadougou. Ainsi, leur droit à de meilleures conditions de vie, même hors de leurs localités d'origine, est bafoué par les autorités. Pourtant, le principe de non-refoulement, qui interdit l'expulsion des réfugié·e·s de quelque manière que ce soit vers des territoires où leur vie ou leur liberté peuvent être menacées, devrait plutôt leur offrir un large éventail de possibilités pour une intégration sûre et épanouie dans la ville de Ouagadougou, comme le recommande l'UNHCR (2012, p. 31 et 38).

La réinstallation des personnes déplacées internes à Ouagadougou constitue alors un enjeu majeur comme mentionné par Tardis (2019, p. 17). Toutefois, les déplacé·e·s internes ne doivent pas être considéré·e·s comme des « indésirables » en milieu urbain (Durand-Lasserve, 1986, p. 11; Tardis, *ibid.*, p. 43). Ces personnes ne font que solliciter une part de ville pour sauver leur vie et espérer des lendemains meilleurs. La culture de la solidarité doit davantage être encouragée dans un contexte de stress, de détresse et de désespoir.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il ressort que les populations vulnérables dans leurs propres localités au Sahel et au Nord du pays ont été obligées de fuir, laissant tous leurs biens, pour se réfugier à Ouagadougou, espérant ainsi trouver une vie paisible et sûre. Leur arrivée massive dans la capitale du pays est toutefois perçue comme un enjeu majeur au regard des problèmes socio-économiques et spatiaux que cela a engendrés.

Au-delà de quelques actions de solidarité et de générosité exprimées par certain·e·s citoyen·e·s, il ressort que les effets pervers de l'installation des personnes déplacées ont suscité la méfiance d'une partie de la

population citadine en qui concerne notamment la cohabitation et le désengagement des autorités étatiques et municipales. Cette posture a des répercussions sur l'insertion socioterritoriale des déplacé-e-s qui sont désormais exposé-e-s à d'autres formes d'insécurité (exclusion, marginalisation). Face à une telle situation, ces personnes sont obligées de développer des stratégies de résilience pour leur survie en milieu urbain.

Tout compte fait, une lecture croisée de la situation des personnes déplacées internes et de la position des autorités étatiques et municipales laisse entrevoir que la responsabilité de l'État est toute engagée pour le retour à une vie sécurisée et une cohésion sociale paisible sur l'ensemble du territoire national, toute chose qui permettra d'éviter les déplacements forcés des populations de leurs localités.

Références

- Beier, Raffael et Fritzsche, Jasmin. 2017. Les réfugiés en milieu urbain : le Nouveau Programme pour les villes d'ONU-Habitat. *Revue Migrations Forcée*, RMF, 55, 29-30. URL : <https://www.fmreview.org/fr/abris/beier-fritzsche>
- Compaoré, Georges. 2014. Le logement social à Ouagadougou : leurs ou réalités. *Revue de Géographie de Lomé*, 12, 105-119.
- Delaunay, Daniel et Boyer, Florence. 2017. Capital social, migration et développement à Ouagadougou (Burkina Faso). *Monographies Sud-Nord*, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne/IEDES, France. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01584965>
- Desgrais, Nicolas. 2019. Burkina Faso : l'épicentre de la crise sécuritaire au Sahel? *Ministère français des Affaires étrangères*. URL : <https://information.tv5monde.com/afrique/burkina-faso-l-epicentre-de-la-crise-securitaire-au-sahel-285991>

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

DGDT. 2018. *Profil des régions du Burkina Faso. Rapport final*. 425 p.

Durand-Lasserve Alain 1986. *L'Exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-Monde*. Paris : L'Harmattan.

Lamarche, Alexandra. 2020. Le Burkina Faso et le nouveau front du Sahel. Répondre à la crise de déplacement la plus rapide au monde. *Refugees International*. URL : <https://www.refugeesinternational.org/reports/2020/3/2/le-burkina-faso-et-le-nouveau-front-du-sahel-repondre-la-crise-de-deplacement-la-plus-rapide-au-monde>

Levron, Eric. 2009. *Identifier les vulnérables urbains, évaluer les moyens d'existence durables et les vulnérabilités urbaines*. Action Contre la faim (ACF International). URL : <https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2018/01/les-vulnerables-urbains.pdf>

Lord, Sébastien, Serfaty-Garzon, Perla, Larbi-Messaoud, Souad et Boutas, Athanasios. 2019. Explorer et reconstruire un chez-soi à l'étranger. Une exploration des parcours d'installation résidentielle d'immigrants internationaux à Montréal. *Espace populations sociétés*, [En ligne], 2, mis en ligne le 17 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2019, <https://journals.openedition.org/eps/9118>

Ministère de l'action humanitaire, septembre 2020, *Point de presse ministériel, publié dans le site web du Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso*, sig.gov.bf.

Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de l'action humanitaire, octobre 2019, *Point de presse ministériel, publié dans le site web du Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso*, sig.gov.bf.

OCHA. 2020. *Plan de réponse Humanitaire, Burkina Faso. Cycle de programmation humanitaire 2020*. URL : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/hrp_2020_revise-bfa-fr-web.pdf

ORGANISATION INTERNATIONALE DES MIGRATIONS (OIM). 2019. *Mobilités au Burkina Faso, Infographies des mobilités sur le territoire burkinabè*, ONU Migrations. 14 p.

- UNHCR. 2012. *La Protection des réfugiés et autres personnes en mouvement dans l'espace CEDEAO*. URL : <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=51e3ebe34>
- UNHCR. 2019. *Évaluation en temps réel de l'opération de l'UNHCR et du gouvernement sur les personnes déplacées internes, Profilage des personnes déplacées internes, région du Sahel, province du Soum*. URL : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/68165.pdf>
- PNUD. 2019. *La Montée de l'insécurité transfrontalière. Ce que disent 800 sahéliens. Études des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel. Rapport national Burkina Faso présenté par Centre pour le dialogue humanitaire*. URL : <https://sahelradical.hypotheses.org/ce-que-disent-800-saheliens-la-montee-de-linsecurite-transfrontaliere-rapport-national-burkina-faso>
- Robineau, Ophélie. 2014. *Les quartiers non-lotis : espaces de l'entre-deux dans la ville burkinabé. Les espaces de l'entre-deux. Carnets de géographes*, 7, en ligne, <https://journals.openedition.org/cdg/478>
- Solidarités internationales. 2019. *Rapport d'évaluation de la situation des ménages déplacés internes dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans la Région du Centre Nord du Burkina Faso. Réponse Rapide aux Mouvements de Populations (RRMP)*. <https://www.humanitarianresponse.info/es/operations/burkina-faso/assessment/rapport-d-evaluation-de-la-situation-des-menages-deplaces>
- Soma, Assonsi. 2015. *Vulnérabilité et résilience urbaines : perception et gestion territoriale des risques d'inondation dans la ville de Ouagadougou*. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

Tardis, Matthieu. 2019. Une autre histoire de la « crise des réfugiés ». La réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France. Études de l'IFRI. Centre Migrations et Citoyennetés. URL : <https://www.ifri.org/fr/publications/etudes-de-lifri/une-histoire-de-crise-refugies-reinstallation-petites-villes-zones>

Assonsi SOMA

L'auteur est enseignant-chercheur au département de Géographie de l'Université Joseph Ki-ZERBO de Ouagadougou au Burkina Faso. Il est par ailleurs directeur des études spatiales et de l'aménagement du territoire au Ministère de l'économie, des finances et du développement. Son champ de recherche est élargi aux thématiques : urbanisation, analyse spatiale, territorialités et sociabilités urbaines, vulnérabilités, risques et résilience des hommes et des territoires, ingénierie et marketing territorial, systèmes d'information géographique.

Contact : somaas78@yahoo.fr

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/assonsi-soma2021/>

Pour citer cet article : Soma, Assonsi. 2021. Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise. GARI. Recherches et débats sur les villes africaines, 1(1), 63-87. DOI : 10.46711/gari.2021.1.1.4



Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou

SEYDOU SERE

Résumé :

Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso est une métropole en forte croissance démographique et spatiale, avec une population aujourd'hui estimée à 3 millions d'habitants pour une superficie de 518 km². Cette dynamique rapide est liée à la croissance naturelle et à une migration importante, à la fois internationale, avec les déplacés du conflit ivoirien au cours des années 2000, et interne, avec la persistance de flux migratoires d'origine rurale. Selon l'observatoire de la population de Ouagadougou (OPO), 71 % des adultes de plus de 15 ans ne sont pas né·e·s dans la capitale. Cette croissance soutenue exerce une pression extrêmement forte sur la situation résidentielle des natifs et des migrants, contraints très souvent à loger dans les quartiers périphériques lotis et non lotis. Cet article analyse, les trajectoires résidentielles des migrant·e·s internes et internationaux à Ouagadougou. Cette analyse s'appuie sur un état de l'art des migrations urbaines au Burkina Faso, et des données de l'étude « Ouaga 2009 », utilisées dans le cadre de nos recherches doctorales. Ainsi, l'article aborde les points sur les lieux de naissance des

Ouagalais-es, les flux migratoires, les quartiers d'accueil à l'arrivée et les motifs des migrations vers Ouagadougou, ainsi que les trajectoires résidentielles.

Mots-clés : croissance urbaine, logement, migration, Ouagadougou, résidence

Abstract :

Ouagadougou, the capital of Burkina Faso, is a metropolis undergoing strong demographic and spatial growth, with a population now estimated at 3 million inhabitants for an area of 518 km². This rapid dynamic is linked to natural growth and significant migration, both international, with the displaced persons from the Ivorian conflict during the 2000s, and internal, with the persistence of migratory flows from rural areas. According to the Ouagadougou Population Observatory (OPO), 71% of adults over 15 years of age were not born in the capital. This sustained growth exerts extremely strong pressure on the residential situation of natives and migrants, who are very often forced to live in the suburbs of the city. This article analyses the residential trajectories of internal and international migrants in Ouagadougou. This analysis is based on a state of the art of urban migration in Burkina Faso, and on data from the « Ouaga 2009 » study, used in the framework of our doctoral research. Thus, the article discusses the birthplaces of Ouagadougou residents, migration flows, the neighbourhoods of arrival and the reasons for migration to Ouagadougou, as well as residential trajectories.

Keywords : housing, migration, Ouagadougou, residence, urban growth

Résumé (autre langue) :

Ouagadougou, babban birnin Burkina Faso babban birni ne wanda ke da karfin alkaluma da girman sarari, tare da yawan mutanen da aka kiyasta a yau kimanin mazauna miliyan 3 don yanki na 518 km². Wannan saurin saurin yana da nasaba da bunkasar halitta da mahimmin kaura, na kasa da kasa, tare da mutanen da suka rasa muhallansu daga rikicin Ivorian a cikin shekarun 2000, da kuma na ciki, tare da ci gaba da kwararar

Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou

ƙaura daga asalin karkara. A cewar Ouagadougou Population Observatory (OPO), 71% na manya sama da 15 ba a haife su a babban birnin ba. Wannan ci gaban na ci gaba yana matsin lamba mai ƙarfi a kan yanayin zama na nan asali da bakin haure, galibi ana tilasta su zama a cikin unguwannin kewayen birni da wuraren zama. Wannan labarin yayi nazari ne kan hanyoyin da bakin haure na ciki da na kasashen waje ke bi a cikin Wagadugu. Wannan nazarin ya ta'allaka ne da yanayin fasahar ci gaban birane a Burkina Faso, da kuma bayanai daga binciken « Ouaga 2009 », wanda aka yi amfani da shi a cikin bincikenmu na digiri. Don haka, labarin yayi magana akan asalin haihuwar Ouagalais, kwararar ƙaura, wuraren tarba a lokacin isowa da kuma dalilan ƙaura zuwa Ouagadougou, da kuma hanyoyin zama.

Mots-clés (autre langue) : ci gaban birane, gidaje, Hanyoyin zama, ƙaura zuwa birane, Ouagadougou

Historique de l'article

Date de réception : 18 mars 2020

Date d'acceptation : 28 mai 2021

Date de publication : 28 décembre 2021

Type de texte : Article

Introduction

Entrées tardivement dans le processus de transition urbaine, les villes africaines connaissent aujourd'hui les taux de croissance les plus élevés au monde (Moriconi-Ebrard, 1993; Africapolis, 2008; Amadou Sanni *et al.*, 2009). Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, ne fait pas exception à la règle. C'est une métropole en forte croissance démographique et spatiale,

avec une population aujourd'hui estimée à 3 millions d'habitant·e·s et une superficie de 518 km², soit une densité de (5 792 hab./km). Cette croissance rapide est liée au mouvement naturel et à une migration également importante, à la fois internationale, avec les déplacé·e·s du conflit ivoirien au cours des années 2000 et interne avec la persistance de flux migratoires d'origine rurale (Prat, 1996; Ouédraogo *et al.*, 2007; Guengant, 2009; Delaunay, 2009; Boyer, 2010; Rossier *et al.*, 2013). Selon l'observatoire de la population de Ouagadougou (OPO), 71 % des adultes de plus de 15 ans ne sont pas né·e·s dans la capitale (Rossier *et al.*, 2013). Cette croissance soutenue exerce une pression extrêmement forte sur la situation résidentielle des Ouagalais·es, contraint·e·s très souvent à des arrangements difficiles. L'offre publique étant négligeable et le marché immobilier majoritairement informel, les candidat·e·s au logement sont souvent obligé·e·s de se déplacer à la périphérie « non lotie » de la ville, sur des parcelles acquises et autoconstruites de façon irrégulière, dans l'attente d'une régularisation éventuelle (lotissement). D'autres cohabitent avec leurs parents, avec des membres de leur famille ou sont hébergé·e·s chez un tiers ou une tierce, souvent dans des conditions inconfortables. D'autres enfin se rabattent sur des solutions locatives, avec des loyers souvent très élevés par rapport à leurs revenus. Le marché résidentiel à Ouagadougou est donc caractérisé par une grande tension entre l'offre et la demande, et par une grande diversité de situations, entre habitant·e·s des secteurs lotis ou non lotis, mais aussi entre locataires, propriétaires, usufruitier·e·s ou personnes hébergées.

C'est dans ce contexte que l'IRD¹ a mené un programme de recherche dénommé « Ouaga 2009² » portant sur la mesure des mobilités spatiales à Ouagadougou sur l'ensemble de la ville. L'enquête par questionnaire menée en 2009 sur 1965 logements et 10 540 individus a permis de collecter une information très riche sur un domaine très peu étudié à Ouagadougou. Dans la continuité de ce projet, nous avons entrepris en novembre 2012 une thèse centrée sur *les stratégies résidentielles des*

1. Institut de recherche pour le développement.
2. « Ouaga 2009 : peuplement de Ouagadougou et développement urbain », conduit par Florence BOYER et Daniel DELAUNAY, avec le financement du SCAC de l'Ambassade de France au Burkina Faso.

Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou

jeunes adultes à Ouagadougou³. En effet, après 18 ans, les jeunes adultes amorcent progressivement leur autonomie résidentielle en franchissant différentes étapes de leur cycle de vie : fin d'études et entrée dans la vie active, décohabitation parentale, mise en ménage, accès à la parentalité et recherche d'un logement propre, idéalement en accession à la propriété. La stabilisation familiale, professionnelle et résidentielle n'est souvent acquise qu'à un âge avancé, entre 30 et 40 ans, et les jeunes adultes (18-40 ans), qui constituent 60 % de la population urbaine (INSD⁴, 2006), représentent aussi le segment le plus exposé de la population ouagalaise aux tensions du marché résidentiel.

Le présent article porte sur les problèmes de résidence à Ouagadougou rencontrés par les déplacé·e·s et les migrant·e·s. Il exploite les résultats de deux principaux corpus de données mobilisées dans nos travaux de thèse et l'enquête « Ouaga 2009 ». Entre 2013 et 2015, nous avons mené des entretiens approfondis auprès de jeunes adultes et de leur entourage, mais aussi auprès d'acteurs institutionnels et de personnes-ressources jouant un rôle dans la question du logement à Ouagadougou ou connaissant le sujet. Il étudie de façon plus spécifique la situation comparée des déplacé·e·s internes et des migrant·e·s. Il sera ainsi question de montrer comment les avantages et les handicaps relatifs à chacune des situations se traduisent ou non par des trajectoires résidentielles spécifiques. La composante migratoire intervient comme un facteur important, parmi d'autres (âge, sexe, activité, situation familiale et position sociale), dans les conditions d'accès au logement.

3. Thèse en cotutelle entre l'Université de Ouagadougou et l'Université Rennes 2, co-dirigée par les Professeurs Vincent GOUËSET et Georges COMPAORE.

4. Institut national de la statistique et de la démographie.

Aperçu des migrations urbaines au Burkina Faso

Au Burkina Faso, à l'instar des autres pays d'Afrique, l'armature urbaine est principalement caractérisée par deux grandes villes, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Ces deux villes ont accueilli ensemble 60 % des migrations en 1996 et 53,7 % en 2006 (INSD, 1996, 2009). Elles font face à d'importantes immigrations qui ont accéléré leur extension géographique et leur croissance démographique.

Comparée à d'autres villes africaines, Ouagadougou connaît une croissance très élevée de sa population à raison de 3, % par an (Beauchemin, 2003). Cette croissance était estimée en 2009 à 7,6 % (Guengant, 2009). Elle accueille 47 % des déplacé-e-s internes contre 4 % d'émigrant-e-s pour toute la province du Kadiogo dont elle est le chef-lieu (Zongo *et al.*, 2008).

Le taux de croissance des migrations est de 1,5 % pour les migrations interurbaines contre 1,4 % pour les migrations des zones rurales vers les urbaines. Aussi, les soldes migratoires en zone urbaine étaient entre 1969 et 1973 de 18 705 contre 66 169 entre 1995 et 1999 (Kabbanji, Piché et Dabiré, 2007).

Ainsi, les migrations de retour (de la Côte d'Ivoire surtout), l'exode rural, les migrations interurbaines contribuent à faire de Ouagadougou le centre urbain le plus important du pays. Bon nombre de ces migrant-e-s de retour se sont installés surtout dans les quartiers périphériques précaires non lotis. L'évolution démographique de l'agglomération de Ouagadougou se caractérise par sa rapidité, ce qui pose des problèmes d'expansion de l'habitat et de mise en place des infrastructures et des équipements dans les quartiers périphériques défavorisés (Zongo et Koudougou., 2008).

Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou

La ville de Ouagadougou accueille des migrant·e·s provenant d'horizons divers. En effet, les migrations interurbaines des populations des villes comme Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Koudougou, Kaya, Fada N'Gourma, etc. vers la capitale sont en croissance. Une auréole de provinces autour de Ouagadougou (Zoundwéogo, Oubritenga et Kourwéogo) enregistre une très forte baisse de leur croissance et dessine en quelque sorte la première aire de recrutement migratoire de la capitale. Ces provinces voisines sont les premières à fournir les migrant·e·s (DGAT/DLR, 2006⁵). Ces populations rurales qui arrivent en ville sont pour la plupart dans des situations précaires; ce qui limite leur accès aux ressources urbaines, en particulier au logement d'où leur installation dans les quartiers non lotis.

Ces arrivées dans les zones périphériques non loties posent des défis en termes de croissance spatiale urbaine. Ces quartiers se développent certes autour de la ville, mais on constate des installations particulièrement le long des axes routiers qui sont en direction des villages d'origine de ces nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes. Relégué·e·s aux portes de la ville, ils ou elles sont perçu·e·s comme des laissé·e·s-pour-comptes, des mal-logé·e·s voire des sans-domiciles fixes, alors qu'ils ou elles participent à la vie de la cité (Schoumaker et al., 2003).

Lieu de naissance des Ouagalais-es

Les migrations contribuent à la croissance rapide de la population ouagalaise. Dans ce travail, nous nous intéresserons aux nombreux Ouagalais-es qui ne sont pas né·e·s dans la capitale. Ils et elles représentent environ 71 % de la population de plus de 15 ans selon l'Observatoire de la population de Ouagadougou (Rosier et al., 2013). Les résultats de l'étude Ouaga 2009 indiquent qu'un peu moins de la moitié

5. Direction Générale de l'Aménagement du Territoire du Développement Local et Régional

de la population, à savoir 46,72 %, est née à Ouagadougou contre 33,59 % pour les jeunes adultes. Plus de la moitié des habitant·e·s de la ville, soit 53,28 %, est née hors de Ouagadougou. Chez les jeunes adultes, cette proportion est 66,42 %. Elle se répartit comme suit : 42,05 % sont né·e·s dans le reste du Burkina Faso, 8,54 % en Côte d'Ivoire, 2,04 % en Afrique de l'Ouest et 0,65 % dans le reste du monde. Les déplacements internes, notamment l'exode rural et les mobilités interurbaines, occupent une place importante dans ce processus.

Tableau 1. Lieux de naissance des Ouagalais·es

Lieu de naissance	Population totale (%)	18-40 ans %
Ouagadougou	46,72	33,59
Reste du Burkina Faso	42,05	50,64
Côte d'Ivoire	8,54	12,53
Afrique de l'Ouest	2,04	2,4
Reste du monde	0,65	0,85
Total	100	100

Source : Ouaga 2009

Selon le genre, la structure par sexe de Ouagadougou est différente de la structure de l'ensemble de la population urbaine burkinabè. La population est composée d'environ 50,5 % d'hommes et de 49,5 % de femmes (INSD, 2006). Cette tendance est confirmée par les résultats de « Ouaga 2009 ». En effet, des résultats de l'étude, on retient que la population totale est composée de 50,83 % d'hommes et 49,17 % de femmes. Cette tendance est aussi respectée chez les 18-40 ans, les hommes sont légèrement les plus nombreux avec 50,56 % contre 49,44 % de femmes.

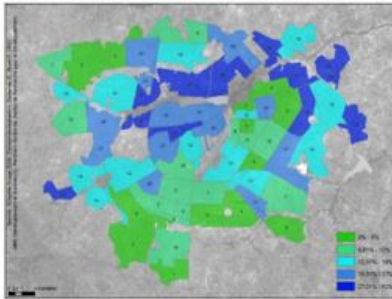
La répartition des habitant·e·s selon le lieu de naissance (né·e·s à Ouagadougou, hors de Ouagadougou, dans le reste du pays et à l'extérieur du pays) est visible dans les cartes présentées dans ce travail. Les personnes nées dans la zone d'enquête se trouvent dans les quartiers centraux tels que Dapoya, Saint Léon, Bilbalogho, Larlé, etc., dans le

Trajectoire résidentielle des déplacé-e-s internes et migrant-e-s à Ouagadougou

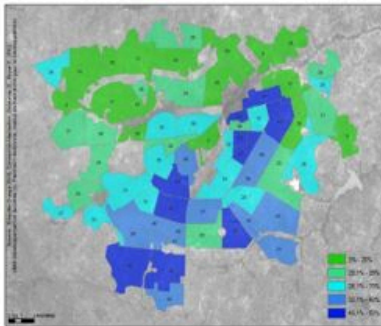
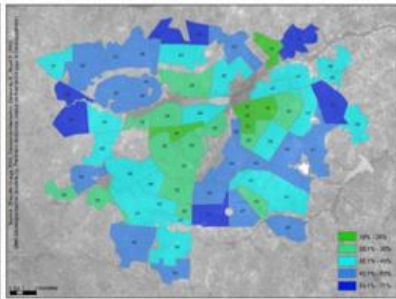
périphérique centre nord et nord-est. Les zones des quartiers comme Zagtouli, Nioko et Saaba font partie de cette catégorie. Préalablement des villages, elles ont été par la suite rattachées à la ville de Ouagadougou, à l'exception de Saaba qui demeure une commune rurale. Le processus d'urbanisation et d'extension de la ville, ainsi que leur étalement dans le temps, a amené certains quartiers périphériques très autochtones – correspondant à des villages traditionnels – à rattraper la ville. Leur présence à l'est et au nord-est est négligeable.

Quant aux personnes nées dans les localités du Burkina Faso autres que Ouagadougou, elles sont localisées dans les quartiers périphériques au nord (Bissighin, Watinoma), au sud (Tengadogo, Balkui, Patte d'Oie) à l'est (Djicofè) et à l'ouest (Zongo). Il ressort de cela que la majorité des habitant-e-s né-e-s dans la zone d'enquête sont localisé-e-s au centre, au nord et à l'est de la ville. Les personnes nées à l'étranger se répartissent à deux endroits. Elles sont présentes au Centre-Ouest (Koulouba, Zone du Bois, Dassasgho...) du fait de la présence des infrastructures universitaires, des services ou des quartiers d'expatrié-e-s. L'autre porte d'accès est du côté ouest de la route nationale no 1 Ouagadougou-Bobo-Dioulasso et le nord-ouest accueille préférentiellement les personnes venues de Côte d'Ivoire. Elles s'installent dans les quartiers situés sur l'axe par lequel elles entrent dans la ville.

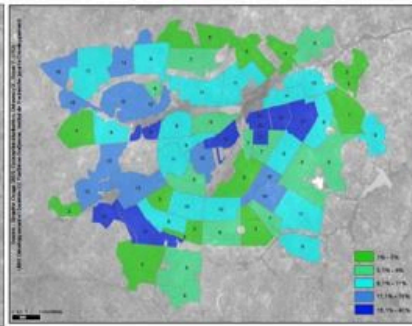
Carte 1. Répartition de personnes nées dans la zone d'enquête



Carte 2. Répartition de personnes nées au Burkina Faso



Carte 3. Répartition de personnes nées hors de la zone d'enquête



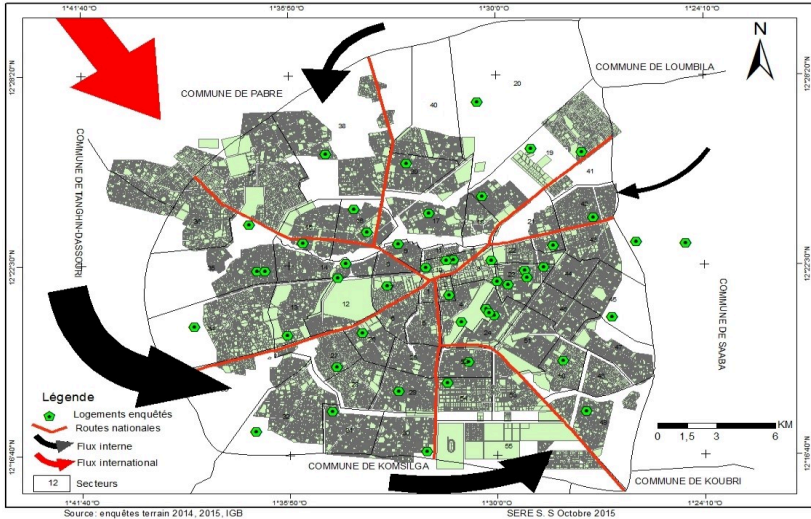
Carte 4. Répartition de personnes nées à l'étranger

Quartiers d'accueil à l'arrivée

Les flux vers la ville de Ouagadougou sont importants à l'entrée l'ouest, nord et sud. Les migrant·e·s, notamment ceux et celles venant de la Côte d'Ivoire, accèdent principalement par l'ouest comme le montre la carte 5. Nos entretiens confirment que l'ouest est effectivement leur point d'entrée dans la ville. Les quartiers et arrondissement d'accueil sont : Zone 1, Taabtenga, Djicofè, dans l'arrondissement 10; Nioko 2 dans

Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou

l'arrondissement 4; les quartiers de Zongo, Bissighin, Kilwin et Tanpouy situés respectivement dans l'arrondissement 8, 9 et 3 et les quartiers situés au sud de la ville de Tengadogo et de Nagrin.



Carte 5. Flux migratoire vers Ouagadougou

Motifs de l'immigration, insertion et stratégies résidentielles

Une fois arrivé·e·s en ville, les déplacé·e·s et migrant·e·s adoptent plusieurs stratégies d'insertion résidentielle et professionnelle. Selon, Dureau (1985), Ouédraogo (1987), Piché *et al.* (2000), l'insertion peut se décomposer en plusieurs modalités en fonction du domaine sur lequel elle se porte : insertion professionnelle et insertion sociale. Les facteurs économiques représentent l'une des raisons essentielles des migrations (Fall, 1987; Bocquier *et al.*, 2000 ; Ouédraogo, 2002; Ouédraogo *et al.*, 2007;

Lejeune, 2007 ; Guillot, 2007). Pour la plupart des études (Todaro et Harris, 1970 ; Lututala , 1995; Pott, 1997), le travail reste la principale motivation des départs.

Les facteurs sociaux occupent également une part importante dans les déterminants de la migration. En effet, ces facteurs qui sont entre autres les exigences familiales, les études et l'attraction de la ville sont évoqués dans plusieurs travaux (Antoine *et al.*, 1992; Fall, 1987; Ndione *et al.*, 2004). Schoumaker *et al.* (2002) ont étudié les motifs sociaux des migrations dans la ville de Ouagadougou. La situation se présente comme suit : les raisons de famille viennent en première position soit environ 23 %, puis les études 17 % et la santé près de 5 %. Environ 40 % des déplacées femmes viennent à Ouagadougou pour des raisons de famille, majoritairement le mariage. Cette proportion est d'environ 5 % chez les hommes. La ville demeure, selon ces chercheurs, le lieu d'attraction pour les populations du pays, qu'elles résident à l'intérieur ou à l'extérieur. Beauchemin et Schoumaker (2004) évoquent les mêmes causes, mais soulignent également l'équipement et les infrastructures dont disposent les deux grandes villes, notamment Ouagadougou et Bobo Dioulasso, comme autant de facteurs qui attirent les candidat-e-s à l'immigration.

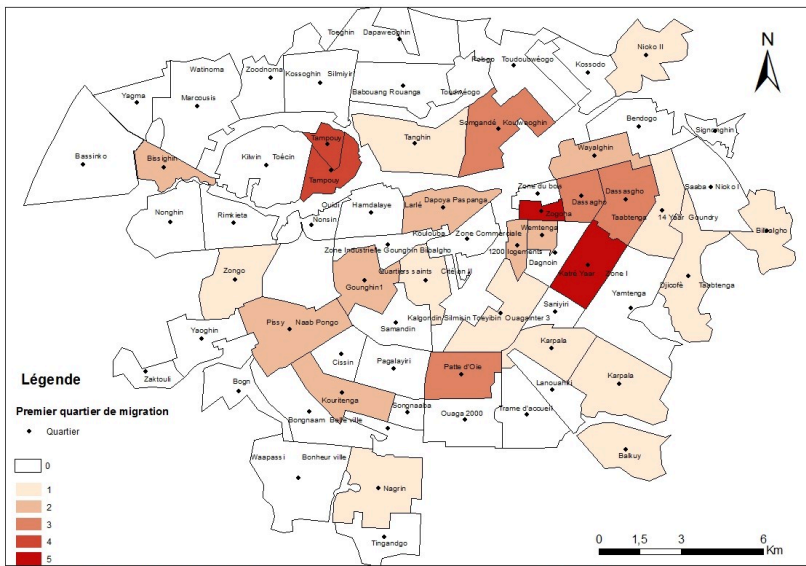
Plusieurs stratégies sont développées par les habitant-e-s pour s'insérer et accéder à un logement à Ouagadougou. Les jeunes adultes déplacé-e-s et migrant-e-s arrivé-e-s à Ouaga (des autres localités du pays et hors du Burkina Faso) viennent le plus souvent soit pour les études ou la recherche d'un travail, soit pour des raisons sociales ou de famille, ou sont simplement de retour après un séjour passé à l'extérieur.

Les quartiers proches de l'université, Zogona, 1200 logements, Wemtenga, Dagnoin, dans une moindre mesure, la Zone du Bois, ainsi que les quartiers centraux de Koulouba et Paspanga sont ceux qui abritent une part importante de migrant-e-s. D'autres quartiers du centre historique ou du péricentre au sud comme de l'autre côté des barrages sont également concernés par ce type de migration internationale. Au cours des années 2000 à 2010, suite à la crise ivoirienne, nombreux et nombreuses sont les jeunes revenu-e-s par contrainte et qui se sont installé-e-s dans les

Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou

quartiers tels que Marcoussis, Watinoma, situés au nord de la ville, mais aussi dans les quartiers lotis centraux et péri-centraux particulièrement pour les élèves et étudiant·e·s.

Quant aux déplacé·e·s internes, ils ou elles s'installent en zone non lotie, surtout s'ils ou elles sont à la recherche d'un travail. Ce choix s'explique le plus souvent par leur manque de moyens. Ils ou elles sont donc obligé·e·s de s'installer une connaissance ou aller en location avant d'accéder à la propriété. De nos analyses, il ressort que les premiers quartiers d'accueil à l'arrivée sont Quatre Yaar et Zogona, Wemtenga, tous des quartiers situés à l'est de la ville à cause principalement de l'université. Puis, suivent les quartiers du nord de la ville comme Tampouy, Tanghin, Somgandé et les quartiers comme Patte d'Oie, Pissy, Kouritenga, Nagrin, etc.



Carte 6. Premier quartier d'installation des immigrant·e·s

Trajectoire résidentielle

Les migrant·e·s jouissent d'une localisation urbaine assez centrale à Ouagadougou. La ville est avant tout celle des propriétaires puisqu'ils et elles possèdent 71,3 % des logements pour l'ensemble de l'espace urbain. Cependant, la moitié d'entre eux/elles n'ont qu'une reconnaissance coutumière de leur propriété et se trouve ainsi en situation d'insécurité résidentielle. Les logements en location n'interviennent que pour 11,1 % alors que ceux qui sont prêtés gratuitement représentent 16,5 % des logements. Les proportions du statut d'occupation chez jeunes adulte de 18 à 40 ans sont les suivants : propriétaires avec titre sont environ à 32,8 % alors que les propriétaires sans titre sont estimé·e·s à 29,26 %. La location et la colocation représentent 22,73 % et l'usage à titre gracieux tourne autour de 15,21 %.

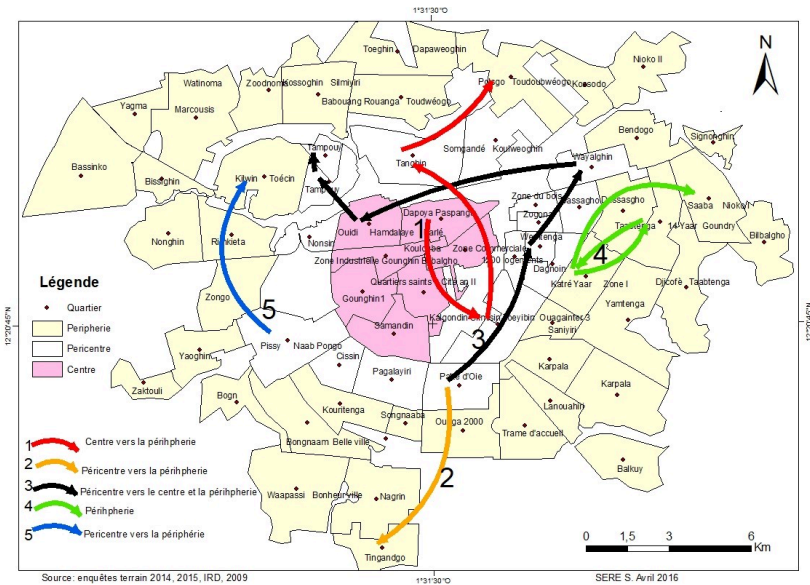
Situés au centre ou en semi-périphérie, les logements en location sont quasiment occupés, du moins pour la moitié d'entre eux, par des personnes nées à l'étranger (hors Côte d'Ivoire). 19,8 % de ceux et celles qui sont né·e·s en Côte d'Ivoire sont également en location comparativement aux autres catégories. Les migrant·e·s ne disposent pas assez de réseaux familiaux et sociaux qui leur permettent d'accéder à un logement gratuit.

Du centre vers la semi-périphérie, le parc locatif se diffuse très lentement au détriment du prêt gratuit de logement. Ce statut d'occupation des logements suit la même logique que celui de la répartition des arrivant·e·s : les migrant·e·s se localisent dans les parties centrale et péricentrale et leur importance diminue au profit des déplacé·e·s internes lorsque l'on s'éloigne vers la périphérie (Boyer, 2010).

De nombreux migrant·e·s et déplacé·e·s achètent des parcelles en zone non lotie dans l'espoir d'être attributaires. Certain·e·s déposent des dossiers dans l'optique d'obtenir une parcelle à l'issue d'une opération de lotissement et devenir propriétaires. Les jeunes garçons travaillant dans l'informel sont les plus concernés par cette situation. Quant à ceux

Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou

qui sont en location ou en situation de prêt, ou d'hébergement, ils ont pris l'habitude de déménager en fonction de l'évolution de leur situation sociale, de leurs activités ou de l'agrandissement des familles qu'ils ont fondées. Ainsi, les mobilités s'effectuent du centre vers la périphérie comme en témoignent les cinq interviews réalisées dans le cadre de nos enquêtes à Ouagadougou. Elles s'opèrent également du péricentre vers les zones périphériques, uniquement entre le péricentre et des quartiers du centre-ville vers les quartiers du péricentre ou de la périphérie.



Carte 7. Mobilité résidentielle des Ouagalais·es

Conclusion

Le présent article, qui a traité des trajectoires résidentielles des déplacé·e·s internes et migrant·e·s résidant à Ouagadougou, a utilisé plusieurs sources de données. Il s'agit notamment des articles, des

ouvrages et autres documents issus sur le sujet. Mais l'analyse s'est surtout appuyée sur les données de l'étude « Ouaga 2009 » et sur celles recueillies lors de nos enquêtes de terrain. On peut ainsi retenir que la forte croissance urbaine que connaît la ville est soutenue par le croît naturel, mais aussi par les déplacements internes et les migrations internationales. La question de l'accès au logement est une préoccupation des habitant·e·s de manière générale et des déplacé·e·s et migrant·e·s en particulier. Notre regard à l'échelle du territoire communal se distingue par un découpage du centre historique constitué des quartiers centraux, du péricentre constitué des quartiers de la première couronne. Ces quartiers sont lotis dans l'ensemble. Enfin les quartiers périphériques, constitués essentiellement de quartiers non lotis et de quartiers lotis.

La localisation permet de dégager que les déplacé·e·s internes s'installent plus dans les quartiers périphériques alors que les migrant·e·s occupent une position plus centrale et péricentrale avec une préférence pour les logements en location. Cette installation aux marges de la ville peut être mise en relation avec l'efficacité des réseaux sociaux et familiaux dont les un·e·s et les autres disposent à l'intérieur comme à l'extérieur de l'espace urbain. Cependant, les migrant·e·s sont également présent·e·s dans les quartiers périphériques, mais on y trouve également les déplacé·e·s internes et les Ouagalais·es de naissance qui s'installent dans les quartiers centraux. Pour ce qui concerne les quartiers périphériques, les coûts et les procédures de régularisation des quartiers non lotis sont à l'origine d'une partie de ces flux. Les mobilités s'effectuent de manière générale du centre vers la périphérie, des quartiers du péricentre vers ceux de la périphérie, mais également entre les quartiers de même zone.

Références

- Africapolis. 2008. *Dynamique de l'urbanisation, 1950-2020 en Afrique de l'Ouest (rapport d'étude) : approche géo-statistique*. Rapport d'étude, Université Paris Diderot.
- Amadou Sanni, Mouftaou, Klissou, Pierre, Marcoux, Richard et Dominique Tabutin. 2009. *Villes du Sud : Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Antoine Philippe. 1990. Croissance urbaine et insertion des migrants dans les villes africaines,
- Beauchemin, Cris. 2003. Exclusion urbaine et insertion rurale : les logiques de l'émigration urbaine. Communication, proposée au colloque « Rrural-urbain : les nouvelles frontières. Permanences et changements des inégalités socio-spatiales », Poitier 18 p.
- Bertrand Monique. 1999. « Bamako (Mali) : habitat de cour et mobilités résidentielles »,
- Boyer, Florence et Delaunay, Daniel (coord.). 2009. *Ouaga 2009. Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*. Rapport provisoire, IRD/SCAC .
- Boyer, Florence. 2010. Croissance urbaine, statut migratoire et choix résidentiels des ouagalais : vers une insertion urbaine ségréguée? *Revue Tiers-Monde*, 201, 47-64.
- Direction générale de l'aménagement du territoire, et du Développement local et régional (DGAT/ DLR). 2006. *Étude du Schéma National d'Aménagement du Territoire : note méthodologique*, 73 p.
- Fol, Sylvie, Yoan, Miot et Cécile Vignal (dir.). 2014. *Mobilités résidentielles territoires et politiques publiques*, 258 p.

- Harris John, Todaro Michel. 1970. Migration, unemployment and development: a two sector analysis. *The American economic review*, 60(1), 126-142.
- Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie (INSD). 2006. *Rapport d'analyse des données du RGPH-2006, la croissance urbaine au Burkina Faso*, 188 p.
- Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie (INSD). 2006. *Migration*, 150 p.
- Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie (INSD). 2019. *Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2006). Projections démographiques 2007-2050*, 108 p.
- Kabbanji, Lama, Piché, Victor et Bonayi Dabiré. 2007. Mesures et tendances des migrations : une comparaison des enquêtes de 1974-1975 et 2000. Dans Dieudonné Ouédraogo et Victor Piché (dir.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : Au-delà de la houe* (p. 69-95). l'Harmattan, Presses Universitaires de Ouagadougou .
- Ouédraogo Dieudonné. 2002. Migration circulaire et enjeux identitaires en Afrique de l'Ouest. *Les Cahiers du GRES* , 7-24.
- Ouédraogo, Dieudonné et Piché Victor (dir.). 2007. *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : Au-delà de la houe*. l'Harmattan, Presse universitaire de Ouagadougou .
- Philippe Antoine, Alain Dubresson et Annie Manou-Savina. 1987. Abidjan côté cours : pour comprendre la question de l'habitat, Éditions de l'ORSTOM, Par is.
- Prat, Alain. 1996. Ouagadougou, capitale sahélienne : croissance urbaine et enjeu foncier. *Mappemonde*, 1, 18-24.
- Rossier, Clementine, Soura, Abdramane et Bruno Lankoande. 2013. Migration et santé à la périphérie de Ouagadougou. Une première analyse exploratoire. *Revue Quetelet/Quetelet Journal*, 1(1), 91-118.

Trajectoire résidentielle des déplacé-e-s internes et migrant-e-s à Ouagadougou

Schoumaker, Bruno, 2007. Urbanisation et migrations internes en Afrique subsaharienne, Institut de Démographie, Université catholique de Louvain, Belgique, 27 p.

Schoumaker, Bruno, Beauchemin, Cris et Bonayi Dabiré. 2002. Les migrations à Ouagadougou : Tendances récentes (1990-2000). *Ouaga Focus*, 30, 2 p .

Séré Seydou, 2011. Migrations et croissances urbaines, 80 p.

Zongo Mahamadou, 2003. La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : Trajectoire historique, recomposition des Dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine. *Revue africaine de sociologie* , 58-72.

Zongo Mahamadou, Koudougou Saydou. 2008. Crise foncière et crise autour du sol dans la ville de Ouagadougou, 22 p.

ZourkaléiniYounoussi, Piché Victor. 2005. Migration et emploi urbain : le cas de Ouagadougou, Burkina Faso, in *Étude des populations africaines*, p 69-87.

ZourkaléiniYounoussi, Piché Victor. 2007. Migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso), 45 p.

ZourkaleiniYounoussi. 2003. Les déterminants individuels et contextuels des migrations internationales au Burkina Faso, UERD, Université de Ouagadougou, 17 p.

Seydou SERE

Chercheur associé au laboratoire ESO (Espaces et Sociétés et au Laboratoire Dynamique des espaces et des Sociétés) de l'Université de Joseph Ki ZERBO de Ouagadougou, l'auteur est titulaire d'un PhD en Géographie/Aménagement du territoire. Ses travaux portent sur les stratégies résidentielles et l'accès au logement, notamment sur les jeunes, les pratiques, les stratégies, la mobilité, les trajectoires et l'autonomie

Seydou SERE

résidentielles, la croissance urbaine, les migrations urbaines, la décohabitation, l'aménagement du territoire, etc.

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/sere-seydou2021/>

Pour citer cet article : Sere, Seydou. 2021. Trajectoire résidentielle des déplacé·e·s internes et migrant·e·s à Ouagadougou. GARI. Recherches et débats sur les villes africaines, 1(1), 89-108. DOI : 10.46711/gari.2021.1.1.5



Penser et construire la ville-accueil entre résilience et durabilité. Entretien avec Cyrille Hanappe

PIERRE BORIS N'NDE

Résumé :

« En Amérique du Nord, la ville s'est constituée par les ghettos; ceux qui arrivaient en ville et pour une génération au moins, le temps d'être assimilé dans le pays, les migrants demeuraient dans les ghettos. Aujourd'hui, c'est devenu touristique dans plusieurs villes états-uniennes : "little Italy", "China town", "little Odessa". Le ghetto, c'est un endroit où les migrants restaient au moins le temps d'une génération, en ressortaient quand ils estimaient être assez intégrés dans les logiques du pays d'accueil ou alors lorsqu'ils aspiraient à des ambitions plus grandes que celles des ghettos. En France ou en Europe, ces logiques de ghetto sont particulières, on ne les aime pas du tout pour des raisons bonnes et mauvaises. Le fait que les espaces urbains soient onéreux perturbe l'existence des ghettos. Les villes se retrouvent de plus en plus avec des migrants marginalisés », souligne Cyrille Hanappe dans l'entretien accordé à la revue *Gari*.

Mots-clés : accueil, architecture, développement durable, migrant, ville

Abstract :

« In North America, the city was formed by ghettos; those who arrived in the city and for at least a generation, the time to be assimilated in the country, the migrants remained in the ghettos. Today, it has become a tourist attraction in many American cities: “little Italy”, “China town”, “little Odessa”. The ghetto is a place where migrants stay for at least a generation, and leave when they feel they are sufficiently integrated into the logic of the host country or when they aspire to greater ambitions than those of the ghettos. In France or in Europe, these ghetto logics are peculiar, we don't like them at all for good and bad reasons. The fact that urban spaces are expensive disrupts the existence of ghettos. Cities are increasingly finding themselves with marginalised migrants », Cyrille Hanappe emphasises in an interview with *Gari Journal*.

Keywords : architecture, city, migrant, sustainable development, welcome

Historique de l'article

Date de réception : 22 septembre 2020

Date d'acceptation : 15 décembre 2020

Date de publication : 28 décembre 2021

Type de texte : Entretien

Dans le cadre de ce dossier thématique sur la quête de territoire des populations migrantes, la rédaction de la revue Gari a rencontré Cyrille Hanappe le 27 avril 2020. Enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville, Cyrille Hanappe est architecte-ingénieur et co-fondateur de l'association Actes & Cités.

Revue Gari : M. Hanappe, l'équipe de rédaction de la revue Gari vous remercie d'avoir accepté cet entretien pour son premier numéro. Pour entrer dans le vif du sujet, d'après vous, quels sont les termes ou concepts qu'on peut mobiliser pour caractériser et décrire l'accueil dans les villes aujourd'hui?

Cyrille Hanappe : Je suis honoré pour l'attention que vous portez à ma personne et à mon expertise. Pour répondre à votre première question, j'ai des mots qui ne sont globalement pas très positifs. Je proposerai les termes suivants : *impréparation*; *improvisation*; *hostilité*; *fermeture*; *urgence*; *invisibilisation* et *violence*. Ceci concerne les villes françaises. La France ne dispose pas de guichet unique qui permettrait d'éviter de longues attentes et de longs délais. Actuellement, tout se gère de manière très improvisée.

Revue Gari : Et pourquoi parler donc de violence?

Cyrille Hanappe : J'évoque la violence pour signifier tout simplement la manière dont sont traités les gens. Les processus d'accueil actuels conduisent à de la maltraitance. Je propose d'ailleurs d'ajouter le terme « maltraitance » à la liste pour caractériser et décrire l'accueil dans les villes.

Revue Gari : Vous avez parlé d'invisibilisation?

Cyrille Hanappe : J'ai parlé d'invisibilisation pour décrire l'une des stratégies de l'État. Pour couvrir son incompétence et les entorses dans les processus d'accueil, il développe des politiques très actives pour déguerpier les gens des lieux où ils sont installés ou même pour les empêcher de s'installer. Donc, la stratégie, qui à mon avis est assez délibérée, consiste à rendre invisibles les camps, les squats, les campements de fortune, etc.

Revue Gari : Rendre invisibles les camps, cela veut dire que l'invisibilisation va passer par une absence à ce sujet?

Cyrille Hanappe : Oui, c'est-à-dire que dans la pratique, le problème sera couvert autant que possible. Puisqu'il y a des milliers de personnes qui sont dans les rues ou dans les bidonvilles en France, les rendre invisibles est assez courant.

Revue Gari : Pensez-vous que les informations à ce sujet restent dans le cercle assez restreint des pouvoirs publics et des intervenants, c'est-à-dire les ONGs, les organisations de la société civile ou alors les municipalités?

Cyrille Hanappe : Les réseaux sociaux permettent de s'informer, pour les gens qui s'intéressent à la question. À travers des listes de mails, Facebook, Twitter, de nombreuses informations circulent pour des personnes un peu spécialisées et qui s'intéressent à la question. Je m'aperçois qu'il y a un certain nombre de journaux, notamment le journal *Le Monde* qui va reprendre régulièrement les informations dans des articles récapitulatifs assez précis : une fois par semaine, une fois toutes les deux semaines.

Ensuite, le système médiatique existant fonctionne avec ses propres contraintes. Si les médias mettaient des articles tous les jours sur le sujet, ils perdraient probablement leur lectorat. Et si le public n'est pas intéressé à la lecture, n'en est pas informé, il ne reprendra pas forcément l'information. Cela peut se comparer à la question des migrants en méditerranée. On voit dans les médias très réputés, un article quasiment toutes les deux semaines même si dans la réalité les difficultés sont quotidiennes. L'île de Lesbos par exemple dans les îles grecques fait l'objet plusieurs fois par jour, par un certain nombre de personnes qui animent l'actualité, de publications sur des pages Facebook. Mais il faut remarquer que l'actualité sur la question de l'accueil des migrants est limitée dans les médias qui ne peuvent pas parler de cela tout le temps.

Par ailleurs, il y a des stratégies de communication qui se mettent en place suivant les positionnements que prennent les personnes ou les organisations intéressées par la question. Les associations parisiennes par exemple reprochent à Anne Hidalgo (Mairesse de Paris) de communiquer

Penser et construire la ville-accueil entre résilience et durabilité.
Entretien avec Cyrille Hanappe

amplement sur ce qu'elle fait de positif pour les migrants – et mon avis elle fait bien de choses positives – mais il y a plusieurs problématiques qui ne sont pas abordées entre autres la question des mineurs isolés ou encore l'hébergement des personnes migrantes. Dans les rues de Paris il y a quelques mois, on dénombrait environ 700 mineurs isolés et la mairie de Paris était déficiente quant au processus de leur prise en charge.

Revue Gari : Je voudrais évoquer les capacités, les insuffisances de l'État et des municipalités sur la question qui est préoccupante en ce moment : les migrations. Je me demande comment entrevoyez-vous, sur le plan utopique, l'organisation de la ville dans sa dimension d'espace d'accueil pour les migrants?

Cyrille Hanappe : La ville accueillante renvoie aux principes de développement durable dans son sens le plus large et en particulier aux questions de résilience. Pour mémoire, la résilience d'une ville, c'est sa capacité à subir un choc pour mieux rebondir. La stratégie de résistance aux chocs, c'est l'adoption de mesures pour se blinder contre les chocs; on pourrait l'illustrer par l'analogie du roseau et du chêne dans la fable de Jean de La Fontaine selon laquelle on ne subit pas le choc, mais on s'y adapte et on le transforme.

Donc, l'accueil des migrants soulève des questions de résilience, d'adaptation, de bienveillance ou de cohérence. Le géographe Michel Lussault prenait l'image d'une forêt qui est remplie d'imperfections pour illustrer cela. La ville accueillante n'est pas du tout quelque chose d'efficace, ce n'est pas ce qu'on appelle la « smart city ». Dès lors, cette non-efficacité va permettre une grande adaptation de sorte qu'en cas de problème, on verra une régulation parce qu'il y a de la place dans la ville pour que les choses se règlent.

Tandis qu'habituellement on fait face à des logiques d'efficacité maximales dans les villes qui ne laissent pas de place à : l'adaptation, la transformation, à d'éventuels chocs, quels qu'ils soient. C'est un peu l'allégorie des masques ou de ce qu'on appelle le *Lean management* ou le management en direct. Pour des questions d'efficacité économique, on n'a aucune mesure de large. C'est comme la France qui n'effectuait plus

de réserves de masques chirurgicaux considérant qu'on pouvait juste les commander en cas de besoin. Et finalement devant un choc comme celui de la Covid-19 on se rend compte qu'on n'a pas suffisamment de masques disponibles; dû à une absence de marge de résilience.

Des questions comme celles-là se posent dans l'accueil des migrants surtout avec des variations de populations, de nombreuses personnes qui arrivent à un rythme qui est plus rapide que ce que les capacités d'accueil de la ville peuvent offrir. Encore une fois, la ville d'accueil est une ville capable de s'adapter, de se transformer, qui n'est pas figée dans des logiques de rentabilité, des logiques foncières (qui ont tendance à devenir surdéterminantes dans sa gestion et sa génération).

Revue Gari : Si on considère la dimension utopique dans le sens rationnel et positif du terme, c'est-à-dire une projection imagée de ce que serait un modèle idéal de ville accueillante, par rapport aux dispositifs de réponse de l'État, il y a un flux important et on dirait que les villes ne sont pas préparées pour répondre à ce type de choc. N'est-ce pas une façon pour l'État d'être submergé?

Cyrille Hanappe : De nombreuses interrogations surviennent avec cette question. Elles renvoient d'abord aux fonctions régaliennes de l'État. Michel Agier parle de la main droite et la main gauche de l'État. La main droite serait la main qui sanctionne (la police, l'armée, etc.) Et la main gauche qui apporterait une touche correctrice aux manquements de l'État. Considérant le niveau international, il y aurait une main droite de l'État qui serait les armées (l'armée française va intervenir par exemple en Afghanistan ou au Mali) et puis il y a quelque part sa main gauche, qui viendrait par l'intermédiaire des ONGs financées par les États, corriger ses insuffisances. Ce raisonnement, il peut s'étendre au niveau intérieur des États. On peut donc se poser la question de l'État policier, est-ce que c'est bien logique que ce soit lui aussi qui gère l'accueil d'un autre côté?

Ce qui est certain c'est que la question de l'accueil et de l'hébergement des migrants est globalement gérée par le ministère de l'intérieur. C'est un ministère dont la fonction première est policière. Est-

Penser et construire la ville-accueil entre résilience et durabilité.
Entretien avec Cyrille Hanappe

ce à la police de savoir gérer l'accueil des migrants? Ceux-ci savent faire des prisons, mais savent-ils faire des structures d'accueil? – À mon avis, c'est moins évident.

Ensuite, il faut reconnaître que toutes ces politiques d'accueil ont été définies dans un système qui était complètement différent autrefois. Le texte de Karen Akoka (2012) sur la notion du statut des réfugiés de 1953 est très éloquent en la matière. Le texte évoque un statut défini en pleine guerre froide, dans un contexte où la définition de l'accueil et du réfugié selon les pays de l'ouest (pays occidentaux) s'opposait à celle des pays communistes pour qui la définition du réfugié était individualisée. Ce qui arrangeait les pays de l'ouest à l'époque où un certain nombre de réfugiés politiques venant des pays étaient persécutés sur des bases individuelles. Ainsi, toute la logique de l'accueil est fondée sur ces principes. Cependant, cette définition a du mal à s'accommoder aux situations extrêmes telles que les oppressions de masse ou les drames humanitaires de masse. Dans un contexte de famine de masse, la catégorie de victime de masse s'applique et non pas celle de victime individuelle.

C'est donc devant ces situations délicates que l'État se retrouve à arbitrer, à être submergé ou encore à régler un certain nombre de problématiques.

Revue Gari : Peut-on parler à ce moment d'une démission de l'État et d'une sur-responsabilisation des organisations de la société civile et des municipalités?

Cyrille Hanappe : On ne pourrait pas dire qu'il y a une démission de l'État. Les questions politiques s'entrecroisent, notamment celles au sujet de la satisfaction d'une frange de l'électorat surtout avec la montée des votes d'extrême droite. Mais dire que l'État est démissionnaire, ce serait abusif parce qu'il réalise des projets. Il pourrait avoir cependant des manquements.

Revue Gari : Dans votre article « Un nouvel urbanisme pour accueillir celui qui vient » paru le 29 février 2020 dans le magazine « UP' », vous avez évoqué le désengagement de l'État, ne pensez-vous pas que l'État soit plutôt submergé par le flux sans cesse croissant des migrants?

Cyrille Hanappe : De manière générale, l'État délègue ses fonctions à des ONGs et c'est à ce moment que naît un ensemble de discussions. Certaines ONGs vont être financées par l'État pour mettre en place des structures d'accueil. Elles prennent en charge – et ça il faut le reconnaître – une bonne partie des migrants. Elles reçoivent des subventions de l'État pour accueillir et mettre en place des dispositifs d'accueil. Ensuite, d'autres ONGs, plus petites par leur champ d'action interviennent également. Elles sont constituées de bénévoles, de volontaires ou de militants et comblent les déficiences de l'accueil tel qu'il se gère au niveau étatique.

La situation est d'autant plus complexe lorsque l'accueil étatique prend en considération les réfugiés selon statut de 1953, c'est-à-dire ceux qui parviendront à démontrer leurs persécutions individuelles, ce qui aura pour conséquence d'exclure une grande quantité de personnes. C'est le cas en particulier de ceux qu'on appelle les « *dublinés*¹ », qui sont censés déposer leurs demandes d'asile dans un autre pays de l'Union européenne. Cela ouvre la porte à toute une catégorie de personnes qui se retrouve désormais dans une espèce de limbe. Cela renvoie à l'*homo sacer* d'Agamben. L'*homo Sacer* est un individu ayant une position très ambiguë dans la Rome antique, sans aucun statut : ni esclave ni citoyen. Il n'était rien. La particularité est qu'il pouvait être tué sans conséquences. Le paradoxe théorique qui va avec, c'est qu'inversement si un *homo sacer* se portait coupable d'un crime il n'était non plus poursuivi.

1. Cela renvoie aux accords de Dublin qui stipulent que c'est le premier pays dans lequel le réfugié est arrivé et qui notamment a recueilli ses empreintes digitales, qui va être en charge de sa demande d'asile. Il y a une grande littérature là-dessus. On a donc trois pays qui sont beaucoup plus exposés que les autres (la Grèce, l'Italie et l'Espagne dans une moindre mesure). Tous les migrants qui arrivent par la mer sont parfaitement au courant de ces accords.



Crédit photo : Elekes Andor, 2015, Migrants at Eastern Railway Station - Keleti, 2015.09.04, Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0. URL : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Migrants_at_Eastern_Railway_Station_-_Keleti,_2015.09.04_\(8\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Migrants_at_Eastern_Railway_Station_-_Keleti,_2015.09.04_(8).jpg)

Donc, ces personnes qui ayant un statut ambigu, « dublinées », en transit pour un autre pays (on pense notamment à Calais ou même à ceux qui veulent aller en Grande Bretagne), sont si on reprend la définition d'Agamben, des *homo sacer*. Des personnes sans statut, qui n'existent pas. Pour cela, elles ne sont pas prises en charge par l'État ou par les ONGs qui travaillent avec l'État tout simplement parce qu'elles n'existent pas administrativement. On pourrait étendre la liste à celles qui sont en transit, qui sont déboutées du droit d'asile et qui vont entrer dans le cycle infernal des sans-papiers.

Pendant longtemps et jusqu'à quelques mois encore, les grandes ONGs pouvaient néanmoins accueillir les sans-papiers. Mais depuis deux ans, le ministère de l'intérieur exige des associations d'hébergement de déclarer la situation administrative pour toutes les personnes qu'elles hébergent, ce qui ne se fait pas sans tensions.

L'État pourrait être considéré comme démissionnaire pour toutes ces personnes dont les caractéristiques ne peuvent être insérées dans des « cases ». Même si en plus, on rencontre toujours des migrants au statut d'asile et de réfugié politique n'ayant aucune structure d'accueil ni de lieu d'hébergement à cause du débordement des services d'accueil.

Revue Gari : Est-ce qu'il y a dans ce type de contexte, des initiatives qui sont prises par les ONGs sans qu'elles ne soient un prolongement théorique de l'État?

Cyrille Hanappe : Il existe des initiatives prises par des associations caritatives. C'est souvent de petites associations qui regroupent des bénévoles et militants couramment appelés « milivoles ». Paradoxalement, la première d'entre elles, la plus grosse ONG du monde « médecins sans frontières » s'est affranchie depuis longtemps des financements européens et de l'État pour agir de manière indépendante. Médecins sans frontières a donc un statut très particulier, il s'occupe des personnes qui n'ont pas de statut et qui n'ont pas été pris en charge par les mécanismes conventionnels.

Revue Gari : Ces ONGs sont-elles comptables ou responsables? Si on veut apporter un regard évaluatif sur leur action est-ce possible vu qu'elle est menée à la discrétion de l'organisation?

Cyrille Hanappe : Ces organisations ne sont pas professionnalisées. Elles font de leur mieux. Elles sont pleines de gens d'excellente volonté, mais qui ont des moyens limités et qui n'agissent pas dans un cadre professionnel. Cela est d'autant plus remarquable pendant cette crise actuelle liée au Covid-19 qui cause de sérieuses difficultés aux actions de nombreuses associations.

Revue Gari : D'après vous, quelle est ou pourrait être la contribution des politiques publiques dans la conception d'un modèle urbain mieux accueillant?

Cyrille Hanappe : Définir une politique publique est une entreprise ardue. Cette définition amène à un *re-questionnement* de ce que peut être l'action publique aujourd'hui. Cela renvoie aussi à la question de

la démocratie. Une politique publique représente souvent un processus lourd, qui se déploie dans un temps relativement long suivi de décisions empreintes de consensus difficiles à obtenir. Pour le cas d'espèce, l'accueil en milieu urbain fait appel à la résilience. Or, les problématiques de résilience et les politiques publiques ne font pas toujours excellent ménage. La résilience suppose de l'adaptabilité, de la transformabilité.

D'un autre côté, une politique publique suppose des lourdeurs dans les démarches doublées de fortes inerties parce qu'étant le fruit de consensus politiques difficiles à obtenir. Au sujet des politiques publiques, une question mériterait d'être soulevée : l'État ne serait-il pas une trop grosse machine pour traiter des questions aussi fines que celles de l'accueil, surtout chargées de logiques de transformation, donc individuelles?

Avec le contexte lié au coronavirus et des crises de grippe qui ont provoqué des millions de morts à travers la planète passant chaque fois sans qu'on ne s'en rende compte, le nombre ahurissant de décès a ordonné un ralentissement des activités à l'échelle de la planète. Dans les politiques, on passe des logiques de masses aux logiques individuelles. Si on rapporte le raisonnement à la réalité des migrants, on passe d'une considération des personnes en termes de statistiques, de chiffres, de masse de personnes vers une prise de conscience de leur humanité en tant qu'individus qui ont besoin d'attention et de bienveillance.

Donc, l'État pourrait être considéré comme une machine qui mobilise ses grosses mailles afin d'agir sur de grands nombres. Pourtant la réalité nous renvoie très souvent à des dynamiques individuelles. Dès lors, comment une politique publique pourrait-elle prendre en compte cette réalité individualisante? Les politiques publiques sont présentes presque dans tous les domaines de la vie sociale. On les rencontre notamment à l'hôpital ou dans l'enseignement. Ces logiques d'État ou logiques d'attention (qui encore une fois renvoient à la gauche de l'État) représentent des questions actuelles qui ne sont pas simples à penser.

Revue Gari : La problématique de l'accueil dans les villes que posent la mobilité et les échanges devrait tenir compte des variables de l'intermédiation comme espace de passage vers un abri idéal. Plus loin vous avez parlé de la ville durable, alors comment peut-on doter la ville de structures durables sans s'attaquer à son caractère transitoire ou provisoire?

Cyrille Hanappe : Cette question renvoie aux notions d'architecture, au contenu que l'on pourrait mettre dans l'expression « développement durable » ainsi qu'à la manière dont cela s'articule aux processus de transition, de situation provisoire et de résilience.

En termes d'architecture, si on aborde la dimension écologique, deux options s'offrent à la discussion : on pourrait par exemple penser aux bâtiments en bois démontable, transformable, d'architecture légère, qui porteraient en eux leur part de transformation et qui parviendraient à s'inscrire dans un temps relativement long, dans la mesure où une architecture de bois ne renvoie pas forcément à la pérennité. Dans les Alpes en France, on retrouve des chalets vieux de 400 ans faits de bois et qui n'ont pas bougé, cela donne une idée assez possible des constructions légères et pérennes. C'est une approche du développement durable.

La seconde option fait penser à la notion de « basilique romaine » dont l'expression décrit des structures très lourdes faites de pierres, de béton et qui intègrent dans leur conception, une possibilité de transformation ultérieure. C'est-à-dire dans le dessin du bâtiment en béton et dans sa conception, on pourrait envisager le fait qu'il serve plus tard à d'autres fins que celles pour lesquelles il a initialement été bâti. Il pourrait être un hôtel aujourd'hui et plus tard devenir un immeuble de bureaux ou un bâtiment d'enseignement ou encore un bâtiment de logements avec parfois des transformations mineures. Ce sont des aspects très importants qui renvoient au développement durable en termes d'inscription dans la durée. C'est une logique où les choses portent elles-mêmes leurs propres transformations, ce qui ouvre la voie à la résilience évoquée plus haut.

Penser et construire la ville-accueil entre résilience et durabilité.
Entretien avec Cyrille Hanappe

Définir aujourd'hui une politique de durabilité, quel que soit le niveau de décision des politiques publiques, c'est déterminer une politique de transformation. Dans son paradoxe, ce qui est durable est ce qui est le plus transformable.

En architecture, on utilise très souvent l'image du temple d'Ise au Japon. Ce temple est vieux d'environ 2 000 ans. Ce temple, construit en bois, amène à le concevoir en double, on dit qu'il y a deux temples d'Ise. Il y en a toujours un qui est en construction et un autre qui est en déconstruction. Ce temple se reconstruit constamment, mais reste toujours le même temple au bout du compte. C'est une image qui avait d'ailleurs été prise pour décrire l'intégration des migrants en se servant de la conception grecque et athénienne en particulier de la citoyenneté : soit on est citoyen d'Athènes, soit on ne l'est pas, mais on ne peut pas le devenir. Alors qu'au contraire dans la logique romaine qui est une logique impériale et expansionniste, on peut devenir un citoyen romain.

Une autre image pour décrire les structures durables est celle d'un bateau en bois. Le temps passe puis le bateau vieillit et on veut le conserver. Peu à peu on pourra changer les lames de bois qui font ce bateau. La question désormais sera celle de savoir si après avoir changé les lames de bois, on est toujours en présence du même bateau ou pas? L'empire romain considérait que c'était toujours le même bateau, un peu comme le temple d'Ise; pendant que la logique grecque estimait que ce n'était plus le même bateau puisqu'on n'avait plus les bois de revêtement d'origine. En architecture cette question de pérennité ou de durabilité est prégnante. De plus en plus, la durabilité représente la capacité à se transformer et à s'adapter.

Revue Gari : La « ville de demain » qui est décrite n'est-elle pas finalement un déplacement épistémologique de l'encampement vers l'assimilation des populations migrantes à la population d'accueil sans une étape légale (statut de réfugié ou de personne protégée, titre de séjour)?

Cyrille Hanappe : la complexité de cette question appelle les discussions sur la citoyenneté et la place dans la ville. L'humanité de manière générale a toujours eu un projet assimilationniste, transformateur et une fonction d'accueil. Ces dernières décennies en France, des logiques financières et monétaristes ont créé de l'inflation dans les villes entraînant ainsi de la difficulté pour les migrants à se procurer des espaces habitables. La conséquence de cet état de choses c'est le développement des ghettos.

En Amérique du Nord, la ville s'est constituée par les ghettos; ceux qui arrivaient en ville et pour une génération au moins, le temps d'être assimilé dans le pays, les migrants demeuraient dans les ghettos. Aujourd'hui, c'est devenu touristique dans plusieurs villes états-uniennes : « little Italy », « China town », « little Odessa ». Le ghetto, c'est un endroit où les migrants restaient au moins le temps d'une génération, en ressortaient quand ils estimaient être assez intégrés dans les logiques du pays d'accueil ou alors lorsqu'ils aspiraient à des ambitions plus grandes que celles des ghettos. En France ou en Europe, ces logiques de ghetto sont particulières, on ne les aime pas du tout pour des raisons bonnes et mauvaises. Le fait que les espaces urbains soient onéreux perturbe l'existence des ghettos. Les villes se retrouvent de plus en plus avec des migrants marginalisés.

Si vous êtes malien en France, vous pouvez trouver dans la ville de Montreuil (la deuxième plus grande ville de populations à prédominance malienne), un certain nombre de structures autoorganisées qui permettent au dernier arrivé de trouver sa place sans devoir dormir à la rue.

Contrairement aux logiques foncières qui entraînent l'inflation de l'immobilier; les logiques étatiques promeuvent un raisonnement de masse marqué un système simplifié qui fait que le dernier à arriver a de plus en plus de mal à trouver sa place. On comprend donc pourquoi il y a une multiplication de migrants qui vivent dans les rues.

Revue Gari : Alors, en guise de commentaire, cette légère disparition de la frontière entre le migrant et l'assimilé ou l'intégré varie en fonction des espaces ou alors des types de populations dépendamment de leur antériorité dans les espaces urbains. C'est-à-dire qu'on est mieux accueilli quand on retrouve la communauté d'origine précédemment installée.

Cyrille Hanappe : Oui, en effet.

Revue Gari : Vos interventions militent en faveur d'une dimension plus humaine de l'accueil dans les villes, afin d'offrir une part d'espace suffisamment complète aux migrants. Qu'en est-il de la participation des populations migrantes elles-mêmes sur les questions de leurs propres conditions? Est-il possible d'identifier des actions ou stratégies posées par celles-ci dans l'exercice de penser une ville plus adaptée?

Cyrille Hanappe : En partant d'une observation, on peut voir que les politiques publiques ne parviennent pas à répondre entièrement aux problématiques migrantes et en particulier celles de l'accueil. Par conséquent, ces migrants mettent en place des solutions d'accommodement. En absence de politiques publiques claires, un grand nombre de migrants trouvent la moins mauvaise solution et donc invente des solutions les plus accessibles.

Ces solutions sont extrêmement diverses. Les migrants peuvent transformer les espaces en bidonvilles, en squats comme c'est le cas pour les Maliens avec le foyer malien où on retrouve des personnes de plus en plus serrées dépassant les normes d'assistance aux foyers qui existent à Montreuil. Je pense que ces réalités existent pour témoigner le fait que ce sont les moins mauvaises solutions que les migrants se sont trouvées. Tant qu'il n'y a pas de solution idéale, la meilleure option serait d'accompagner les personnes qui se sont construit un abri. Cela constitue le meilleur moyen de les aider, de les accompagner afin qu'elles puissent transiter pour un ailleurs.

Dès lors, la question de la participation est une forme de maïeutique, c'est-à-dire une science médicale de l'accouchement. Je comprendrai la participation comme l'action d'accompagner ce qui se fait déjà. Globalement, les architectes ont toujours souhaité inventer la solution idéale, plusieurs ont dessiné l'abri idéal pour le *homeless*, pour le migrant, le dernier à arriver, le plus pauvre, etc., mais aucune de ces solutions ne s'est réellement accommodée à la réalité. Ce que nous préconisons au contraire c'est un accompagnement de ce qui se fait pour tendre vers une meilleure technicité. La question de la participation est un accompagnement de ce qui se fait.

L'idée maintenant est de veiller à la mise aux normes techniques et humaines correspondant notamment aux critères de dignité des personnes. Il arrive dans certains cas qu'on invente une solution parce que rien n'existe au préalable. Cependant, la solution que je préfère reste toujours celle de l'accompagnement de ce qui existe. C'est d'accompagner ces personnes pour améliorer selon les normes : entre autres créer des sanitaires, créer des conditions de chauffage et de ventilation des logements pour un environnement sain pour les habitants.

En situation de création de solutions pour ceux qui arrivent, on devra effectivement inventer quelque chose favorable à l'adaptation, à la transformation en fonction des besoins des habitants.

Revue Gari : Donc ici il y a une dimension qui peut être individualisée, personnalisée ou communautarisée. C'est-à-dire qu'on peut partir de ce qui se fait déjà pour apporter un accompagnement technique.

Cyrille Hanappe : Exactement! comme le ferait un médecin. C'est pour cela que j'aime bien cette image de maïeutique. L'art de faire accoucher.

Revue Gari : En termes de participation citoyenne, est-ce qu'on la prendrait comme une consultation communautaire?

Cyrille Hanappe : L'idée est de faire avec les gens. C'est plutôt de voir comment sont installés les gens pour comprendre pourquoi ils sont installés à un endroit précis et non pas ailleurs. En général, l'endroit qu'ils choisissent représente le moins mauvais endroit qu'ils ont trouvé. À titre d'exemple, il y a deux ans lors de mes récents travaux avec des étudiants dans un squat à Marseille, on cherchait simplement à savoir quel était le prochain besoin que ces communautés pouvaient exprimer pour bonifier leurs lieux d'habitation et comment en tant qu'architecte on pouvait les accompagner. Les réponses étaient surprenantes. La première chose qui nous avait été demandée c'était un lieu pour se réunir. Contrairement à ce qu'on pensait (toilettes ou douches). Jamais aucun architecte n'aurait pensé à cela tout seul.

Parce qu'on communique sur des questions complexes, on a compris qu'ils voulaient un lieu pour se réunir entre eux, mais aussi pour en faire une salle de fête qu'ils pourraient louer lors d'événements (des mariages notamment). Ce lieu leur permettait non seulement de se réunir, mais aussi de gagner de l'argent. On n'aurait pas pu le deviner. C'est seulement l'année d'après qu'ils ont exprimé leurs besoins de douches et de sanitaires supplémentaires. Leur besoin économique était primordial.

Revue Gari : Donc finalement, à la question de savoir s'il y avait des actions ou des stratégies posées par ces communautés migrantes en vue de penser elles-mêmes une ville plus adaptée à leurs conditions, on peut dire que les actions ou les stratégies qu'elles posent, leur façon d'intervenir, de réagir serait dans une dynamique résiliente, c'est-à-dire trouver l'option la moins mauvaise pour exister pour vivre ou survivre. Est-ce que cela dépasserait ce cadre de la résilience ou est-ce qu'il y a autre chose qu'on pourrait identifier?

Cyrille Hanappe : Si on prend l'exemple de Grande-Synthe, la moins mauvaise solution que ces communautés avaient trouvée était terrible. Elles étaient dans un camp où la surface du sol était remplie de boue, à peu près 50 centimètres de profondeur. Dans ce cas, la moins mauvaise solution était une solution extrêmement mauvaise. Ces communautés ont néanmoins connu une sorte de miracle : la mairie conjointement

avec l'ONG Médecins sans frontières a réussi à leur créer un espace moins mauvais. Ce n'était pas une solution parfaite, mais c'était une moins mauvaise solution que celle qu'elles avaient développée. Il existe des situations où on peut proposer de meilleurs accommodements, mais cela reste une situation où rien n'est gagné d'avance.

Il y a des exemples connus dans le monde entier, notamment au Kenya à Nairobi où la municipalité proposait de détruire un bidonville et a décidé de construire des immeubles HLM en béton moderne pour offrir aux habitants des espaces modernes, mieux lotis et ensuite détruire le bidonville. Paradoxalement, personne n'a choisi d'aller dans les nouveaux immeubles de logement. Bien au contraire, ils ont choisi de rester dans les bidonvilles afin de louer les appartements des nouveaux immeubles.

Revue Gari : Quels sont les défis posés à l'architecture et aux autres champs de la connaissance ou du savoir sur la ville dans l'optique d'inventer de nouvelles modalités de « ville-accueil »?

Cyrille Hanappe : Le défi de l'époque actuelle est d'intégrer la résilience et la transformation dans les constructions. L'architecture telle qu'elle est enseignée, telle qu'elle est pensée, telle qu'elle est pratiquée, depuis des millénaires, est une architecture de la stabilité et de la pérennité. Or les temps actuels tendent à montrer qu'au contraire il faut penser l'adaptabilité, la transformation, l'évolutivité des lieux. C'est une question de développement durable très importante.

Revue Gari : Finalement je reviens avec cette question de la durabilité pour rendre votre réponse beaucoup plus formelle et directe. Dites-moi, en quoi finalement la question de l'accueil dans les villes est-elle une question de développement durable?

Cyrille Hanappe : Je pense que c'en est une parmi d'autres. La modernité implique une mondialisation des échanges, une mondialisation de l'argent et une mondialisation des transports. L'impact de l'architecture et de la construction est énorme. C'est ce qui pollue le plus. Donc le fait

Penser et construire la ville-accueil entre résilience et durabilité.
Entretien avec Cyrille Hanappe

d'arriver à concevoir des villes qui sachent se transformer, s'adapter aux gens qui arrivent en grand nombre représente une option manifeste de développement durable.

Revue Gari : Un mot de fin pour clôturer cet échange?

À titre personnel, je suis très honoré, c'est la première fois que je suis interviewé par un journal africain, je pense que ce sont des questions qui sont mondiales, ces questions de l'accueil, ces questions de développement durable, avec la crise du coronavirus c'est une question de transformation, de résilience, d'adaptabilité qui se pose. Parvenir à établir une pensée durable qui serait celle de la transformation avec un impact énergétique à baisser représente des questions fondamentales pour les temps à venir.

Propos recueillis par **Pierre Boris N'NDE, PhD**

Pierre Boris N'NDE

Enseignant à l'Université de Ngaoundéré au Cameroun, l'auteur est titulaire d'un PhD en anthropologie sociale et culturelle de l'Université Laval (Québec, Canada).. Il a effectué un postdoctorat en recherche humanitaire sous le financement de la Fondation Croix-Rouge française. Il a également travaillé comme chargé de cours et professionnel de recherche à l'Université Laval. Il s'intéresse aux dynamiques des villes, aux questions de violence et de sécurité. Il est actuellement co-rédacteur en chef de la revue Gari et membre du comité scientifique des Éditions Sciences et Bien Commun.

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/hanappe2021/>

Pierre Boris N'NDE

Pour citer cet article : N'nde, Pierre Boris. 2021. Penser et construire la ville-accueil entre résilience et durabilité. Entretien avec Cyrille Hanappe. GARI. Recherches et débats sur les villes africaines, 1(1), 109-128. DOI : 10.46711/gari.2021.1.1.6



Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces urbains sécurisés

PIERRE BORIS N'NDE ET GUY SYLVAIN TALLA

Résumé :

Les villes africaines et plus précisément camerounaises sont au cœur de transformations dues en grande partie aux investissements communautaires et populaires. À partir d'un projet de sécurisation des quartiers urbains devant les insuffisances de la sécurité publique, les communautés arrivent à s'organiser de manière informelle pour protéger les habitant-e-s et répondre aux menaces d'insécurité. Cette réponse procède par une forme de gouvernance locale qui leur est propre et qui agit non seulement à travers l'occupation des espaces, mais à travers l'appropriation des lieux et places en vue de les redéfinir. D'une vision pour la sécurité des quartiers, les communautés engagées mobilisent toutes sortes d'énergie et de ressources afin de donner à leur quartier une dynamique rêvée, imaginaire, futuriste, utopique. L'utopie qui naît, l'utopie sécuritaire n'est qu'une projection imagée de la ville du futur telle que pensée par les communautés. Son exécution peut donc se faire sous certaines contraintes ou sous la violence.

Mots-clés : appropriation populaire, espace urbain, informalité, sécurisation, utopie,

Abstract :

African cities, and more specifically Cameroonian cities, are at the heart of transformations due in large part to community and popular investments. Starting with a project to make urban neighbourhoods safe in the face of inadequate public security, communities are organising themselves informally to protect their inhabitants and respond to threats of insecurity. This response takes the form of a form of local governance which is specific to them and which acts not only through the occupation of spaces, but also through the appropriation of places with a view to redefining them. From a vision for the safety of neighbourhoods, the communities involved mobilise all kinds of energy and resources to give their neighbourhoods a dreamy, imaginary, futuristic, utopian dynamic. The utopia that is born, the security utopia, is only an imaginary projection of the city of the future as thought by the communities. It can therefore be implemented under certain constraints or with violence.

Keywords : informality, popular appropriation, security, urban space, utopia

Historique de l'article

Date de réception : 3 juin 2021

Date d'acceptation : 15 novembre 2021

Date de publication : 28 décembre 2021

Type de texte : Article

Introduction

Accéder à la ville est un investissement de soi en termes d'identification à l'espace urbain. Cet investissement peut être économique, affectif ou émotionnel, voire politique. L'accès à la ville exige des négociations autant avec les populations qu'avec les espaces, notamment en ce qui concerne le logement ou la vie de quartier où se construisent des règles de vie commune. Il suggère une adaptation aux contextes en place (citadinité) et peut faire émerger des modes d'être urbains. De plus, il peut susciter, au-delà de l'habitabilité, des projets urbains qui peuvent être communautaires, individuels, ethniques ou économiques. Vivre en ville peut s'avérer être un processus dont les développements varient en fonction des environnements sociaux. Notre projet questionne particulièrement les modalités d'appropriation des espaces urbains qui connaissent une redéfinition, une territorialisation, une transformation et dont les communautés sont porteuses de projets utopiques, c'est-à-dire des constructions ou des projections imaginaires d'un type de société.

L'article travaille à observer les espaces où les formes de cohabitation se structurent autour d'une communauté d'appartenance. En étudiant les quartiers de la ville de Yaoundé au Cameroun, nous nous sommes principalement intéressés à l'identité et la sécurité. Dès lors, ce travail part du constat selon lequel le développement de l'insécurité suscite des formes d'organisation populaire pour protéger la vie communautaire. L'organisation ne naît pas spontanément, mais elle est basée sur des relations particulières que les individus ou les populations entretiennent entre eux et avec leurs espaces. Cette relation à l'espace peut se traduire de plusieurs façons. C'est donc en partant de ces relations avec les espaces des quartiers que l'on remarque des modes spécifiques de comportements qui visent à chaque fois une conception mentale futuriste du quartier et par-delà, la ville. La question centrale qui guide ce texte interroge à la fois les modèles urbains des populations des quartiers ainsi que leur participation aux processus d'appropriation des espaces des quartiers. Comment les populations des quartiers urbains à travers

leurs projets de sécurisation transforment la ville? Nous cherchons à comprendre le processus d'appropriation des espaces des quartiers par les communautés de Douala et Yaoundé face les questions de sécurité.

Cet article se base sur des données collectées entre 2013 et 2020 dans les quartiers de Komkana et Briqueterie à Yaoundé et dans les quartiers de Bépanda et New Bell à Douala. La méthodologie adoptée est essentiellement de l'observation directe. Nous retenons que les dynamiques d'appropriation communautaires sont engendrées par différentes formes d'activités, de pratiques ou d'actions qui prennent corps dans les villes et qui mobilisent différentes catégories d'acteurs et d'actrices dont les résultats contribuent très souvent à façonner le paysage urbain, à le modifier ou à lui donner une certaine figure. Pour répondre à la question centrale, nous proposons de montrer dans la première et la seconde partie comment l'informalité et la ségrégation favorisent le contrôle des espaces des quartiers. Ensuite, nous souhaitons discuter des dynamiques collaboratives, organisatrices avec pour objectif de comprendre la construction et le développement des identités sous fond de violence. Cela nous permettra d'expliquer les utopies qui prennent corps dans un contexte de sécurisation et qui permettent en même temps d'entrevoir une image futuriste de la ville.

L'informalité et le contrôle de l'espace urbain

L'importance d'un discours sur l'informalité tire sa pertinence dans les rapports que la dynamique informelle entretient avec l'occupation des espaces ainsi que la sécurité et l'insécurité. Dans la mesure où l'informalité se développe dans les villes, elle côtoie sans cesse les périmètres qui font office d'espaces insécurisés. C'est donc en raison du dialogue qui existe entre les acteurs et actrices du secteur informel et les pratiques de sécurisation que nous trouvons important d'accorder une attention à l'informalité. Comprendre l'informalité, c'est l'aborder dans

Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces urbains sécurisés

sa dimension générale. Elle ne concerne pas seulement les activités économiques, mais s'applique également dans le cadre de l'habitat. La gestion ou l'occupation des espaces peut se faire de façon informelle. L'existence et le développement des habitats spontanés, des logements exigus et même l'occupation des espaces publics à des fins d'habitation en témoignent¹. De même, les activités de location, qui se trouvent à mi-chemin entre l'économique et l'habitat, se négocient dans un cadre informel. Il est donc important, pour comprendre l'informalité, d'établir des catégories qui permettent non seulement de faire ressortir ses différents secteurs de déploiement, mais aussi ses cadres légaux. À cet effet, Cérézuelle (1997) rend compte de façon schématique de cette réalité. Pour lui, l'informalité peut être légale ou illégale dans ses rapports avec la réglementation, elle peut aussi être marchande ou non marchande dans son contexte économique. Le tableau suivant établit quelques activités et les cadres ou domaines dans lesquels elles s'insèrent.

Tableau 1. Tableau des divers registres du champ économique

1. Les quartiers Ntaba et Tsinga Elobi à Yaoundé où marécages et flancs de collines ont spontanément laissé prospérer des maisons d'habitation. Newton aéroport dans la ville de Douala s'est développé sur un domaine public tout autour de l'aéroport international de Douala et par le fait même impropre aux habitations.

	Marchand		Non marchand
Formel	Emploi salarié : - indépendant (auto salarié) - salarié privé - salarié public Logique d'entreprise		Redistribution : - Transferts sociaux - Aide sociale publique - Aide sociale privée
Informel	Illégal	- Prostitution - Drogue - Vol - Travail noir	Autoproduction : - alimentaire - construction - entretien logement
	Légal	- Récupération - Ferrailage - Gardes d'enfants (baby-sitting) - Leçons particulières - Cueillettes (champignons)	Entraides services - échanges - dons Fondements du lien social domestique et communautaire

Source : Daniel Cérézuelle (1997, p. 184)

Comme nous l'avons dit plus haut, considérer l'informalité uniquement d'un point de vue économique simplifie et amoindrit l'idée que nous pouvons avoir de ses potentialités d'action. Cela pourrait même empêcher de voir ses influences dans plusieurs autres phénomènes qui, pourtant, lui sont très reliés. Si elle intègre les schémas de vie des acteurs et actrices, elle peut tout aussi bien toucher ces autres domaines de la vie dont nous retenons, pour ce qui est du présent travail, l'habitat. Dès lors, le tableau de Cérézuelle (1997), en tenant compte d'activités non marchandes, offre un espace pour intégrer les dynamiques liées à l'habitat. Notre développement se fera en deux parties : la première présente l'informalité dans le cadre des activités économiques et la seconde dans le contexte de l'habitat.

Informalité économique

Le concept d'informalité, initié par Keith Harth (1973) en référence à cette masse de population en marge des circuits économiques « formels » qui s'investit dans des activités non réglementées, concerne les pratiques marchandes ou non marchandes, légales ou illégales qui évoluent hors du circuit de contrôle et de l'État. Cette catégorie sociale ne s'applique pas seulement aux vendeurs et vendeuses de rue, mais aussi à toute autre activité réalisée partiellement ou entièrement en dehors des cadres de régulation usuelle. L'informel est perçu par Serge Latouche comme « non-structured, non-official, non-organized ... a-normal ... a-legal ... non-capitalist ... non visible and non-readable ... as the other of the grand society » (1993, p. 129-131). Douala et Yaoundé illustrent bien cette réalité; on parlera par exemple des laveurs/laveuses de véhicules, des services d'appel téléphonique (call box), des vendeurs/vendeuses ambulants de cigarettes (Mbouombouo, 2005), mais aussi de petits ateliers mécaniques non enregistrés et installés dans les quartiers résidentiels. Ces activités s'inscrivent dans un contexte de pauvreté. À Bépanda (Douala), le développement de ces activités de la débrouille n'est pas sans créer une modification du paysage et du fonctionnement urbain, impliquant par là de nouvelles données sociales. L'occupation des trottoirs, d'une partie des chaussées et des carrefours par les marchand·e·s contribue à rétrécir les voies de passage, comme c'est le cas du « carrefour Tonnerre », au quartier Bépanda à Douala, qui témoigne non seulement de l'expression économique de cette population, mais aussi de la redéfinition des espaces. L'occupation se fait progressivement, les habitudes s'installent et l'accoutumance crée des pseudopropriétaires d'espaces qui n'hésitent pas à les défendre parfois par la violence. C'est ce qu'on remarque à Douala au marché central au lieu-dit Gazon[2]. Le citoyen/citoyenne de la ville y reconnaît immédiatement l'espace de commerce informel de médicaments. Nodem (2009) faisait ce même constat dans la région de l'Ouest Cameroun. La pratique des activités est reconnue par tous ceux et toutes celles qui ont recouru aux services des marchand·e·s au fil du

temps. Dans la mesure où les agents de l'ordre public sont désormais quasi absents de ces lieux, les populations laissent apparaître des modes de fonctionnement qui découlent d'un contrôle progressif du quartier à travers la quotidienneté. Bien plus, la présence dans le temps de ces activités économiques devient des repères indicatifs de carrefours², d'axes routiers et des ruelles.

Ainsi, l'informel représente l'encombrement dans la mesure où ces activités alourdissent le trafic, la circulation des piétons et des véhicules tout en causant des cas d'accidents. Les travailleurs/travailleuses de l'informel nuisent – en termes de concurrence déloyale – à l'économie légale en offrant des prix plus bas que ceux des contribuables du marché formel. Dans certaines circonstances, ils opèrent à travers la contrebande et en-dehors de la législation du marché du travail. À travers l'occupation des voies de circulation piétonnes ou des espaces aménagés pour le décor et le design urbain, ils affaiblissent l'aération, nuisent au paysage et à l'architecture urbaine. L'éclat physique du paysage et la beauté artistique de la ville peuvent en être sérieusement affectés. Telles sont les observations de Donovan (2008) au sujet de la ville de Bogota qui connaît les mêmes réalités. La transformation de ces espaces est un signe de leur contrôle par les acteurs/actrices de l'informel qui s'y investissent.

Par ailleurs, les acteurs/actrices de l'informel ont été apprécié·e·s pour leurs qualités d'innovation d'entrepreneuriat, pour les réseaux sociaux solides qu'ils/elles construisent, et leur capacité d'adaptation à la demande et aux contraintes de l'économie actuelle (Birkbeck, 1978). Au départ, l'informel a d'abord été le cadre où les acteurs/actrices qui se faisaient exclure de l'économie moderne (cadres formels) trouvaient un emploi. Il accueillait ainsi les victimes de la dégradation des emplois formels (Centeno et Portes, 2006, p. 40). De nos jours, il représente un cadre d'action où les individus se dessinent d'avance un parcours, sans jamais envisager d'intégrer l'économie formelle. C'est le cas des garagistes, des couturiers/couturières et des commerçant·e·s qui en

2. Le Gazon par exemple devient une expression populaire pour désigner les carrefours de vente de médicaments et le poteau renvoie à des librairies de rues où l'on peut acheter et/ou échanger des livres.

Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces
urbains sécurisés

forment d'autres. Les théoriciens/théoriciennes de l'informalité soutiennent que les commerces de rue sont premièrement une forme d'entrepreneuriat pour ceux ou celles qui ne peuvent pas s'acheter ou louer des locaux. En outre, le commerce de rue serait encouragé pour sa sûreté sociale en dehors du système de protection sociale moderne dans la mesure où les acteurs/actrices s'assurent individuellement par leur couverture sociale. Enfin, le commerce informel serait le prolongement de l'économie formelle à travers notamment la vente de produits précédemment acquis dans le système formel : les commerçant·e-s peuvent à cet effet vendre des marchandises de seconde main, non prises en compte par le système formel, ils/elles peuvent aussi vendre des marchandises neuves au détail et permettre ainsi la satisfaction d'une clientèle particulièrement non aisée. La mobilité des commerçant·e-s informels/informelles permettrait de desservir des zones qui ne sont pas couvertes par l'économie formelle (Donovan, 2008). Les commerçant·e-s de friperie forment ainsi un excellent réseau d'écoulement des produits, mais aussi d'approvisionnement, d'organisation de la qualité des articles et d'entraide. Ces commerçant·e-s qui occupent les espaces participent aussi à l'assainissement.

L'habitat informel

L'informalité de l'habitat s'exprime à travers les pratiques de lotissement informel. Kengne Fodouop, pour le cas de Yaoundé, faisait remarquer qu'

Une partie des habitants de Yaoundé vit dans des quartiers résidentiels de haut standing, une autre partie occupe des lotissements populaires ou des lotissements sous forme de cités intégrées construites et administrées par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) et une dernière partie réside dans des quartiers d'habitat précaire (Kengne Fodouop, 2001, p. 213).

Il faut ajouter qu'on peut remarquer dans certains quartiers une installation en fonction de l'origine ethnique qui favorise les regroupements. Même si l'homogénéité est très discutable, il faut reconnaître que les « Haoussas ou foulbés », des tribus originaires du Nord-Cameroun, sont très agglutinés dans certains quartiers de la ville de Yaoundé, tels que la Briqueterie ou Mokolo. Les nouveaux/nouvelles arrivant·e·s sont accueilli·e·s par leurs proches et s'installent le plus souvent à proximité. C'est cette « installation forcée » – en l'absence du contrôle des pouvoirs publics – qui ne tient plus compte de l'espace disponible ni de la grandeur des voies de circulation ou encore des espaces de loisirs, qui crée l'exiguïté. Les habitant·e·s de Yaoundé, poursuit Kengne Fodouop,

sont si attachés aux pratiques traditionnelles en cours dans leur village d'origine qu'ils ont transféré certaines d'entre elles dans la capitale; ainsi, de nombreuses demeures y sont placées sous la protection de l'arbre de la paix que l'on a planté dans la cour de la maison ou sous celle d'un esprit familial pour lequel on a construit une petite niche devant la résidence (Kengne Fodouop, *ibid.*, p. 217).

En réalité, c'est la dynamique de vie des communautés qui crée les regroupements dans certains quartiers et encourage l'établissement spontané. Les récentes opérations de déguerpissement organisées par les municipalités en vue d'expulser les populations des terrains situés, entre autres, sur les flancs de montagnes et aux abords des marécages, traduisent cette informalité de l'habitat. En témoignent aussi les conflits fonciers qui impliquent les terres indigènes (Socpa, 2010). Les campagnes de recasement à Yaoundé dans les quartiers Nkolndongo, Mballa III, Olembe et à Douala dans les quartiers Bonaloka, Newton Aéroport, sont des exemples concrets de situations où l'État a dû détruire un certain nombre d'habitations spontanées pour faire de l'espace en vue de créer des quartiers de services. Les populations ainsi délogées ont été installées dans de nouveaux espaces appelés zones de recasement. L'occupation illégale provoque également une réaction brutale de l'État. Durand-

Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces urbains sécurisés

Lasserre et Tribillon (2000, en ligne), dans un document de travail sur les « questions urbaines » pour expliquer l'illégalité des quartiers urbains, diront qu'

Il s'agit de quartiers non reconnus, souvent installés hors des limites municipales puis progressivement intégrés dans le tissu urbain : quartiers constitués sans bases foncières légales (par invasion organisée, ou occupation progressive, ou par acquisition informelle de terrains à des vendeurs n'ayant pas officiellement le droit de les vendre); quartiers habités par des gens qui n'ont pas vraiment droit de cité, ou dont le droit de cité est contesté en raison de leurs origines (minorités, étrangers, travailleurs immigrés...); quartiers créés sans autorisation des administrations en charge de l'urbanisme ou de la gestion domaniale et foncière. Quartiers construits en dehors de grilles parcellaires et des normes de construction officielles; quartiers occupants des sites impropres à la construction (sites dangereux ou fragiles); quartiers normalement affectés à une autre fonction que l'habitat (Durand-Lasserre et Tribillon, 2000, en ligne).

À l'informalité (illégalité) des quartiers, s'ajoute l'informalité des constructions et ses types de logements. En effet, ils poursuivent :

L'illégalité d'un quartier fait aussi l'illégalité de chaque construction, qu'elle soit à usage d'habitation, commercial, de production... mais des constructions illégales peuvent occuper des espaces parfois importants à l'intérieur de quartiers considérés comme parfaitement légaux : constructions provisoires devenues permanentes (abris de chantiers, baraquements destinés à l'accueil temporaire de populations sans abri); petits îlots d'habitat insalubre ou mini-bidonvilles à l'intérieur d'une trame parcellaire et aviaire tout à fait légale : il s'agit souvent, de subdivisions illégales du parcellaire d'origine faites sur une base commerciale; les occupants sont parfois des squatters, plus souvent des locataires ou sous-locataires; constructions et extensions non déclarées ou de fortune dans les espaces urbains interstitiels, les cours, les jardins les emprises de voie, les talus, les berges, et les remblais... constructions locatives sous-standards surdensifiées (Durand-Lasserre et Tribillon, 2000, en ligne).

Deux scénarios dans les pratiques des acteurs/actrices peuvent expliquer l'informalité dans le cadre de l'habitat. Le premier est relatif à la commercialisation des terrains par les communautés locales, d'où émanent les propriétaires terriens. Le lotissement et la vente des parcelles se font très souvent en marge de la réglementation. Voilà

pourquoi la construction des voies de circulation (routes ou autoroutes comme c'est le cas actuellement dans la ville de Douala) oblige l'État à détruire les constructions situées dans des espaces non permis et qui embarrassent le trottoir ou la chaussée. Le second scénario est celui des migrant·e·s. Si l'informalité de l'habitat a un lien étroit avec l'insécurité, c'est parce qu'il est difficile pour les propriétaires, dans certains cas, d'avoir une connaissance exhaustive des personnes qui habitent les locaux loués. L'exode rural a créé une catégorie de populations jeunes et pauvres qui viennent du Nord du pays et s'installent de façon massive auprès de leurs proches. L'installation est incongrue et se fait à l'insu du propriétaire. Ce sont souvent ces jeunes, difficiles à repérer, qui se livrent à des larcins ou des agressions, contribuant ainsi à gonfler le taux de criminalité. Plus le taux de migrations est élevé, plus la cohésion ethnique est forte (surtout chez les populations désœuvrées et sans formation), plus le risque de regroupement s'intensifie, créant subséquemment toutes sortes « d'entassement » de la population et engendrant la promiscuité et l'exiguïté, car les espaces libres deviennent rares. Si ce mode de vie est privilégié par cette catégorie de population, c'est entre autres en raison du fait qu'il peut produire, dans certains milieux, des facilités pour l'insécurité. Dès lors, la question que pose Chouiki (2013) prend ici tout son sens : « L'informalité n'est-elle pas urbaine avant d'être économique? ». Par ailleurs, il ajoute :

Ainsi, non seulement, les [populations] ont été exclues de la ville européenne et se sont trouvées obligées de s'exiler en dehors des zones soumises à la réglementation introduite par l'administration coloniale, mais une hiérarchie de l'accès à l'espace urbain s'est ainsi instituée. Ce refoulement s'est accompagné du foisonnement d'une économie de la débrouillardise, à la marge de la nouvelle économie formelle dominante en ville. L'informalité est ainsi née comme le sous-produit de l'intrusion coloniale qui a poussé les [populations] à se prendre en charge en matière de logement comme en matière de travail (Chouiki, 1997, p. 86; Chouiki, 2013 p. 2)

Le développement de l'informalité dans l'habitat reste lié aux difficultés de logement et à la rareté de l'offre d'emploi. C'est cette corrélation, en lien avec l'historicité de la construction de la ville, qui permet de rendre compte de l'ampleur du phénomène actuellement.

Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces urbains sécurisés

Le redéploiement continu de l'informalité urbaine, en tant que forme renouvelée de territorialisation et d'appropriation de l'espace urbain, est l'expression de :

- son caractère de production des différents processus d'exclusion sociale;
- son aspect de reflet d'une ville reproduisant incessamment les formes de sélection sociale;
- des rapports étroits entre la territorialisation informelle et le marché du travail;
- la démultiplication des catégories socioprofessionnelles déclassées;
- a reproduction continue de l'informalité urbaine sur les marges externes de la ville.

Si les espaces de l'informalité urbaine s'inscrivent dans la globalité du contexte socio-économique, ils s'inscrivent automatiquement dans la globalité urbaine de la métropole. L'informel est presque présent partout. (Chouiki, 2012, p. 30)

L'informalité naît du désir d'appropriation urbaine, de création d'un cadre de vie et même de contestation d'une certaine façon de faire, de bâtir, d'habiter. Elle pose un défi dans la conception de la ville et dans les liens qu'elle entretient avec tout autre phénomène ou activité économique ou non. C'est dans cette logique qu'on peut comprendre Chouiki lorsqu'il déclare que

L'informalité se présente comme une négation pure et simple de l'urbanisme en vigueur, et non de l'urbanité. Elle constitue ainsi un rejet de la ville exclusive et la recherche du façonnement d'une nouvelle identité urbaine, fondée sur des structures urbaines faites sur mesure, par et pour des couches sociales agissant sur la ville à partir de ses marges. Ce n'est donc pas une remise en cause de l'urbanité, mais plutôt d'une entreprise de se tailler une place dans cette urbanité (Chouiki, 2013 p. 12).

Nous ne parlerons certes pas d'une « négation de l'urbanisme en vigueur », mais d'une dynamique de négociation des espaces d'expression avec le modèle répandu d'urbanisme. Nous parlons de négociation dans la mesure où l'habitat informel côtoie sans cesse le formel et très souvent,

les propriétaires ou locataires des espaces ou logements informels se retrouvent dans des circuits formels de sorte que l'informalité constitue finalement une sorte de transition, une zone (temporaire) de passage.

En favorisant le contrôle des espaces des quartiers, l'informalité représente un cadre de construction des identités. La vie informelle fait naître une pluralité de solidarités fondées très souvent sur des projets communs. Dans les quartiers étudiés, le projet de sécurité est à l'origine non seulement d'une réaffirmation du contrôle des espaces urbains, mais surtout de la construction des identités.

L'informalité : un cadre de production d'espaces sécurisés

À la faveur de l'insécurité grandissante à laquelle il n'y a pas de réponse suffisante des forces de l'ordre, les populations s'organisent et créent des structures vernaculaires pour répondre aux menaces : des comités de vigilance ou des groupes d'autodéfense. Ces organisations peuvent collaborer avec les chefferies de quartier dans le cadre d'une gouvernance locale ou alors décider d'un fonctionnement autonome, comme c'est le cas pour certains groupes d'influence ou de gangs.

Dès lors, il arrive que dans les quartiers à forte insécurité (c'est-à-dire à forte récurrence d'actes de violence, de vols ou d'agressions), très souvent les acteurs/actrices de l'informel financent des groupes de vigilance et d'autodéfense pour veiller sur leurs produits et leurs activités. Il est alors instauré des agents volontaires pour la surveillance du quartier à travers les contrôles des allées et venues des acteurs/actrices à des heures indues; cela ne vaut pas seulement pour les installations commerciales, mais aussi pour les habitations qui sont tout autour. Ainsi, à une sécurité de l'activité, peut correspondre une sécurité du quartier. Ces activités, en plus d'être en elles-mêmes productrices de revenus et de favoriser l'auto-emploi, fournissent un cadre nécessaire à l'observation

des pratiques illicites et sont créatrices – par la surveillance – d'un environnement sécurisé (N'nde, 2013). Les populations veulent protéger ce qui leur appartient désormais. Le déploiement des équipes vernaculaires de sécurité est une manifestation de l'engagement social et communautaire et une volonté de contrôle et de surveillance. Prolongeant dans le même registre, la succession d'activités informelles de natures différentes ne fait qu'exprimer un désir de plus en plus accru d'affirmer son appartenance à l'espace et de le posséder en y inscrivant une part de soi par l'implication. On peut aboutir plus loin à des formes violentes d'expression du contrôle des espaces urbains qui inventent les territoires. C'est ce qu'on retrouve chez les groupes d'influences (N'nde, 2016) ou dans les gangs de rue. Ceux-ci s'improvisent comme étant des « gardiens » du quartier, vont jusqu'à imposer des règles en marge de la réglementation légale. Ils peuvent intervenir pour défendre ou protéger les habitant-e-s des quartiers. À titre illustratif, on retrouve dans les villes de Douala et Yaoundé « les gros bras ». Ils symbolisent la force, l'influence, l'intimidation, les représailles, la vengeance. Ils sont très souvent mobilisés pour venger ou punir toute personne ou groupe qui s'est montré « désobligeant » envers un autre ou envers un.e habitant.e du quartier protégé. Par extension, ce sont des personnes physiquement imposantes sollicitées pour assurer la sécurité des night-clubs, des événements ou pour protéger des personnes ou personnalités importantes (Ramses Tsana Nguengang, 2019, p. 140).

L'informalité, puisqu'elle laisse une zone d'opportunité pour les individus, consacre en même temps la production de la sécurité que bénéficient d'une manière ou d'une autre les habitant-e-s impliqué-e-s ou non. Loin d'éradiquer l'insécurité dans les villes, la sécurité vernaculaire, qui s'exprime par des patrouilles très souvent nocturnes, est un champ d'improvisation de ville où les uns et les autres peuvent entreprendre, à travers des formes élémentaires de collaboration, une vision plus ou moins perfectionniste de ce qui pourrait être d'après eux, un quartier sécurisé. Dès lors, les groupes de sécurité se font et se défont, se construisent, se mettent en place et se désintègrent pour recommencer parfois quelques années plus tard, ne témoignent pas de la désuétude

de cette pratique, mais plutôt du fait que les communautés recherchent à chaque fois la meilleure forme et le meilleur contenu à donner à la sécurité. L'activité de sécurisation des quartiers invite un investissement de la part des communautés. Cet investissement présente également une vision, une projection idéale de ce que pourrait être un quartier sécurisé.

L'identité et l'utopie sécuritaire : construction des territoires et subjectivation

L'identité urbaine peut se définir comme « le processus d'agencement et de structuration de l'ensemble des représentations que les différents groupes sociaux internes et externes d'une ville se font d'elle, de son passé, de son présent et de son avenir, et ceci à un moment donné de l'histoire » (Galland, 1993, p. 3). Cette définition se pose à côté d'une kyrielle d'autres définitions qui apparaissent tantôt similaires, tantôt contradictoires et même différentes, mais qui partagent une idée commune : l'identité fait nécessairement intervenir plusieurs éléments liés à l'histoire, à l'espace (ou territoire), à l'appartenance et à la différence. Définir l'identité, c'est plonger également dans le débat qui s'est construit autour de la définition de l'ethnicité. Lapiere en donne une autre considération en mettant l'accent sur ce qui fait l'identité d'un groupe :

C'est sa différence par rapport à d'autres groupes, [c'est] un ensemble singulier de caractères propres, qui signifie, symbolise cette unité et cette différence, mais aussi la permanence de ce groupe dans le temps, à travers l'histoire, malgré tous les changements qui l'ont affecté. L'identité collective renvoie aux images par lesquelles le groupe se reconnaît un passé commun, le remémore, le commémore, l'interprète et le ré-interprète (Lapiere, 1984, p. 197).

L'intérêt d'un développement sur l'identité naît non seulement d'un besoin d'élaborer sur ses mécanismes de construction à partir des migrations, mais aussi de comprendre comment les quartiers des villes façonnent

leurs identités ainsi que les logiques qu'ils abritent. Certaines populations qui ont un passé commun ou même une origine commune s'identifient la plupart du temps par rapport à leur appartenance ethnique, par rapport au village d'origine, par rapport à la langue; d'autres s'identifient par rapport aux défis et projets actuels que pose le quartier qui est à construire, d'autres encore par rapport aux associations qui les unissent, par rapport au quartier qu'elles habitent. Dans le présent travail, la problématique de l'identité se pose chez les groupes d'influence, dans la gouvernance locale des quartiers et même chez les acteurs/actrices de la sécurité vernaculaire. Les groupes d'influence sont des groupes d'acteurs/actrices dont certaines caractéristiques similaires à ceux des gangs de rue sont manifestes et qui ont pour seul objectif de défendre et protéger les valeurs du quartier. Il en existe pratiquement dans chaque quartier.

En ce qui concerne les groupes d'influence, l'identité est liée à la construction des territoires réels et imaginés. À partir de ces territoires, il est facile de distinguer deux catégories transversales : l'en-groupe et le hors-groupe. L'en-groupe représente objectivement ceux/celles qui font partie du quartier et le hors-groupe représente en quelque sorte ceux/celles qui n'en font pas partie : les étrangers/étrangères, les autres (Barth, 1969). Du point de vue des représentations, l'en-groupe représente une entité ou une catégorie qui partage les idées et les valeurs du groupe ou du quartier. Par contre, le hors-groupe représente une catégorie nuisible à l'épanouissement et à la paix des quartiers. Avec la sécurité, il existe une relation d'interdépendance entre l'identité et la sécurité, en fonction des quartiers dans lesquels on se trouve. Dans certains quartiers où l'hétérogénéité de la population est prononcée, les besoins de sécurité conduisent à la fabrication des structures du vivre ensemble. Pour ce faire, devant les besoins de sécurité ou pour répondre à la menace que cause l'insécurité, les acteurs/actrices se fondent une appartenance commune. Par ailleurs, dans des quartiers où la population est homogène, l'identité constitue un tremplin vers la sécurisation (N'nde, 2009). Ainsi, devant la problématique de l'insécurité, le désir de confort de l'en-groupe

et le besoin de contrôler le hors-groupe grandit et fait naître un intérêt certain pour l'espace et les territoires, ceci à des fins de distinction. En fait,

Le rapport au sol, au paysage et à l'espace bâti apparaît comme un élément constitutif de l'identité urbaine, comme si ces éléments étaient en quelque sorte les dépositaires de la mémoire collective d'une communauté. Certains lieux en deviennent ainsi sacrés et par là même intouchables, comme si l'altération ou la disparition de ces espaces physiques, géographiques ou urbanistiques devait engendrer la perte de cette mémoire. (Galland, 1993, p. 8).

La protection des espaces du quartier se manifeste quelquefois par la violence, comme s'il s'agissait d'un espace sacré dont la profanation occasionnerait inéluctablement une sanction. Dans la plupart des quartiers, les actes de vindicte populaire sont très souvent incités par les groupes d'influence, ceux-là qui disent défendre les intérêts du quartier. En fait, si les frontières sont tracées entre certains quartiers ou entre certains blocs de quartiers, c'est en fonction de ce que ces espaces révèlent comme valeur, comme histoire et comme patrimoine. En effet,

la somme des expériences vécues tant individuellement que collectivement dans une région urbaine garde en mémoire le cadre dans lequel ces expériences se sont déroulées, et retraverser ce cadre permet de réactiver les images qui soutiennent l'identité. De fait, ces éléments spatiaux sont d'excellents révélateurs de l'identité urbaine (Galland, *ibid.*).

Plus loin, on peut constater que la gouvernance des quartiers, qui s'établit en structure d'administration locale du quartier, se pose de façon distincte dans chacun des quartiers. Dans certains quartiers des villes camerounaises, le pouvoir de la chefferie est héréditaire. Dans d'autres, il se transmet par élection ou par désignation par l'autorité publique administrative. De cette manière, les identités qui se forment sont distinctes en fonction de l'organisation de l'espace et des rapports entre l'autorité locale et les populations. Les traditions de gouvernance font naître une forme particulière du vivre ensemble. C'est à partir de la

distinction que Barth (1969) établit entre le « nous » et le « eux », précédemment traduit par « en-groupe » et « hors-groupe » et par la pertinence des frontières que les identités maintiennent leur ancrage.

Dans ses travaux sur les discours des arabisés du centre du Maroc, Saïd Bennis fournit des éléments de compréhension des dynamiques associées à cette distinction entre en-groupe et hors-groupe. Pour lui, « l'en-groupe renvoie aux pratiques et aux valeurs au sein d'un groupe et il est déterminé par l'espace occupé par ce groupe; [...] la tendance à l'en-groupe est essentiellement une annexion du sujet à son groupe dans le sens de rattachement et d'union » (Bennis, 2006, p. 2). Par contre « le hors-groupe désigne tout ce qui ne réfère pas à l'espace, aux pratiques et aux valeurs du groupe. La tendance au hors-groupe est une forme de cession du groupe suivant laquelle l'individu abandonne les valeurs et les pratiques de son groupe au profit de celles d'un autre groupe étranger » (ibid.).

La mise en place de la sécurité vernaculaire qui se traduit par l'autodéfense ou la surveillance des quartiers a pour objectif la paix et la protection des biens et des personnes. Dès lors, les éléments d'identité permettent de circonscrire les limites des espaces à protéger, de favoriser les positionnements pour la surveillance, d'identifier les limites sociales ou humaines en termes de populations faisant partie de l'espace à considérer pour la sécurisation. Ici, l'identité se construit sur la base d'un projet commun de sécurité. C'est devant ce que Lamizet (2007) a appelé la polyphonie urbaine qu'il est important de circonscrire des zones de reconnaissance qui favorisent l'action. C'est dans un processus dynamique que l'identité se forme, en fonction des projets mouvants, des défis sans cesse changeants. Autant les problèmes que rencontrent les populations varient suivant les époques, autant les méthodes et les actions pour y répondre ne sont pas les mêmes. Les types d'insécurité auxquels les populations sont confrontées changent en fonction des adaptations matérielles liées à la modernité. L'utilisation des motos pour les cambriolages et les agressions est née avec la prolifération, à un moment donné, de l'importation des motos comme moyens de transport urbain. De même, les conducteurs de moto-taxi appelés communément

« benskineurs » forment une communauté d'entraide dont les liens sont extrêmement soudés. Cela signifie que les identités naissent à un moment donné et se construisent en tenant compte de la conjoncture culturelle, sociale, technologique, économique des villes. Finalement,

La notion d'« identité urbaine » évoque donc un ensemble de processus identitaires complexes entre l'individu, le groupe et l'espace, de l'ordre du sensible, de l'action et de l'énonciation, dans un espace mouvant en constante redéfinition. L'identité est façonnée par des jeux de connaissances et de reconnaissances à différentes échelles, entre différents acteurs (Bautès et Guiu, 2010, p. 120).

Dans les villes de Douala et Yaoundé, certains quartiers comptent des communautés spécifiques. C'est le cas des Bamiléké dont « l'esprit d'entreprise » a favorisé les migrations vers la ville. Déjà en étudiant les Grassfields (l'ensemble des villages qui constituent le pays Bamiléké), Warnier (1993) pensait qu'ils sont « une pépinière d'entrepreneurs parce qu'ils sont une terre d'émigration [...] ils jettent des migrants par milliers sur les routes. La migration est une stratégie individuelle de survie ». C'est dans cette quête de réussite que la plupart se retrouvent en ville. À travers les réseaux de solidarité, ils sont soutenus par les plus anciens précédemment installés. En cherchant à expliquer la prospérité économique des ressortissant·e·s bamilékés, Warnier (1993) montre que « tous les entrepreneurs maintiennent des attaches familiales et villageoises solides et vont jusqu'à reconstituer le village en ville ». Par le fait des activités économiques, des formes de solidarités se prolongent ou se recréent. Ainsi, les migrations constituent un facteur de densification des identités urbaines. Autant les migrations contribuent à façonner les identités, autant la construction des identités laisse entrevoir une dynamique prospective des quartiers urbains et de la ville. Les groupes ou les acteurs/actrices se donnent une vision des quartiers dans lesquels ils habitent. Ils les pensent, les rêvent et travaillent à la projection de leur image mentale dans les espaces des quartiers. C'est dans ce contexte que naît l'utopie.

L'utopie, qui inspire les urbanistes, a longtemps contribué au développement du savoir sur les villes. La plupart des configurations urbaines porteuses d'utopie ont été réalisées pour répondre aux exigences de l'époque et pour favoriser l'épanouissement adéquat des populations. Pour Choay (1965), commentée par Ganjavie (2010), l'utopie présente plusieurs aspects. Le premier est davantage formel. Fondé sur une approche textuelle « paramythique », il propose une critique de la société historique et une imagination de la société idéale. Ensuite, la société idéale se veut être une création faite à partir des critiques de la société historique. Puis, la société idéale doit son équilibre à un espace modèle reproductible capable de guérir la société critiquée, considérée par Choay comme malade : on parle d'une transformation thérapeutique. Enfin, « la société modèle et son espace bâti possèdent une valeur absolue de vérité et, une fois instaurés, échappent à l'emprise du temps » (Ganjavie, 2010, p. 6).

La question de l'utopie est largement développée en urbanisme. L'intérêt de discuter cette notion réside dans les projections idéales que se font les groupes d'acteurs/actrices dans leurs projets de sécurité. Qu'elle soit spatiale, locale ou qu'elle touche l'organisation des populations urbaines, l'utopie naît dans le cadre d'une idée de quartier sécurisé. De manière générale, on peut observer que l'ensemble des stratégies, des visions imaginatives qui se développent pour bâtir les organisations de sécurité laissent entrevoir un dessein utopique. Finalement, si les formes d'organisations dans les quartiers se sont succédé et ont à chaque fois connu des transformations ou des améliorations, c'est qu'elles sont à la quête d'un mieux-être qui se pose comme une vérité à atteindre. En fonction des identités qui se forment dans les quartiers, une vision imaginaire de la vie émerge. Ainsi, les événements d'insécurité qui se manifestent de façon prépondérante dans les villes de Douala et de Yaoundé forcent les populations à penser des stratégies individuelles, communautaires ou de groupes pour assurer leur bien-être ou leur mieux être, d'où l'usage non seulement des techniques, mais aussi des outils dans les pratiques de sécurisation.

Il existe, en fonction du service de police ou de gendarmerie, une variété d'outils utilisés pour le travail quotidien de sécurité. En considérant la partie de la police qui s'occupe de la protection physique des personnes, les organes publics de sécurité mobilisent une multiplicité d'outils de contrainte dans leurs activités quotidiennes d'intervention, notamment une grande variété d'armes à feu, parmi lesquelles les armes légères qui peuvent être utilisées par une seule personne. On parle très souvent de pistolets semi-automatiques, de revolvers, de fusils, de mitraillettes et de mitrailleuses légères. À côté, on a des armes blanches telles que des matraques, des gaz lacrymogènes, des pistolets à impulsion électrique (taser), des couteaux. Il existe d'autres outils qui ne peuvent causer de violence physique; ce sont par exemple des sifflets servant à réguler la circulation routière, de l'uniforme, des casques ou boucliers de défense, des menottes, des gilets pare-balles, des gilets fluorescents, etc. En outre, il existe des matériels plus lourds tels que les différents véhicules de patrouille ou d'intervention, des hélicoptères, des motos... En plus de tout cela, s'ajoute le matériel qui sert à la communication. De même, il est possible, pour les groupes vernaculaires de sécurité, de posséder quelques-uns de ces outils, notamment l'équipement vestimentaire, les outils de surveillance, les armes blanches.

L'usage du matériel renseigne sur la détermination et les capacités des acteurs. C'est une forme de communication : dans la mesure où les outils employés confèrent une certaine autorité, ils communiquent sur le pouvoir des acteurs (capacité de domination ou de contraindre); ils communiquent sur le pouvoir des usagers et usagères de s'inscrire pleinement dans leur milieu. Cela leur permet d'affirmer leur présence dans leur espace selon qu'ils se représentent le monde. À ce propos, Lemonnier pense que

[Les outils] donnent un aperçu sur la participation insoupçonnée des actions matérielles et des objets à la communication non verbale d'ensemble d'idées importantes, et même essentielles, pour les personnes qui les manipulent. Les objets et les actions physiques produisent cet effet en créant simultanément dans l'esprit des acteurs des références nombreuses et variées à la vie sociale et à des types de relations sociales (Lemonnier, 2012, p. 99).

Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces urbains sécurisés

Les personnes investies d'un quelconque rôle ou d'un quelconque statut sont dans certains cas propriétaires d'objets qui affirment ce statut. La propriété, la fabrication et l'usage de ces objets décrivent le mode d'être d'un groupe social et les modalités de définition de ces groupes par rapport au reste de la société. Ainsi, ces objets, en plus de traduire une certaine communication non verbale, rendent possible l'affirmation d'un certain statut, d'une certaine identité, d'un certain ordre social et politique. Mieux encore, il s'agit d'affirmer

le rôle des objets et des actions matérielles dans la communication non verbale, tant dans les contextes rituels que non-rituels. Ils montrent que certains objets, leurs propriétés physiques et leur réalisation matérielle ne sont pas simplement des expressions non langagières d'aspects fondamentaux de manière de vivre et de penser; ils sont parfois les seuls moyens de rendre visibles les piliers de l'ordre social sans cela, flous, voire même cachés (Lemonnier, *ibid.*, p. 13).

La sécurité commande un usage d'objets très souvent préfabriqués pour les forces de l'ordre. Les acteurs/actrices de la sécurité vernaculaire réalisent par leurs propres soins ces objets. La sécurisation implique donc une relation à l'objet dont le but le plus probable est le maintien ou le rétablissement de la paix. Cependant, elle engendre d'autres considérations liées au pouvoir, à la construction des discours, à la légitimité et même aux savoirs. Avec l'usage d'objets, les acteurs/actrices de la sécurité se rendent maîtres/maîtresses de l'espace et des quartiers qu'ils/elles surveillent, segmentent et dominent. Ainsi, l'activité de sécurisation admet une réduction du risque et du danger que pourrait favoriser l'insécurité. Si l'objet donne l'impression d'être plus fort, il fabrique également une image de soi et permet de se poser comme partie prenante des espaces sécurisés, car l'objet transforme son utilisateur/utilisatrice au fil du temps.

Une fois l'objet acquis, il s'agit de l'intégrer à l'espace du quotidien, de l'inscrire dans des rythmes - autrement dit dans des dynamiques du corps, via l'action, répétée sur la matière. Intervient la notion d'« habitude », qui tend à rendre « naturels » les objets domestiques par « routinisation », au point d'en faire oublier leur extériorité première au corps de celui qui les agit. C'est le mécanisme de

l'« incorporation », qui donne un caractère d'évidence aux gestes maintes et maintes fois répétés et donc aux objets qu'ils mettent en action. Ces processus s'appuient sur une certaine « mémoire du corps en action » pour alléger la conscience réflexive tout en activant et en construisant du sens : des représentations, un imaginaire, des valeurs autour des objets, mais aussi une forme d'« intelligence du corps » qui échappe au discours (Roustan, 2005, p. 33-34).

Dès lors, l'importance de la culture matérielle se situe dans « sa part physique, celle qui entre en corps à corps avec l'humain, le structure et le construit, aux niveaux individuel et collectif » (Roustan, 2005, p. 4). Autant il est possible que l'outil de contrainte procure une sensation de supériorité (d'où les nombreux effets pervers de la sécurisation, notamment les bavures policières ou les vindictes populaires), autant il fait l'objet d'une responsabilisation du/de la possesseur ou de la propriétaire. Au-delà du pouvoir et des relations sociales liées à l'objet, il est très important de noter les passerelles que l'objet de sécurisation établit entre les acteurs/actrices (les groupes de sécurité et les populations) et entre l'acteur/actrice et sa construction en tant que sujet de sécurisation et de sécurité. Très souvent dans le contexte de la sécurité, l'objet agit par violence. Une violence à travers le matraquage du corps dans le cadre d'un processus de banalisation du corps où se produisent les lynchages, dans le cadre des contraintes opérées par les acteurs/actrices de la sécurité sur les suspect·e·s, dans le cadre des bavures ou des effets pervers de la sécurisation. L'usage des objets favorise la dynamique des corps en permettant aux sujets d'agir sur soi, mais plus loin, procède par assujettissement en donnant à certains sujets la possibilité d'agir sur d'autres sujets, d'où l'importance de la notion de subjectivation.

On entend par subjectivation, « le processus par lequel se constitue un sujet ou, plus exactement, une subjectivité » (Dardot, 2011, p. 235). L'action que l'acteur/actrice pose sur soi revêt un intérêt certain, dans la mesure où il y va non seulement de sa représentation du monde, mais aussi de sa représentation face au monde. Cela détermine son appartenance ou non aux groupes ou aux territoires des quartiers. Si nous convenons que la pratique de la sécurisation va plus loin que le simple fait

de réaliser des activités de surveillance, il est possible dès lors d'envisager les acteurs/actrices de la sécurité comme des entités qui se construisent en tant que sujets de sécurité. Cela implique qu'ils/elles ne se considèrent plus comme de simples habitant-e-s du quartier, mais bien plus, ils/elles ont une existence dans le champ sécuritaire. Plus qu'une identité ou un statut, il est question d'une façon d'être au monde. Plus amplemment, la subjectivation représente

un rapport à soi qui est d'ordre pratique. Autrement dit, ce qui est en question, c'est une certaine action sur soi, plus précisément ce que chacun fait de lui-même en faisant quelque chose en relation avec les autres, aussi bien en faisant quelque chose avec les autres que contre les autres. Un mode de subjectivation est ainsi le processus par lequel se constitue un certain rapport à soi, dans certaines conditions historiques données (Dardot, 2011, p. 235).

Le fait pour les groupes populaires de sécurité de représenter un maillon important dans la chaîne de gouvernance locale constitue premièrement une inscription dans la dynamique des quartiers et de la ville. Ensuite, leurs actions sur les autres, leurs considérations et les exigences qu'implique leur activité opèrent un travail sur eux. Ainsi, les approches matérielles de la sécurisation donnent une énergie favorable à la redéfinition de soi. Nous pensons qu'à travers la sécurisation, les acteurs/actrices occupent un ensemble de rôles, développent des exigences, bénéficient de privilèges et de responsabilités. Finalement, les effets sur leurs activités et leurs façons de se considérer, de se représenter ou de se définir invitent à élaborer sur les modes de subjectivation qui ont cours dans les pratiques de sécurisation. Nous optons pour le type de subjectivation qui invite à un rapport à soi, de sorte qu'il « résulte de l'action accomplie par l'individu sur lui-même » (Dardot, 2011, p. 236). On est en face d'un « travail d'auto-transformation, un travail de soi sur soi, qui est une activité de formation de soi, et non le simple effet d'un investissement opéré par le pouvoir » (ibid.). Les acteurs/actrices pensent leur existence face à l'insécurité et au projet de sécurité, ils/elles pensent leurs capacités d'action. La précision que nous apportons à la considération du sujet est chargée de contenu. Nous parlons bien de subjectivité dans un cadre qui concerne des activités de sécurisation.

On s'intéresse à des processus où les acteurs/actrices de sécurisation se construisent ou se déconstruisent comme sujets (Wiervioka, Michel, 2012; Wiervioka, Michel, 2013) ou alors des processus de subjectivation ou de dé-subjectivation. Les phénomènes de violence et les actes de lynchage (justice populaire) font appel, de la part des acteurs/actrices, à un processus de dé-subjectivation, c'est-à-dire « d'anti sujet : cette partie du sujet qui, au lieu de construire, au lieu de considérer que autrui est sujet aussi, va détruire et va considérer que autrui n'est pas sujet » (Wiervioka, Michel, 2013, en ligne).

Conclusion

Le sujet sécurisé se construit à la faveur des territoires urbains qu'il occupe, des groupes auxquels il appartient, et des outils et armes auxquels il accède et utilise. Dans des villes comme Douala et Yaoundé, ces territoires urbains sont marqués par une ségrégation sociospatiale qui donne lieu à des réalités sécuritaires qui diffèrent selon les quartiers. Il faut reconnaître par ailleurs que les structures informelles sont un tremplin vers la construction communautaire. En effet, l'informalité représente un champ d'énergie non économique qui priorise les relations humaines et sociales, favorise le rapprochement des acteurs/actrices et crée de nouvelles ou des sous-cultures urbaines. Pour la plupart, l'informalité représente une zone transitoire d'insertion dans la ville pour les nouveaux/nouvelles migrant·e·s et plus loin, une structure d'intégration et de développement. Plus simplement, l'informalité dans ses multiples ramifications donne lieu à la construction des identités et des territoires urbains. C'est elle qui donne lieu aux déploiements des communautés qui s'organisent pour penser, parfois loin des autorités publiques, un idéal de quartier et plus loin un idéal de ville. C'est

Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces urbains sécurisés

l'environnement informel qui donne le quitus à l'expression vernaculaire, à la collaboration parfois tacite avec les autorités publiques et enfin à l'ordre ou le désordre urbain.

Références

- Nodem, Jean-Emet. 2009. Vente de médicaments à la sauvette à l'Ouest-Cameroun. Paris : L'Harmattan.
- Tsana Nguengang, Ramses. 2019. Campagnes électorales, partis politiques et personnel politique intérimaire au Cameroun : entre échange conjoncturel et clientélisme. *Politique et Sociétés*. 38(2), 133-163. <https://doi.org/10.7202/1062041ar>
- Cérézuelle, D. 1997. Pour un autre développement social. Paris : Desclée de Brouwer.
- Harth, Keith. 1973. Informal income opportunities and urban employment in Ghana. *Modern african studies*, 1, 61-89.
- Mbouombou, Pierre. 2005. Détournements des trottoirs à Yaoundé: entre logiques économicosociales et marginalité urbaine, pp. 247-2259, in N. Hossard et M. Jarvin (dir.) « C'est ma ville! » de l'appropriation et du détournement de l'espace public. Paris: L'Harmattan.
- Latouche, Serge. 1993. In the wake of the affluent society: an exploration of post-development. London: Zed books.
- Donovan, Michael G. 2008. Informal cities and the contestation of public space: the case of Bogotá's street vendors. *Urban studies*, 45, 29-51.
- Centeno, Miguel Angel et Portes, Alejandro. 2006. The informal economy in the shadow of the state. Dans, Fernandez-kelly, Patricia et Shefner, Jon (dir.), *Out of the shadows. Political action and the informal economy in Latin America* (23-48). Pennsylvania: Pennsylvania state university press.

- Fodouop Kengne. 2001. La société urbaine de Yaoundé, entre tradition et modernité. Dans Eno Belinga, Samuel et Vicat, Jean-Paul (dir.) Yaoundé, une grande métropole africaine au seuil du troisième millénaire (213-224). Yaoundé : Les classiques camerounais.
- Durand-Lasserve, Alain et Tribillon, Jean-François. 2000. Questions urbaines. Quelles réponses à l'illégalité des quartiers dans les villes en développement? Document de travail pour le séminaire du réseau ESF/N-AERUS. En ligne : <https://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article93>
- Socpa, Alain. 2010. New kinds of lands conflict in urban Cameroon: the case of 'landless' Indigenous peoples in Yaoundé. The journal of international african institute, 80(4), 553-572.
- Chouiki, Mustapha. 1997. La ségrégation sociospatiale à Casablanca. L'Homme et la Société. 125, 85-105.
- Chouiki, Mustapha. 2012. Le Maroc face au défi urbain : Quelle politique de la ville? Rabat : Dar Ettaouhidi.
- Chouiki, Mustapha. 2013. L'informalité n'est-elle pas urbaine avant d'être économique? Des illustrations d'une métropole du Sud. 13èmes Journées de l'Association d'économie sociale, Casablanca, 13 mai.
- N'nde, Pierre Boris. 2013. Le secteur informel et les modes d'appropriation du territoire en milieu urbain comme stratégie de sécurité et de lutte contre la pauvreté. In Vézina, Martine (dir.) Actes du 13ème Colloque annuel des étudiants de cycles supérieurs du CRISES, Cahiers du CRISES, collection Hors-série, no. HS1301.
- N'nde, Pierre Boris. 2016. Production de la sécurité, rationalité et gouvernance locale : une ethnographie urbaine à Douala et Yaoundé (Cameroun). Thèse de doctorat, Université Laval.
- N'nde Pierre Boris. 2009. Les pratiques populaires de sécurité à Yaoundé. Mémoire de master, Université catholique d'Afrique centrale.
- Galland, Blaise. 1993. Les identités urbaines, Cultures, sous cultures et déviances. Convention romande de 3e cycle de sociologie 2e session Bulle, 24-26 novembre 1993.

Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces
urbains sécurisés

- Lapierre, Jean-William. 1984. L'identité collective, objet paradoxal : d'où nous vient-il? *Recherches Sociologiques*, 2 (3) 195-206.
- Barth, Fredrik. 1969. Introduction. Dans Barth, Fredrik (dir.), *Ethnic groups and Boundaries: The social organization of culture difference* (9-38). Bergen/Oslo, London: George Allen et Unwin.
- Bennis, Saïd. 2006. Du en groupe au hors groupe dans les discours des Arabisés du centre du Maroc. *Estudios de Sociolingüística*, 7 (2), 197-216.
- Lamizet, Bernard. 2007. La polyphonie urbaine : essai de définition. *Communication et organisation*, 32, 14-25. En ligne : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1141>
- Bautes, Nicolas et Guiu Claire. 2010. Cheminements autour de l'identité urbaine. Dans Gérardot, Maie (dir.) *La France en ville* (119-126). Neuilly : Atlande.
- Warnier, Jean-Pierre. 1993. *L'Esprit d'entreprise au Cameroun*. Paris : Karthala.
- Ganjavie, Amir. 2010. Le rôle de la pensée utopique dans l'aménagement viable des villes de demain. Mémoire de Maîtrise en Sciences de l'architecture, École d'architecture, Université Laval.
- Lemonnier, Pierre. 2012. *Mundane Objects, Materiality and Non-Verbal Communication*. Walnut Creek, Left Coast Press.
- Roustan, Mélanie. 2005. *Sous l'emprise des objets? Une anthropologie par la culture matérielle des drogues et dépendances*. Thèse de doctorat, Université René Descartes – Paris V.
- Dardot, Pierre. 2011. La subjectivation à l'épreuve de la partition individuel-collectif. *Revue du MAUSS*, 2(38), 235-258.
- Wieviorka, Michel. 2012. Du concept de sujet à celui de subjectivation/dé-subjectivation. *Fondation Maison des Sciences de l'Homme*, WP, 16.

- Wieviorka, Michel. 2013. Les processus de subjectivation / dé-subjectivation et la violence, Interview réalisé par RTA. Consulté sur Internet ([http : //www.intermag.be/michel wieviorkasubjectivation-et-violence](http://www.intermag.be/michel_wieviorkasubjectivation-et-violence)) le 01 octobre 2015.
- Wieviorka, Michel. 2013. La notion de sujet, Interview réalisé par RTA. Consulté en ligne : <http://www.intermag>.
- Birkbeck, Chris, 1978. Self-employed Proletarians in an informal factory: The case of Cali's garbage dump. *World Development*, 6(9-10), 1173-1185.
- N'nde, Pierre Boris. 2013. Le secteur informel et les modes d'appropriation du territoire en milieu urbain comme stratégies de sécurité et de lutte contre la pauvreté (63-71). Actes du 13ème colloque annuel des étudiants de cycles supérieurs du CRISES du 5 au 6 avril 2011, HEC, Montréal.

Pierre Boris N'NDE

Enseignant à l'Université de Ngaoundéré au Cameroun, l'auteur est titulaire d'un PhD en anthropologie sociale et culturelle de l'Université Laval (Québec, Canada).. Il a effectué un postdoctorat en recherche humanitaire sous le financement de la Fondation Croix-Rouge française. Il a également travaillé comme chargé de cours et professionnel de recherche à l'Université Laval. Il s'intéresse aux dynamiques des villes, aux questions de violence et de sécurité. Il est actuellement co-rédacteur en chef de la revue *Gari* et membre du comité scientifique des Éditions Sciences et Bien Commun.

Guy Sylvain TALLA

L'auteur est diplômé de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dschang où il a obtenu un Master en Sociologie, Option Population et Développement. Il s'intéresse à la santé des populations, aux pratiques vernaculaires et aux questions de développement. Il poursuit

Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces
urbains sécurisés
actuellement ses travaux à l'Université de Liège en Belgique en Sociologie
des populations.

En ligne à :

https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/nnde_et_talla2021/

Pour citer cet article : N'de, Pierre Boris et Talla, Guy Sylvain. 2021. Informalité, appropriation populaire et projection d'espaces urbains sécurisés. GARI. Recherches et débats sur les villes africaines, 1(1), 129-159. DOI : 10.46711/gari.2021.1.1.7



Les Oublié.e-s

YVON NGASSAM

Résumé :

Les Oublié.e-s est une série tirée de l'exposition TRACES présentée en première à l'Espace doual'art du 16 octobre au 27 novembre 2021. Appareil photo à la main, l'artiste Yvon Ngassam a pointé son objectif sur les invisibles de la crise de Boko haram qui affecte sérieusement la stabilité du bassin du Lac Tchad. Côté Cameroun, on y découvre des drames individuels qui font retentir la détresse collective des populations déplacées. Dans la douleur des atrocités, l'humain rêve entre autres de pain, de retour à la stabilité, d'un avenir radieux pour sa descendance, pour l'humanité et lui-même, sans jamais pouvoir véritablement panser les cicatrices de ce passé qui peine à s'effacer. Enfants, femmes, jeunes, vieux et vieilles vivent le déplacement en écoutant leur expérience et leurs espérances. L'espoir n'est jamais bien loin pour ces gens dont on ne parle que le temps d'un reportage, d'un article ou d'une exposition. À la réalité, chaque artiste utilise son moyen d'expression pour parler à la conscience humaine, appeler à plus de responsabilité et pousser à l'action. Dans ce travail, l'art est mis au service de l'humanité en donnant la parole aux sans-voix.

Mots-clés : art, Boko haram, Cameroun, déplacé, terrorisme, Yvon Ngassam

Abstract :

Les Oublié-e-s is a series from the exhibition TRACES premiering at Espace doual'art from October 16 to November 27, 2021. With his camera in hand, artist Yvon Ngassam has focused his lens on the invisible people of the Boko Haram crisis, which is seriously affecting the stability of the Lake Chad basin. On the Cameroon side, we discover individual dramas that echo the collective distress of displaced populations. In the pain of the atrocities, humans dream, among other things, of bread, a return to stability, a bright future for their descendants, for humanity and for themselves, without ever being able to truly heal the scars of this past that is struggling to fade. Children, women, young people, old people live the displacement by listening to their experience and their hopes. Hope is never far away for these people, who are only mentioned in a report, an article or an exhibition. In reality, each artist uses his or her medium to speak to the human conscience, to call for more responsibility and to push for action. In this work, art is put at the service of humanity by giving a voice to the voiceless.

Translated with www.DeepL.com/Translator (free version)

Keywords : art, Boko haram, Cameroon, displaced, terrorism, Yvon Ngassam

Historique de l'article

Date de réception : 19 avril 2020

Date d'acceptation : 26 octobre 2021

Date de publication : 28 décembre 2021

Background

Le Cameroun, ses régions du Nord et de l'Extrême-Nord ont connu en 2015 l'atrocité des attentats terroristes perpétrés par la secte islamiste **Boko haram**. Le gouvernement a déclaré la guerre à cette abomination et le peuple camerounais a suivi en se mobilisant derrière son armée. Les attaques terroristes n'ont pas cessé et la psychose s'est installée ; psychose qui a mis à mal l'unité du pays. Au Sud, la méfiance envers les ressortissants du Nord s'est installée et les Camerounais-es du Nord se sont sentis abandonner par les habitant·e·s du grand Sud.

Ayant passé 6 ans de ma vie dans une université dans cette partie du pays, je n'arrivais pas à me faire à l'idée véhiculée par certains médias que les nordistes étaient des terroristes. C'est dans ce climat délétère que je décide en 2017 d'aller au Nord du pays afin de témoigner de ce qui s'y passe.

À Gazawa, ville située à une trentaine de kilomètres de Maroua où a eu lieu l'attaque la plus sanglante de Boko haram, j'ai rencontré ceux et celles qu'on appelle « **Les déplacé·e·s** ». Il s'agit des Camerounais-es vivant dans les villages et villes frontaliers au Nigéria qu'on a déplacé·e·s vers des endroits où la présence de l'armée est effective. Leur installation bien que temporaire a été la source de beaucoup de problèmes. L'accès à la terre leur est refusé par la population autochtone. Le logement est presque inaccessible à cause des loyers élevés.

Les ONG telles que la Croix Rouge (CR) se sont mobilisées. La CR a administré les soins médicaux et a mis sur place un programme d'aide alimentaire (de juin à septembre 2017). D'autres projets ont été mis sur pied par la CR afin de rendre indépendants les déplacé·e·s camerounais-es. Ces projets, à mon avis, n'ont pas été forgés sur une étude sérieuse du terrain. Je prends pour exemple le projet du moulin à moudre le maïs. La CR a demandé aux femmes en situation précaire de se réunir afin de gérer un moulin dont l'achat a été financé par la CR. L'argent produit par le moulin est censé améliorer le quotidien des familles et

acheter le gasoil nécessaire au fonctionnement de la machine. Le bémol dans cette histoire étant le gasoil. Comment rentabiliser une machine qui fonctionne au gasoil dans une contrée où il y a de l'électricité à bon prix et des machines à moudre qui fonctionnent à l'électricité? La machine est à l'abandon et ne profite à personne!

Le camp des réfugié·e·s géré par le HCR est à quelques encablures de Gazawa et n'accueille pas les déplacé·e·s camerounais·es. Les réfugié·e·s nigérian·e·s qui y vivent sont pris en charge à 100 % et cette situation est une source de frustrations pour les déplacé·e·s qui se sentent abandonner par l'État camerounais et la communauté internationale.

J'ai voulu à travers ces portraits montrer ces visages qui endurent ces maux, cette douleur, cette injustice. Ces personnes qui n'ont pas demandé à être là, ces personnes qui ont perdu chacune des membres de leur famille. Ces personnes qui ont pour unique rêve soit un toit, soit de la nourriture.

Ces Camerounais·es, ces humains qui par notre faute, le fait que nous préférons regarder ailleurs, risquent de se transformer en des extrémistes...



Les oubliés

par Yvon NGASSAM

Cameroon, its northern regions and the Far North experienced in 2015 the atrocity of terrorist attacks perpetrated by the Islamist sect **Boko Haram**. The government declared war on this abomination and the Cameroonian people followed by mobilizing behind their army. Terrorist attacks have not stopped and psychosis has set in. Psychosis that has damaged the unity of the country. In the South distrust of northerners has settled down and northern Cameroonians have felt abandoned by the inhabitants of the South.

Having spent 6 years of my life in a university in this part of the country, I could not get used to the idea conveyed by some media that the northerners were terrorists. It is in this deleterious climate that I decide in 2017 to go to the North of the country to witness what happens there.

In Gazawa, a town about thirty kilometers from Maroua where the bloodiest attack of Boko haram took place, I met the so-called « **The displaced** ». These are Cameroonians living in villages and border towns in Nigeria that were moved to places where the presence of the army is

effective. Their installation although temporary was the source of many problems. Access to land is denied to them by the indigenous population. Housing is almost inaccessible because of high rents.

INGOs such as the Red Cross (RC) have mobilized. The RC administered the medical care and set up a food aid program (from June to September 2017). Other projects have been set up by the CR to make IDPs independent. These projects in my opinion have not been forged on a serious study of the field. I take as an example the mill grinding mill project. The RC asked women in precarious situations to meet to manage a mill whose purchase was financed by the RC. The money produced by the mill is supposed to improve the daily life of the families and buy the diesel necessary for the operation of the machine. The downside in this story is the diesel. How to make a machine that runs on diesel in a country where there is electricity at a good price and grinding machines that run on electricity? The machine is abandoned and does not benefit anyone!

The refugee camp run by UNHCR is a stone's throw away from Gazawa and does not accommodate displaced Cameroonians. The Nigerian refugees living there are 100% cared for and this situation is a source of frustration for the displaced who feel abandoned by the Cameroonian State and the international community.

Through these portraits, I wanted to show those faces that endure these evils, this pain, this injustice. Those people who did not ask to be there, those people who have lost every member of their family. These people whose only dream is a roof, or food.

These Cameroonians, these humans who by our fault, the fact that we prefer to look elsewhere, may turn into extremists...

DJANABOU MOUMINI : « J'aimerais tant manger à ma faim. »



My name is **DJANABOU MOUMINI**.

I come from Mitica village where I was married to a Nigerian who stayed there. I live for 4 years in Gazawa with my son. To meet my needs, I make chechias at a rate of one per week that I sell on the Gazawa market at 2,000 FCFA. I would love to eat so much. I miss my husband, but the fear is still too much for me to return to Mitica. I lost my mother-in-law during a Boko Haram attack.

Je m'appelle **DJANABOU MOUMINI**.

Je viens du village Mitica où j'étais mariée à un Nigérian qui y est resté. Je vis depuis 4 ans à Gazawa avec mon fils. Pour subvenir à mes besoins, je confectionne des chéchias à raison d'une par semaine que je vends sur le

Yvon NGASSAM

marché de Gazawa à 2 000 F CFA. J'aimerais tant manger à ma faim. Mon mari me manque, mais la peur est encore trop présente pour que je retourne à Mitica. J'ai perdu ma belle-mère lors d'une attaque de Boko haram.



KOMI ALADJI SALE: “Here, I do not have access to the land.”



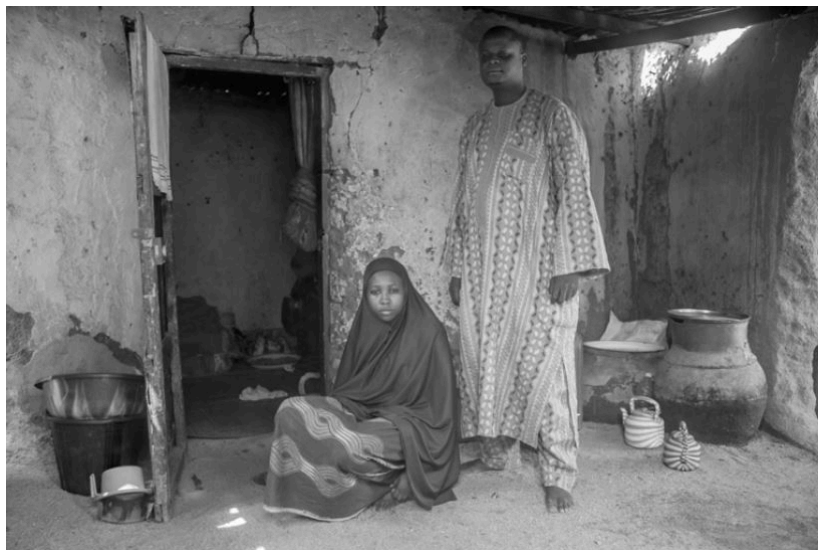
Je m'appelle **KOMI ALADJI SALE**.

Je viens de Fotokol où j'avais une activité florissante dans l'agriculture. Ça fait 3 ans que j'ai été déplacé à Gazawa par l'armée camerounaise. Ici, je n'ai pas accès à la terre. Pour survivre je me suis recyclé en marabout. J'ai 7 personnes à charges donc 4 enfants de mon grand frère. Les terroristes ont assassiné ma mère, mon grand-père et 2 de mes oncles. Malgré l'insécurité, je compte rentrer à Fotokol, car la vie à Gazawa est très difficile.

My name is **KOMI ALADJI SALE**.

Yvon NGASSAM

I come from Fotokol where I had a flourishing activity in agriculture. It's been 3 years since I was moved to Gazawa by the Cameroonian army. Here, I do not have access to the land. To survive I recycled myself into a marabout. I have 7 dependents so 4 children of my big brother. The terrorists murdered my mother, my grandfather and 2 of my uncles. Despite the insecurity, I intend to return to Fotokol because life in Gazawa is very difficult.



ALADJI OUMATE : « Nous ne recevons aucune aide et pour nourrir ma famille... »

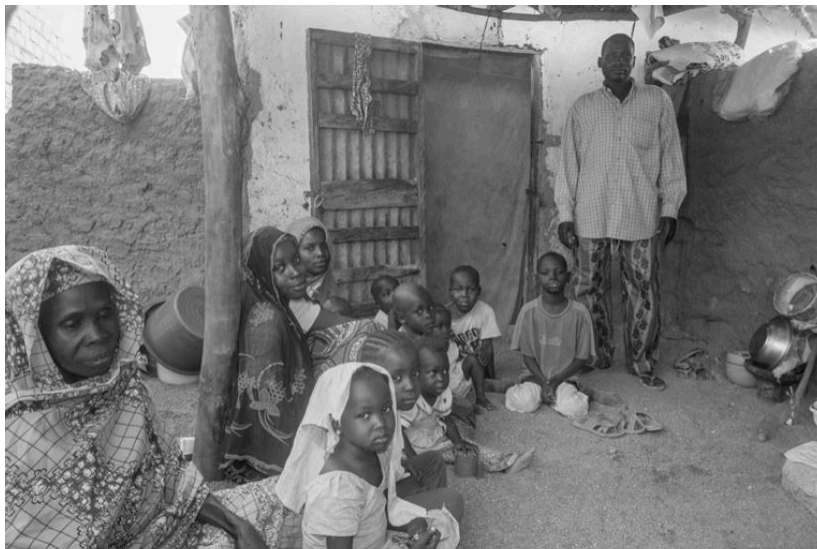


My name is **ALADJI OUMATE**.

I am a farmer who unfortunately cannot access the land in Gazawa. This is the solution found by the natives so that we, the displaced, do not settle here. We do not receive any help and to feed my family (15 people) I am forced to beg my children in the market place.

Je m'appelle **ALADJI OUMATE**.

Je suis un agriculteur qui ne peut malheureusement pas accéder à la terre à Gazawa. C'est la solution qu'ont trouvée les autochtones afin que nous, les déplacé·e·s, ne nous sédentarisons pas ici. Nous ne recevons aucune aide et pour nourrir ma famille (15 personnes) je suis obligé de faire mendier mes enfants sur la place du marché.



NAFISSATOU HAMAN DJOUMA: “I wish my children to study medicine.”



Je m'appelle **NAFISSATOU HAMAN DJOUMA**.

Avant ma venue à Gazawa il y a 3 ans je menais une vie paisible avec mon mari et nos 4 enfants à Assighassia où il vendait de l'essence. Il a été sauvagement tué lors d'une attaque terroriste et depuis je dois m'occuper toute seule de nos enfants donc un est sourd. Pour m'aider à nourrir mes enfants la Croix Rouge m'a admis dans un groupe de femmes responsables de la gestion d'un moulin à moudre le maïs qui fonctionne au gasoil. L'opération a été un échec, le gasoil étant plus couteux que l'électricité qu'utilisent les propriétaires de moulins installés à Gazawa. Je souhaite que mes enfants fassent des études en médecine.

My name is **NAFISSATOU HAMAN DJOUMA**.

Yvon NGASSAM

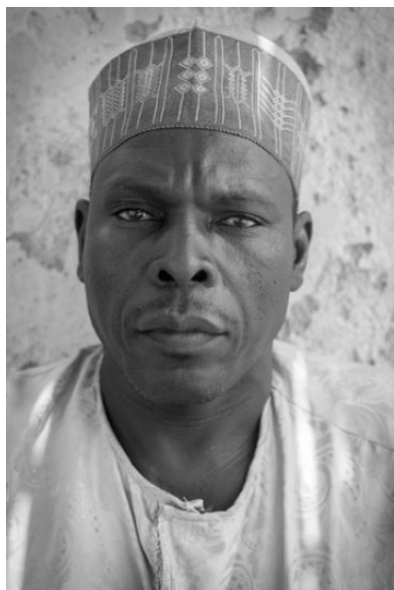
Before I came to Gazawa 3 years ago I led a peaceful life with my husband and our 4 children in Assighassia where he sold gasoline. He was savagely killed in a terrorist attack and since then I have to take care of our children alone so one is deaf. To help me feed my children, the Red Cross admitted me to a group of women who are in charge of running a grist mill running on diesel fuel. The operation was a failure, the diesel being more expensive than the electricity used by the owners of mills installed in Gazawa. I wish my children to study medicine.



Les Oublié-e-s



BOUKAR YAMKA : « J'espère retourner un jour dans mon village à Assighassia. »



My name is **BOUKAR YAMKA**.

After the death of many members of my family following an attack by Boko Haram, I ended up with about 15 dependents so 5 live with me in Gazawa for 3 years. I work as a seasonal worker in onion fields to feed my family. I hope to return one day to my village in Assighassia.

Je m'appelle **BOUKAR YAMKA**.

Après la mort de nombreux membres de ma famille suite à une attaque de Boko haram, je me suis retrouvé avec une quinzaine de personnes à charge donc 5 vivent avec moi à Gazawa depuis 3 ans. Je travaille comme saisonnier dans les champs d'oignons afin de nourrir ma famille. J'espère retourner un jour dans mon village à Assighassia.



AÏSSATOU ADAMOU: “I lost ten members of my family...”



Je m'appelle **AÏSSATOU ADAMOU**.

J'ai perdu dix membres de ma famille dont mon grand-père et deux de mes enfants. Pour nous nourrir mon mari fait des petits boulots dans les champs d'oignons où la journée de travail (6h-17h) est payée 1 000 F CFA.

J'espère un jour rentrer chez-moi à Djibrili.

My name is **AÏSSATOU ADAMOU**.

I lost ten members of my family including my grandfather and two of my children. To feed us my husband does odd jobs in the fields of onions where the working day (6h-17h) is paid 1,000 FCFA. I hope to return home one day to Djibrili.

Les Oublié·e·s



DAOUDA ABOUBAKAR : « J'avais une belle vie à Assighassia, ici c'est la misère. »



My name is **DAOUDA ABOUBAKAR**.

I come from Assighassia and it's been 2 years since I settled in Gazawa. Under my roof I have the responsibility of 16 people so 12 children. I had

a good life in Assighassia, here it is misery. We are waiting in vain for the help of the Cameroonian government that has moved us here. My dearest wish is to be able to feed my family and to house it in more decent conditions.

Je m'appelle **DAOUDA ABOUBAKAR**.

Les Oublié-e-s

Je viens d'Assighassia et ça fait 2 ans que je suis installé à Gazawa. Sous mon toit j'ai la responsabilité de 16 personnes donc 12 enfants. J'avais une belle vie à Assighassia, ici c'est la misère. Nous attendons en vain de l'aide du gouvernement camerounais qui nous a déplacé-e-s pour ici. Mon souhait le plus cher est de pouvoir nourrir ma famille et la loger dans des conditions plus décentes.



MAHAMADOU KALOVA: “I lost during the attack of my village Djibrilli my son, my brother and my son-in-law.”



Je m'appelle **MAHAMADOU KALOVA**.

Ma famille a été dévastée par les islamistes de Boko haram. J'ai perdu lors de l'attaque de mon village Djibrilli mon fils, mon frère et mon beau-fils. Je vis depuis 2 ans à Gazawa avec 4 personnes à ma charge. Manger et nous loger convenablement sont notre obsession quotidienne.

My name is **MAHAMADOU KALOVA**.

My family was devastated by the Islamists of Boko Haram. I lost during the attack of my village Djibrilli my son, my brother and my son-in-law. I live for 2 years in Gazawa with 4 people in my charge. Eating and housing properly are our daily obsession.

Les Oublié-e-s



AMINA OUMAROU : « J'ai perdu un enfant, tué par les terroristes. »



My name is **AMINA OUMAROU**.

I am the wife of **BOUKAR NAHARG**. We both arrived in Gazawa 3 years ago. There is no work for my husband. We have four people in charge here and eleven who stayed in Djibrili because they do not have a national identity card. I lost a child, killed by the terrorists.

Je m'appelle **AMINA OUMAROU**.

Je suis l'épouse de **BOUKAR NAHARG**. Nous sommes tous les deux arrivés à Gazawa il y a 3 ans. Il n'y a pas de travail pour mon mari. Nous avons quatre personnes en charge ici et onze qui sont restées à Djibrili parce qu'elles n'ont pas de carte nationale d'identité. J'ai perdu un enfant, tué par les terroristes.

Les Oublié·e·s



Biography



Born in 1982 in Cameroon where he lives and works, the visual artist **Yvon NGASSAM** has timidly arrived at the visual arts through urban music (producer of beats with his label FREEK'1 Entertainment). His curiosity and his appetite for knowledge in the field of art will gradually lead him to meetings that will change the course of his career. Originally from the region of West Cameroon, he enrolled at the University of Ngaoundéré in the Faculty of Economics and Management (in the northern part of the country) after obtaining a bachelor's degree in mathematics and physics.

But sometime later, the desire to quench his growing curiosity makes him leave this part of the country and attracts Yvon to elsewhere. Always in search of knowledge but still more, of know-how, Yvon enrolls in the school of the self-learning, notably by cumulating the experiences of ground, in the field of the cinema where he rubs thanks to solicitations outside, on camera, but in a much more professional way. With the photographer Hervé DANGLA in Cameroon, he will carry out mini-documentaries on nature-building cohabitation with the photographer Hervé DANGLA in Cameroon, shortly before and during the triennale SUD (Salon Urbain de Douala), as part of the “Carnet de Villes” project. will lead to more interest in the importance of photography or documentary as a trace of time. The artist expresses herself through photography, video art, sound and sculpture recently. Yvon NGASSAM was part of the official selection of **DAK'ART 2018**, curated by Simon NJAMI. His work explores several thematic fields, such as memory (in its historical and anthropological aspect), body, space, travel.

Landry MBASSI, Curator



Né en 1982 au Cameroun où il vit et travaille, le plasticien **Yvon NGASSAM** est timidement arrivé aux arts visuels en passant par la musique urbaine (producteur de beats avec son label FREEK'1 Entertainment). Sa curiosité et son appétence de connaissances dans le

domaine de l'art vont progressivement le mener à des rencontres qui vont changer le cours de sa carrière. Originaire de la région de l'Ouest-Cameroun, il s'inscrit à l'Université de Ngaoundéré en faculté d'économie et de gestion (dans la partie septentrionale du pays) après l'obtention de son baccalauréat en mathématiques et physique. Mais quelques temps après, le désir d'étancher sa curiosité grandissante le fait partir de cette partie du pays et attire Yvon vers l'ailleurs. Toujours en quête de savoirs mais plus encore, de savoir-faire, Yvon s'inscrit à l'école de l'auto-apprentissage, notamment en cumulant les expériences de terrain, dans le domaine du cinéma où il se frotte grâce à des sollicitations extérieures, à la caméra, mais de manière beaucoup plus professionnelle. Il réalisera avec le photographe Hervé DANGLA de passage au Cameroun, peu avant et pendant la triennale SUD (Salon Urbain de Douala), dans le cadre du projet « Carnet de villes », des mini-documentaires sur la cohabitation nature-bâtisse qui l'amèneront à s'intéresser davantage à l'importance de la photographie ou du documentaire comme trace du temps. L'artiste s'exprime à travers la photographie, la vidéo d'art, le son et la sculpture depuis peu. Yvon NGASSAM a fait partie de la sélection officielle du **DAK'ART 2018**, commissariée par Simon NJAMI. Son travail explore plusieurs champs thématiques, comme la mémoire (dans son versant historique et anthropologique), le corps, l'espace, le voyage.

Landry MBASSI, Commissaire d'exposition

Yvon NGASSAM

Artiste visuel

yvonngassam@gmail.com

<https://web.facebook.com/lasco83>

<https://www.instagram.com/p/B88rK0lhjj>

www.ngassamyvon-photo.over-blog.com

Les Oublié·e·s

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/ngassam2021/>

Pour citer cet article : Ngassam, Yvon. 2021. Les Oublié·e·s. GARI. Recherches et débats sur les villes africaines, 1(1), 161-189. DOI : 10.46711/gari.2021.1.1.8

